This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A 931,718

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

7/6

840.8
P6n

COLLECTION DE DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE L'ANCIEN THÉATRE FRANÇAIS.

NOUVEAU RECUEIL DE FARCES.

NOUVEAU RECUEIL

DE

FARCES FRANÇAISES,

DES XVe & XVIe SIÈCLES,

PUBLIÉ,

D'APRÈS UN VOLUME UNIQUE APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE COPENHAGUE,

PAR

ÉMILE PICOT ET CHRISTOPHE NYROP.

PARIS,

DAMASCÈNE MORGAND & CHARLES FATOUT.

PASSAGE DES PANORAMAS, 55.

1880.

Librarian
Sotheran
1-29-24
9527

AVANT-PROPOS.

Nous avons la bonne fortune aujourd'hui de publier diverses pièces dramatiques qui n'ont été citées par aucun bibliographe. Ces pièces ont été découvertes à la Bibliothèque de Copenhague par notre ami M. Christophe Nyrop, qui a bien voulu se joindre à nous pour en donner une nouvelle édition.

Le recueil que possède la riche collection danoise est un petit vol. in-8 de 173 pp., imprimé à Lyon en 1619. Le volume n'est précédé d'aucun titre général ; le r° du 1er f. porte simplement le titre de la *Farce du Cuvier*, tel qu'on le lira plus loin. Sur les neuf pièces qu'il renferme, cinq étaient précédemment connues,

savoir : 1° *La Farce du Cuvier ;* 2° *Le Franc Archier de Baignollet;* 3° *Le Dialogue de deux Amoureux*, par Marot ; 4° *La Farce a quatre personnages : deux hommes et leurs deux femmes*, etc.; 5° *Maistre Hambrelin*. Les quatre autres pièçes sont entièrement nouvelles.

Quel parti devions-nous tirer de ce recueil ? Fallait-il en extraire les morceaux inconnus et négliger les autres ? Nous ne l'avons point pensé. Il nous a semblé qu'il était préférable de réimprimer le précieux volume dans son intégrité, d'autant plus qu'il nous fournit çà et là, pour les pièces que nous possédions déjà, des leçons intéressantes. Nous avons donc entrepris d'en donner une reproduction complète ; mais nous n'avons pas borné là notre travail : nous avons mis à profit, pour les cinq pièces citées plus haut, les autres éditions qui nous en sont parvenues, et nous nous sommes efforcés d'en donner un texte critique (1). En étudiant les

(1) Nous avons soigneusement revu sur les originaux les trois pièces qui font partie du célèbre recueil du Musée britannique.

variantes de ces pièces, on se fera une assez juste idée des remaniements et rajeunissements que les autres ont dû subir. Des farces écrites au XVe ou au XVIe siècle n'ont pu être réimprimées en 1619 qu'avec certaines altérations; le recueil de Copenhague nous en offre de trop fréquents exemples, en même temps qu'il nous prouve une fois de plus que l'influence des poètes de la Renaissance n'avait pas fait entièrement oublier, jusque sous le règne de Louis XIII, les productions de notre ancien théâtre. Il forme ainsi le pendant naturel du célèbre recueil de Rousset, auquel on a fait déjà deux fois les honneurs de la réimpression (1).

E. P.

(1) Recueil || de plusieurs Farces, || tant anciennes || que modernes. || Lesquelles ont esté || mises en meilleur ordre & langage || qu'auparauant. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Rousset, ruë de la* || *Pelleterie prés l'orloge du Palais à l'image S.* ||

Iacques, deuant la chaire de fer. || M.D C.XII [1612]. || Auec Priuilege du Roy. Pet. in-8 de 144 pp.

Biblioth. nat., Y 5546 + Aa. Rés. — Biblioth. Méjanes, à Aix, n° 15429.— Biblioth. royale de Copenhague. — Biblioth. de M. le comte de Lignerolles, à Paris.

La première réimpression a été donnée par Caron, en 1798, in-8 ; la seconde fait partie du *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes, en vers et en prose, remises en lumière pour l'esbattement des Pantagruelistes, avec le concours d'un bibliophile* [*M. Charles Brunet*] (Paris, Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), t. I.

NOTICE

SUR LES PIÈCES CONTENUES DANS LE RECUEIL

DE COPENHAGUE.

I

FARCE NOUVELLE TRESBONNE ET FORT JOYEUSE DU CUVIER.

Cette farce, une des meilleures de notre ancien théâtre comique, nous paraît appartenir à la seconde moitié du XVe siècle (1). On peut la considérer comme la mise en scène d'un fabliau qui ne nous a pas été conservé. L'histoire de sire Hain et de dame Anieuse, par Hugues Paucele, offre, il est vrai, le même dénouement que notre farce ; on y voit une femme acariâtre qui tombe à la renverse dans une corbeille et

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (XXIV, 453) disent, nous ne savons sur quelle autorité, que la *Farce du Cuvier* pourrait bien remonter jusqu'au XIVe siècle

promet à son mari, s'il veut bien l'en tirer, de le servir désormais,

Si com preude fame doit fere (1),

mais le reste du récit est très-différent. On n'y retrouve pas notamment l'histoire du « rollet », c'est-à-dire du papier sur lequel le mari, tourmenté par sa femme, inscrit toutes les corvées auxquelles il est condamné. Ce détail caractéristique figure, au contraire, dans un conte allemand que M. Gaston Paris a bien voulu nous signaler (2). Une femme, pour plaire à son mari, écrit sous sa dictée la liste des choses qu'elle doit faire. Les deux époux vont ensemble à la foire, mais, au retour, le mari s'enivre et tombe dans l'eau. La femme, au lieu de l'en tirer comme il l'en prie, court à la maison afin de consulter son papier. L'homme, sauvé par

(1) Montaiglon et Raynaud, *Recueil général des Fabliaux*, I, 97. — Le fabliau intitulé *Le Cuvier* (*ibid.*, I, 126) n'a de commun avec notre farce que le titre. Il en est de même du conte de Boccace et de celui de La Fontaine.

(2) J. Pauli, *Shimpf unn Ernst* (Strassburg, 1522). *herausgegeben von H. Oesterley* (Stuttgart, 1866, in-8), n° 139 : *Einer schrieb seiner Frawen etwas an einen Zedel.*

des passants, déchire le papier et permet dès lors à sa femme de faire ce qu'elle veut

Le même trait se retrouve dans une aventure burlesque du philosophe populaire gourou (maître) Paramartan :

Gourou Paramartan, faisant un jour une promenade à cheval, perdit son turban. Il pensa que ses disciples le ramasseraient, et passa son chemin. Peu de temps après, il leur demanda où était son turban et ce qu'ils en avaient fait. « Il est probable, répondirent les disciples, qu'il est encore là où vous l'avez laissé tomber. » A cette réponse, le philosophe se mit fort en colère. « Ne va-t-il pas de soi, leur dit-il, que l'on doit ramasser tout ce qui tombe ? » Aussitôt, l'un de ceux qui l'entouraient, Madayan (c'est-à-dire l'idiot), courut chercher le turban et le rapporta plein de crottin de cheval. Nouvelle colère de Paramartan, qui ne pouvait comprendre pareille sottise. « Le crottin était sur la voie, dit Madayan, et vous nous avez recommandé de ramasser tout ce qui serait tombé. » — « Il y a, répartit le maître, des choses qu'il faut ramasser et des choses qu'il faut laisser ; on doit seulement procéder avec sagesse. »

Les disciples objectèrent qu'ils ne se sentaient pas assez habiles pour faire la distinction, et lui demandèrent une liste des choses qu'ils devraient relever. On continuait la promenade, quand le cheval boiteux du gourou fit un faux pas et le lança dans un fossé. Le philosophe appela au secours ; ses disciples accoururent, mais l'un d'eux, déployant le *cadjan* (la liste, le rollet), se mit à lire : « Ramasser un turban, ramasser un habit, un gilet, une veste, une culotte, etc. » Cependant Paramartan restait dans le fossé. « Maître, lui dirent ses disciples, où est-il écrit que nous devons vous relever ? Montrez-le nous. Nous sommes disposés à faire tout ce qui est écrit, mais nous ne pouvons aller au-delà. » Ils tinrent bon et le gourou dut se faire donner le papier, sur lequel il ajouta : « Si je tombe moi-même, il faut me ramasser. » Les disciples, voyant la chose écrite, se décidèrent enfin à le tirer du fossé (1).

(1) *The Adventures of the Gooroo Paramartan : a Tale in the Tamul Language, accompanied by a Translation and Vocabulary, together with an Analysis of the first story, by Benjamin Babington,* (London, 1822, in-4), 93.

Ce livre a paru également en français sous le titre suivant : *Le Pantcha-Tantra, ou les Cinq Ruses ; Fables du Brahma*

Cette curieuse histoire, dont on peut rapprocher un grand nombre de récits analogues (1), permet de penser que le fabliau, dont nous ne

Vishnu-Sarman ; Aventures de Paramarta, et autres Contes ; le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens, par M. l'abbé G. D. Dubois (Paris, 1826, in-8).

M. Brockhaus a donné une intéressante étude sur l'original indien dans les *Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig* (Philol. Histor. Classe, II. Bd., 1850), 18-32.

(1) Oesterley renvoie aux auteurs suivants :

Bromyard, *Summa Predicantium* (s. l. n. d.), I, 3 a ;

Morlini, nov. LXXIV (*De Famulo, qui cum domino facit capitula*);

Luscinius, *Joci ac Sales* (Augustae Vindelicorum, 1524, in-8), n° 162 [*Senex morosus et Famulus*] ;

Manlius, *Locorum communium Collectanea* (1590, in-8), 442 ;

Meistergesänge de l'ancien ms. Arnim (Biblioth. de Berlin, n° 23), 40 ;

Keller, *Erzählungen aus alten Handschriften* (Stuttgart, 1855, in-8), 691 ;

Scherz mit der Warheyt (Frankfurt, 1563, in-fol.), 34 b ;

Talitz von Lichtensee, *Kurtzweliger Reyszgesahn* (Wien und Luzern, 1645, in-8), 40.

Memel, *Neuvermehrte lustige Gesellschaft* (Zippelzerbst, 1695, in-8), 288 ;

Gerlach, *Eutrapeliarum, Libri III*, II, 775 ;

Ursinus, *Acerra philologica* (Frankfurt, 1670, in-8), 6, n° 96, p. 508 ;

Helmhack, *Der neuvermehrte lustige und curiose Fabelhannsz* (Halle, 1729, in-8), 111 ;

pouvons que constater la perte, avait, comme tant d'autres, une origine indienne.

La *Farce du Cuvier* ne nous est connue que par des éditions malheureusement fort incorrectes. Le texte publié vers le milieu du XVIe siècle présente diverses lacunes, en même temps qu'il offre un certain nombre de mots déjà vieux à cette époque. Un poëte inconnu a voulu le corriger et lui donner un aspect plus moderne; telle est l'origine du remaniement que le recueil de Copenhague nous fait connaître. L'auteur de ce remaniement s'est d'ailleurs assez mal acquitté de sa tâche, car il a laissé sans rime plusieurs vers ; toutefois, il nous a conservé quelques bonnes leçons. Le texte primitif et le texte rajeuni sont trop différents l'un de l'autre pour qu'il fût possible de se borner à en noter

Schreger, *Lustig und nutzlicher Zeit-Vertreiber* (Stadt am Hof, 1753, in-8). 17, II, p. 525.

Ajoutons :

Straparole, XIIIe nuict, fable VII (*Georges capitule avec son maistre touchant son service ; en fin Georges faict convenir son maistre en jugement*).

Thresor des Recreations (Rouen, Romain de Beauvais, 1611, in-12), 5 (réimpression de la nouvelle de Straparole).

Tre hundrede udvalde og lystige Historier, eller Skiempt og Alvor (Kjobenhavn, 1701, pet. in-8), 106.

les variantes; nous avons dû les mettre tous deux sous les yeux du lecteur. On verra ainsi à l'aide de quels procédés nos anciens joueurs de farces maintenaient à la scène, pendant plusieurs siècles, les meilleures productions de leur répertoire.

BIBLIOGRAPHIE.

A. — Farce || nouuel || le tres- || bonne || ⁊ fort || Ioyeuse du || Cuuier a trois personnaiges. || Cest assauoir. || ◖ Iaquinot. || ◖ Sa femme. || ◖ Et la mere de sa femme. || Farce || ioyeuse. — ◖ *Cy fine la farce du Cuuier* — || *Imprime nouuellement. S. l. n. d.* [*Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, vers* 1545], in-4 goth. allongé de 6 ff. de 46 lignes à la page, impr. en gros caract., sign. *A* par 4, *B* par 2.

Au titre un grand F sur fond noir, orné de rinceaux, puis un bois, ou plutôt un fragment de bois, représentant des branches chargeés de raisins. C'est au-dessus de cette figure qu'on lit les deux mots : *Farce joyeuse*.

Musée britannique, $\frac{\text{C. 20 d.}}{4}$

B. — Farce || nouuelle, || & plaisante, des || femmes qui font || obliger leurs ma- ||

ris à faire tout le || mesnage de la || maison. || A trois personnages. || C'est à scauoir : || Iacquinot. || Sa mere. || Sa femme. || *A Lyon* || 1619. In-8.

Biblioth. roy. de Copenhague.

Cette farce occupe les pp. 1-24 du recueil ; le placement des autres pièces sera successivement indiqué.

C. — Ancien Théatre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille ; publié avec des notes et éclaircissements par M. Viollet le Duc, I (*Paris, Jannet*, 1854, in-16), 32-49.

Réimpression faite sur A.

D. — Le Théatre français avant la Renaissance, 1450 - 1550 : Mystéres, Moralités et Farces ; précédé d'une introduction et accompagné de notes pour l'intelligence du texte, par M. Édouard Fournier. *Paris, Laplace, Sanchez et Cie. S d.* [1872], gr. in-8 à 2 col., 192-198.

Cette réimpression faite, comme la précédente, sur A, est accompagnée d'une figure gravée par *Monnin*, d'après *Allouard*.

II

LE MONOLOGUE DU FRANC ARCHIER DE BAIGNOLLET.

Les francs-archers, créés par l'édit du 28 avril 1448, rendirent d'abord de grands services à la France, mais peu à peu cette milice bourgeoise perdit son prestige et prêta aux attaques de la satire. Elle reçut le dernier coup à Guinegate, et Louis XI se vit contraint de la supprimer.

Le *Monologue* met en scène un franc-archer dont toute la bravoure consiste à s'emparer des poules mal gardées, à fréquenter les tavernes, et à provoquer les bourgeoises. Non seulement le pauvre Pernet n'est pas d'humeur à lutter contre un gendarme, mais il meurt presque de peur à la vue d'un simple mannequin qu'il prend pour un soldat breton.

Des allusions très-précises nous permettent de fixer la date du poëme. Nous croyons, tout d'abord que le *Monologue* a été composé avant la suppression des francs-archers; peut-être même le succès de cette pièce contribua-t-il à

déconsidérer aux yeux du public les miliciens bourgeois. Au début (v. 19), Pernet se vante de la bravoure qu'il a montrée « autrefois » au siége d'Alençon (1449), puis il parle de la prise d'Ancenis et de Champtocé, événements qui se placent en 1468. Toute la pièce porte précisément sur la guerre de Bretagne, qui ne dura que quelques semaines de cette même année (1). Les personnages mentionnés aux v. 52-56 : le marquis de Pont, Georges de la Trémoille, sieur de Craon, Louis de Crussol, le sieur de l'Aigle, Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, La Rochefoucault, l'amiral Louis de Bourbon, etc., ne sont pas cités au hasard, ainsi que l'ont cru les éditeurs modernes de Villon; ce sont des personnages réels qui prirent part à la campagne contre le duc François II. Le *Monologue* dût être composé fort peu de temps après, sans quoi les spectateurs n'auraient pu saisir les allusions qu'il renferme. Nous savons d'ailleurs que les francs-archers se trouvèrent mêlés

(1) Chantocé et Ancenis furent occupés de nouveau par les troupes royales en 1472, mais le *Monologue* ne peut se rapporter à cette seconde expédition. Les troupes n'étaient plus alors commandées par les mêmes chefs.

à la lutte. L'auteur de la *Chronique scandaleuse*, entre autres, rapporte qu'ils ne surent pas défendre le château de Merville (1).

Ce qu'il y eut de plus grave, c'est que les francs-archers, incapables de soutenir le choc des soldats aguerris, n'en furent que plus endurcis quand il s'agit de piller le pauvre peuple. Georges Chastellain nous a laissé un sombre tableau des exactions commises par les gens de guerre en cette année 1468 (2).

(1) « Audit temps [1468], les Bourguignons ou Bretons estans en Normendie prindrent le seigneur de Merville, seant entre Sainct Saulveur de Dive et Caen, et luy firent rendre et mettre en leurs mains sadicte place, dedans laquelle y avoit plusieurs francs archiers ; et, incontinent qu'ils furent dedans, tuérent et meurdrirent tout ce qu'ils y trouvérent, et puis pendirent ledit seigneur de Merville, et pillérent tout ce qu'ils trouvérent, et puis ils boutérent le feu en ladicte place. » *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. Petitot*, 1re série, XIII, 376.

(2) « Cette année de LXVIII estoit durement perilleuse et pleine de mauvaises influences, comme de mortalités par toute terre, bien horribles, et de mauvaises emprises par mauvaises gens, les uns par traysons et les autres par autres crudelités. Et murmuroient peuples et gens des bonnes villes, et princes se desfioient les uns des autres ; et n'y avoit nulle part climat de terre la ou il n'y eust troubles. Bringans et desrobeurs de gens couroient par pays, et, sous ombre de gens de guerre,

Dans le *Monologue du Franc Archier de Baignollet*, comme dans le *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et Baillevent*, les bourgeois battus et mécontents ont voulu prendre leur revanche.

La plupart des éditeurs modernes attribuent ces deux pièces à Villon. M. Campaux (1) ne discute même pas cette attribution, et, plaçant le *Monologue en* 1480 (2), croit y voir la preuve que Villon vivait encore à cette époque. Nous serons, quant à nous, plus réservé. Si le *Franc Archier* n'est pas indigne de figurer à côté du *Grand Testament*, rien ne prouve que Villon en soit l'auteur. Le libraire Gaillot du Pré, qui

tant de France comme de Picardie, faisoient maux sans nombre.» *Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove*, V, 421.

(1) *François Villon, sa Vie, ses Œuvres* (Paris, 1859, in-8), 275.

(2) Nous ne nous expliquons pas qu'on ait songé à rapporter à l'année 1480 une composition qui porte une date aussi précise que le *Monologue*. Son grand succès vint de ce qu'il représentait des ridicules que chacun avait sous les yeux. Il n'aurait plus eu sa raison d'être après la suppression des francs-archers, et ce n'est plus que par tradition et parce qu'il était devenu en quelque classique qu'il continua d'être joué et réimprimé pendant plus d'un demi-siècle.

l'a joint le premier aux œuvres de l'écolier parisien, se garde bien de le confondre avec les autres pièces contenues dans le volume. Comme le remarque avec raison M. Longnon(1), les éditions de 1532 et 1533 se divisent en deux parties, séparées par l'explicit suivant : *Fin des Œuvres de Villon, et après s'ensuyt le Recueil de ses Repues franches et de ses Compagnons*. Ces mots indiquent bien que, dans la pensée des libraires, le *Monologue*, le *Dialogue de Mallepaye et de Baillevent* et le *Recueil des Repues franches* étaient l'œuvre d'un disciple de Villon, et non l'œuvre du maître lui-même ; aussi Marot n'a-t-il pas même jugé utile d'en parler dans la préface qu'il a jointe à son édition de Villon.

Le franc-archer a pour patrie un village des environs de Paris, Bagnolet, ce qui semble indiquer que le monologue est d'origine parisienne ; on y trouve d'ailleurs quelques traces des dialectes parlés au nord de la France, et la seule représentation dont nous ayons trouvé la mention eut lieu à Lille. Maître Danse joua dans cette ville le *Franc Archier Pernet*, le

(1) *Romania*, II (1873), 221. — *Étude biographique sur François Villon* (Paris, 1877, pet. in-8). 95.

5 août 1526, lors des fêtes célébrées à l'occasion de la paix (1).

A cette époque, le succès du *Franc Archier de Baignollet* était loin d'être épuisé. Il eut même une vogue nouvelle au moment où François Ier eut l'idée de rétablir la milice supprimée en 1480 (2). Les bandes de 1521 ne valurent pas mieux que celles de 1468, et succombèrent de même sous les traits de la satire. Un monologue, récité probablement à Angers pendant le carnaval de 1524, le *Franc Archier de Cherré*, est une copie de notre pièce, qui n'est pas trop inférieure à l'original. Les procédés dramatiques, les tournures de phrases,

(2) *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, IIIe série, VI, 26.— M. de la Fons-Mélicoq, à qui nous devons ce renseignement, tiré des archives de Lille, n'a pas reconnu notre monologue.

(2) Ce rétablissement eut lieu en 1521. Voy. Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, éd. Quatrebarbes et Godard-Faultrier (Angers, 1842, gr. in-8), II, 329. — Le fait que la résurrection des francs archers donna naissance à de nouveaux monologues satiriques est encore une preuve que le *Franc Archier de Baignollet* avait été composé avant l'édit de suppression de 1480.

parfois même les mots y sont tout semblables (1). Nous ne connaissons que par le titre une autre pièce composée dans le même temps, en Anjou, sur la même donnée, le *Pionnier de Sœurdres*, mais nous possédons deux farces qui ont été

(1) Voy. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, XIII, 18-44.

Les savants éditeurs de cette collection ne se sont pas demandé quel pouvait être l'auteur du *Franc Archier de Cherré*. Nous croyons être en état de répondre à cette question. Il y avait alors à Angers un musicien renommé, Jehan Daniel, dit maistre Mitou, connu par des *Noelz*, dont une réimpression a été faite récemment. Ce personnage, qui fut, de 1521 à 1523, organiste de l'église Saint-Pierre, et, de 1525 à 1533, organiste de l'église Saint-Maurice (voy. *Les Noëls de Jean Daniel, dit maître Mitou, précédés d'une étude par Henri Chardon;* Le Mans 1874, in-8, p. xxxj), ne composa pas seulement des cantiques ou des airs religieux; nous savons qu'il écrivit aussi des pièces dramatiques. Avant de s'établir à Angers, il avait été chargé d'organiser les mystères représentés à Nantes, en 1518, lors de l'entrée de François Ier dans cette ville (*Vieux Noëls*, [*publiés par M. Lemeignen*]; Nantes, 1876, in-12, II, 95), mais sa réputation comme « facteur », ou comme acteur, avait dépassé les limites de la Bretagne et de l'Anjou. C'est à lui que Pierre Grosnet fait allusion dans la *Louange et Excellence des bons facteurs*, quand il dit :

> *Maistre Mysto* et maistre Cruche
> Estoient bons joueux sans reprouche.

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, VII, 10). Le terme de « joueur » et le rapprochement avec le célèbre maistre Cruche

inspirées par le *Franc Archier de Baignollet*. L'une, la *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : l'Avantureux et Guermouset, Guignot et Rignot*(1) a dû être composée peu de temps après la prise d'Hesdin (1521), à laquelle

disent assez que maistre Mysto, c'est-à-dire Jehan Daniel, excellait à composer et à jouer des farces. Le *Franc Archier de Cherré*, qu'aucun autre poëte angevin ne paraît pouvoir lui disputer, justifierait cette appréciation.

Pendant que nous parlons de Jehan Daniel, nous prendrons la liberté de faire remarquer à M. Chardon que l'organiste d'Angers n'a composé que la musique des chansons, qui figurent sous son nom dans divers recueils. M. Chardon cite trois de ces chansons ; nous en connaissons cinq autres : 1° O gente brunette (*Vingtseptiesme Livre contenant xxvij chansons;* Paris, Pierrre Attaignant, 1548, in-4 obl., fol 15) ; 2° Si vous voulez.... (*Vingtneufiesme Livre* du même recueil, 1549, fol. 14) ; 3° Mon cœur eslit pour soy.... (*Dixiesme Livre contenant xxvj chansons* ; Paris, Nicolas du Chemin, 1552, in-4 obl., p. 10) ; 4° Susanne un jour d'amour sollicitée..... (*Premier Livre des Psalmes et Cantiques en vulgaire françois* ; Paris, Fezandat, 1552, in-16, n° 5) ; 5° Il estoit un clerc, qui aimer.... (*Recueil des Fleurs produictes de la divine musique* ; *setiéme Livre* ; Paris, Le Roy et Balard, 1573, in-4, obl., fol. 5; *Livre de meslanges... choisy... par Jean Castro* ; Louvain, Pierre Phalése, in-4 obl., fol. 46, etc).

(1) Biblioth. nat., mss. franç., n° 24341 (La Vall., 63), fol. 318, r° — 325 v° ; Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, III, n° 55 ; Mabille, *Choix de Farces*, I, 155 - 192.

le v. 411 fait allusion ; l'autre, la *Farce nouvelle de Colin, fils de Thenot le maire, qui vient de Naples et qui amène un Turc prisonnier* (1), ne porte pas de date aussi précise, mais elle a dû être composée vers la même époque, et peut être également considérée comme une satire des milices de 1521 (2).

La représentation de maître Danse et les imitations dont nous venons de parler ne sont pas les seuls témoignages que nous ayons du succès durable du *Franc Archier de Baignollet*. Rabelais y fait allusion dans plusieurs passages (3), enfin

(1) Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 388-405 ; — *Recueil de plusieurs farces* (Paris, Rousset, 1612, in-8), 23-45 : — Collection Caron, 1798 ; — *Recueil de Pièces rares et facétieuses*, 1872-1873, I, 23-45 ; — Mabille, *Choix de Farces*, II, 5-33.

(2) L'ancienne édition, conservée au Musée britannique, est datée de 1542. L'allusion à Gautier Garguille (v. 360) permet de placer la composition de la pièce vers 1530. Cf. Picot, *La Sottie en France*, 75 (*Romania*, VII, 306).

(3) Parmi les « beaulx livres de la librairie de Sainct Victor » on voit figurer les *Stratagemata Francarchieri de Baignolet* (Rabelais, II, VII). Plus loin (II, XXX), Epistemon, parlant des personnages de toute sorte qu'il a rencontrés aux enfers, dit : « Je veiz le franc archier de Baignolet, qui estoit inquisiteur des heretiques. » On trouvera en note, sous le v. 98, un troisième passage, qui montre que Rabelais savait la pièce par cœur.

nous trouvons dans un recueil de poésies daté de 1539 une imitation de l'épitaphe de Pernet. Nous reproduisons cette dernière pièce, qui est probablement peu connue :

Epitaphe d'un Anglois.

Cy gyst un Anglois franc archer,
Qui mengea (1) mainte poulle grasse ;
Tuer se fist sans desmarcher,
Car de fouyr n'eust point l'espace.
Il avoit singuliére grace
De menger chair en vendredis.
Si n'eust joué de passe passe,
Il fust pieça en paradis (2).

BIBLIOGRAPHIE.

A. — Les Œuures de || maistre Francoys Villon. || Le monologue du franc archier || de Baignollet. || Le Dyalogue des seigneurs de || Mallepaye & Bailleuent. || *On les vend au premier pillier a* || *la grand salle du Palays pour*

(1) *Impr.* menga.

(2) *Le joyeux Devis recreatif de l'Esperit trouble, contenant plusieurs ballades, epistres, chansons, etc.* (Paris, en la rue neufve Nostre Dame, a l'escu de France, 1539, in-8), fol. *Eij*, v°.

Ga- || *liot du pre.* || M. D. XXXII [1532]. — [Au r° du dernier f.:] *Ce present liure* || *a este acheue de imprimer a Paris Le* || *xx. iour de Iuillet* M. V. C. XXXII. || *pour Galliot du Pre, Libraire iuré de* || *Luniuersite de Paris.* In-16 de 146 ff. non chiffr., de 20 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *a-s* par 8, *t* par 2.

Le *Monologue* occupe les ff. *o viij*, r° — *q ij*, r°

Biblioth. nat., Y, 4411, Rés. (un second exemplaire, qui porte la même cote et qui est relié aux armes du comte d'Hoym, est annoté de la main de Ménage, mais il est incomplet du dernier f. — Musée britann. (Grenville Library).— Biblioth. de M. le comte de Fresnes, à Paris; — de M. le baron de la Roche la Carelle, à Paris (exempl. de Nodier, Cailhava et Solar); — de M. Eugène Piot, à Paris (exempl. acheté en Italie); — de M. le comte Roger (du Nord), à Paris (exempl. provenant de la vente Le Chevalier); — de M. le baron James de Rothschild, à Paris; — de M. le baron de Ruble, à Paris (Cat. de Lurde, n° 67); — de M. Renard, à Lyon (exempl. de Chaponay et de Veinant).

B. — Les OEuures de || maistre Francoys Villon. || Le monologue du franc archier || de Baignollet, || Le Dyalogue des seigneurs de || Mallepaye et Bailleuent. || *Imprime a Paris par Anthoi-* || *ne Bonnemere.* || M. D. XXXII [1532]

— *Fin les oeuures et Repues de feu* || *Maistre Frãcoys Villon nouuel-* || *lement Imprimees a Paris par* || *Anthoine Bonnemere.* || M. D. XXXII. In-16 de 136 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *a-r* par 8.

Le texte commence au v⁰ même du titre.

Le *Monologne* occupe les ff. *n viij* v⁰ — *p ij* r⁰.

Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 6390. — Catal. Fontaine, 1874, n⁰ 2429. — Biblioth. royale de Munich, *P. O. gall.* 8⁰, 2208.

C. — Les OE- || ures Maistre Francoys || Villon. || ¶ Le Monologue du franc Archier || de Baignollet. || ¶ Le Dyalogue des seigneurs de || Malle paye & Bailleuent. || ¶ M D. XXXIII [1533]. || ¶ *On les vent a Paris a la rue neuf* || *ue nostre dame a lenseigne de Lescu* || *de France.* — ¶ *Fin des oeuures & repues de feu* || *Maistre Frãcoys Villon nouuelle* || *ment Imprimees a Paris* || ¶ M. D. XXXIII. In-16 de 136 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *A-R* par 8.

Édition publiée par *Alain Lotrian*, d'après B.

Le *Monologue* occupe les ff. *N viij* v⁰ — *P ij* r⁰.

Librairie Morgand et Fatout (exempl. de L[ebeuf] de M[ontgermont], 1876, n⁰ 286).

D.— Les OEuures maistre Francoys Villon. Le Monologue du franc archier de Baignollet. Le Dyalogue des seigneurs de Mallepaye et Bailleuent. M. D. XXXIII [1533]. *On les vent a Paris en la rue Neufue Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas.* In-16.

Catalogue Turner, 1878, n° 261.

E. — Farce nouuel- || le du Franc ar- || chier de baigno || let *Imprimee* || *nouuellement* || *a Paris.* || Le Franc Ar- || chier de Bai- || gnolet. — ¶ *Fin. S. d.* [*vers* 1550], in-4 goth. allongé de 4 ff. de 57 lignes à la page pleine, sign. *A.*

Le titre est orné d'un bois qui représente un nègre sonnant de la trompe et tenant une longue flèche à la main. Ce bois est la copie d'une figure qui se trouve dans diverses éditions de la *Danse macabre* (voy. notamment l'édition de Lyon, Claude Nourry, 1519, in-fol., fol. *dij*, r°).

Les caractères sont ceux de *Nicolas Chrestien*, comme le prouve la comparaison avec la *Moralité nouvelle des Fréres de maintenant*, qui porte le nom de cet imprimeur et qui fait partie du même recueil. Lottin (*Catalogue des Libraires de Paris;* Paris, 1789, pet. in-8) cite Chrestien à la date de 1551, mais il exerça avant et après cette date. Nous connaissons, parmi ses productions, *La Division du Monde, contenant la declaration des provinces et regions d'Europe, d'Asie*, etc. (Paris, 1547, in-16); *La Fleur et*

Triumphes de cent et cinq Rondeaux (Paris, 1550, in-16) ; *Les Elements et Principes d'Astronomie*, par Richard Roussat (Paris , 1552, in-8), etc.

Musée britannique $\frac{\text{C. 20. d}}{43.}$

M. Viollet le Duc dit, en tête de sa réimpression, que le texte de l'édition gothique que nous venons de décrire est « préférable à celui qui se trouve dans diverses éditions de Villon », mais cette appréciation nous paraît absolument inexacte. Nicolas Chrestien a estropié un très-grand nombre de vers , sans parler de ceux qu'il a omis (v. 41, 123). Il a en outre modifié d'une manière curieuse , mais qui nous paraît fautive , plusieurs des noms propres cités par le franc-archer (voy. v. 52, 53, 173). Dans ces conditions , nous n'avons pas hésité à suivre les éditions de 1532 et 1533.

F. — Autre Farce nouvelle du Franc Archer de Baignolet.

Recueil de Copenhague, pp. 25-39.

Le texte donné par ce recueil est à peu près le même que celui de l'édition E, mais il y manque les v. 41, 174, 180, 208, 262 - 327.

L'éditeur de 1619 a supprimé la confession du franc-archer, qu'il trouvait sans doute trop profane. On remarquera dans la pièce suivante , des changements également dus à des scrupules religieux. Le censeur, il est vrai , n'a rien trouvé à reprendre aux passages qui ne sont qu'orduriers.

G. — Les OEuvres de François Villon. *A Paris, de l'Imprimerie d'Antoine-Urbain Coustelier, Imprimeur-Libraire de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.* M. DCCXXIII [1723]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 112, 64 et 56 p.

Cette édition est accompagnée de remarques par Eusèbe de Laurière et d'une Lettre à M. de*** par le P. du Cerceau.

Le *Monologue* occupe les pp. 39-50 de la seconde partie.

H. — OEuvres de François Villon : avec les Remarques de diverses personnes. *A la Haie, chés Adrien Moetjens*, M. DCC. XLII [1742]. In-12 de XXXIV, 228 et 90 pp., titre rouge et noir.

Édition publiée par E. de Laurière, Le Duchat et Formey.

Le *Monologue* occupe les pp. 40-52 de la seconde partie : *Œuvres attribuées à François Villon.*

I. — Les OEuvres de Guillaume Coquillart. *A Paris*, 1597. In-8 de 282 ff. mal chiffr. (les chiffres sautent de 162 à 165, en sorte que le dernier f. est coté 285).

Ce volume contient, outre les œuvres de Coquillart, un

assez grand nombre de pièces, dont on peut voir la liste détaillée dans l'édition de Coquillart publiée par M. d'Héricault (II, 368); on y trouve notamment le *Monologue du Franc Archier de Baignolet*. La date de 1597 est supposée, l'impression ayant dû être faite au XVIIIe siècle.

Biblioth. de M. Dutuit, à Rouen (exempl. de Lair, de Châteaugiron et de Soleinne, le seul qui ait été cité jusqu'ici).

J. — OEuvres de maistre François Villon, corrigées et augmentées d'après plusieurs manuscrits qui n'étaient pas connus; précédées d'un mémoire; accompagnées de variantes, par J.-H.-R. Prompsault. *Paris, Ebrard, libraire-éditeur, rue des Mathurins Saint-Jacques, 24, et Delaunay, Palais-Royal, 182.* 1835. In-8 de 479 pp.

Le *Monologue* occupe les pp. 419-438. L'abbé Prompsault y a fait diverses corrections tout-à-fait arbitraires; il y a de plus introduit des jeux de scène que nous n'avons pas cru devoir conserver.

K. — OEuvres complètes de François Villon, Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en ordre, avec des notes historiques et littéraires par P. L.[acroix], bibliophile. *A Paris, chez P. Jannet, Libraire.* [*Imprimerie Guiraudet et*

Jouaust, 338, rue Saint-Honoré]. M DCCC LIV [1854]. In-16 de xxxvij pp., 1 f. et 364 pp.

Bibliothèque elzévirienne.

Le *Monologue* occupe les pp. 297-315.

M. P. Lacroix, qui n'est pas indulgent pour l'abbé Prompsault, n'a pourtant fait que reproduire le texte de cet éditeur. Il a même conservé les jeux de scène introduits par son devancier, ce qui donne lieu de croire qu'il ne s'est pas reporté aux éditions originales.

L. — Ancien Théatre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables, depuis les mystères jusqu'à Corneille; publié avec des notes et éclaircissements par M. Viollet le Duc, II (*Paris, Jannet*, 1854, in-16), 326-337.

Reproduction peu exacte de l'édition E, dont les leçons ont été transportées d'une manière assez défectueuse sur un exemplaire de H ou de J. Voy. notamment les v. 16, 91, 108, 121, 186, 190, 229, 276, 313, 321, 360.

M. — OEuvres complètes de François Villon, suivies d'un choix de poésies de ses disciples; édition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaire, par M. Pierre Jannet. *Paris, chez Picard, libraire, Quai des Grands-Augustins, 47,* M D CCC LVII [ou *chez Alphonse Lemerre, libraire, 27-29, pas-*

sage Choiseul, M D CCC LXXVI]. In-16 de XXIV-270 pp. et 1 f. d'*Additions et Corrections*.

Le *Monologue*, reproduit d'après J, occupe les pp. 150-163.

N. — OEuvres de François Villon, publiées avec Préface, Notices, Notes et Glossaire, par Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris*, *Librairie des Bibliophiles*, *Rue Saint-Honoré*, *338*. [*Des Presses de P. Jouaust*]. M DCCC LXXVII [1877]. In-8 de XXXIV pp., 1 f. et 351 pp.

Cette édition reproduit, sans aucune amélioration, le texte de l'édition K. Le *Franc Archier de Baignollet* (pp. 189-201) contient les mêmes interpolations. L'éditeur se flatte cependant (p. IX) de donner un texte « entièrement revu, corrigé et souvent remanié ». Il a groupé à la fin du volume les notes des extraits du livre de M. A. Longnon et un glossaire (qui ne contient aucun renvoi aux vers).

III.

DIALOGUE NOUVEAU, FORT JOYEULX, COMPOSÉ PAR CLEMENT MAROT.

Le recueil de Copenhague intitule simplement cette pièce *Dialogue de deux Amoureux*, et n'en fait pas connaître l'auteur. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'on la trouve séparée des œuvres de Marot. Elle figure de même dans le fameux recueil de farces du duc de La Vallière, et cette fois sous le nom de : *Farce de deux Amoureux recreatis et fort joyeux*. Il n'y a donc pas à douter que cette composition n'ait été réellement mise sur la scène et ne s'y soit longtemps maintenue.

Au dire de tous les éditeurs modernes, le *Dialogue* est une œuvre de jeunesse et remonte à l'époque où Marot était clerc au Palais, à Paris; Lenglet-Dufresnoy n'hésite même pas à lui assigner la date précise de 1514 (1). Nous

(1) Il ajoute que « Marot semble s'être peint lui-même sous le second personnage, à qui il fait faire une triste figure ». *Œuvres de Clement Marot* (La Haye, 1731, in-12), VI, 272.

croyons que cette opinion est tout-à-fait erronée. Si le *Dialogue* remontait à l'époque où le poëte n'était encore qu'un jeune bazochien, pourquoi n'aurait-il pas trouvé place dans l'*Adolescence clementine?* Pourquoi aurait-il été si longtemps oublié? Dans les œuvres de Marot il y a peu de morceaux qui soient écrits d'un style aussi vif, aussi clair, dans une langue aussi pure, aussi dégagée de tout terme pédantesque. Sans nul doute, l'auteur était déjà un maître exercé quand il a fait parler les deux amoureux. Mais examinons la pièce de plus près. Nous y relevons tout d'abord (v. 99) une allusion précise à saint François de Paule, lequel ne fut canonisé qu'en 1519. Ainsi tombe, comme l'a déjà remarqué M. Edouard Fournier(1), la date tout-à-fait arbitraire indiquée par Lenglet-Dufresnoy. Quelle est maintenant la tendance générale du *Dialogue?* Qu'on ne s'y trompe pas, tout en composant un divertissement pour les jours gras, Marot s'est proposé un but tout moral; il a voulu montrer la supériorité de l'amour chaste sur l'amour profane(2). Au milieu de la licence générale, il

(1) *Le Théatre français avant la Renaissance*, 310.

(2) A ce point de vue, le *Dialogue* diffère absolument d'une

a réussi à faire rire le public aux dépens d'un galant débauché, tandis qu'il donnait le beau rôle à l'homme sage et tranquille qui aime « pour épouser ». Ce n'est pas à son début que Marot eût professé de pareils sentiments. On voit percer ici l'influence du calvinisme, mais du calvinisme tel que l'entendait l'auteur des *Psaumes*, c'est-à-dire d'une doctrine dont la morale épurée ne bannissait ni l'esprit ni la gaîté. Deux passages trahissent plus particulièrement les idées novatrices du poëte. Dans un endroit, il parle de la confession et de la communion en termes qui eussent pu légèrement scandaliser un catholique (v. 77-78); plus loin (v. 139-141), il fait une allusion au libre-arbitre, qui semble bien indiquer qu'il partageait sur ce point la doctrine de Calvin.

Toutes ces considérations réunies nous portent à croire que le *Dialogue* n'est guère antérieur à l'époque où il a été publié pour la première fois, c'est-à-dire à l'année 1541. Peut-être même est-il précisément de cette

pièce plus ancienne, que l'on peut en rapprocher, *Le vieil Amoureux et le jeune Amoureux* (Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, I, n° 9).

année. Il est remarquable, en effet, que la première édition des *Cantiques de la Paix*, pour laquelle le libraire Estienne Roffet avait obtenu un privilège le 13 janvier 1540 (n. s.), ne le contienne pas, tandis qu'il est joint à une réimpression de cette pièce, qui parut après l'expiration du privilège, c'est-à-dire après le 13 janvier 1541.

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, nous devons signaler le rapport qu'offre le style du *Dialogue* avec celui du *Colloque de la Vierge mesprisant mariage*, opuscule dont l'on ne peut raisonnablement placer la composition que vers 1540 (1).

Il nous reste encore un point à élucider.

M. Édouard Fournier a été frappé de voir la pièce de Marot appelée « pédantesquement » *Dialogue* dans le recueil des œuvres de notre

(1) Ce colloque ne fut imprimé qu'après la mort du poëte (*Deux Colloques d'Erasme traduictz de latin en françoys par Clement Marot*, etc.; Lyon, Jehan Le Converd, 1549, pet. in-8; Biblioth. de M. le comte de Lignerolles); il se retrouve dans un recueil manuscrit assez volumineux, que le compilateur dit avoir commencé en 1536 et qui paraît avoir été continué pendant un certain nombre d'années (Biblioth. nat., ms. franç., n° 12795).

poëte, « quand l'autre titre, *Farce*, qui était le premier, lui convenait si bien ». Il suppose que ce changement aura été fait par Marot lui-même, pour complaire à François Ier, auprès de qui le théâtre n'était pas en honneur. « Devenu valet de chambre du roi, il biffa de ses œuvres ce qui rappelait trop un temps plus libre, plus spirituel, mais d'habitudes et de hantises moins hautes (1) ».

N'en déplaise à M. Fournier, Marot n'a pas dû changer le titre de sa pièce, qui est et a toujours été un *dialogue* et non une *farce*. Les dialogues, dont nous possédons peu de spécimens (2), tenaient, dans la représentation, la place généralement occupée par les monologues, c'est-à-dire qu'ils venaient immédiatement après la sottie et ouvraient le spectacle

(1) *Le Théatre français avant la Renaissance*, 307.

(2) *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et de Baillevent*, composé vers 1477, et réuni d'ordinaire au *Monologue du Franc Archier de Baignollet*; — *Dialogue des Abusez*, par Roger de Collerye (1502); — *Dyalogue composé l'an mil cinq cens douze pour jeunes enfans*, par le même; — *Petit Dialogue de M. de Dela et de M. de Deça, composé l'an mil cinq cens trente trovs*, par le même, etc.

proprement dit (1). Le monologue dramatique, si gai, si souple d'allures, n'offrait cependant aux poëtes que des ressources limitées ; aussi durent-ils s'ingénier à introduire dans ce divertissement traditionnel non seulement la variété des sujets, mais encore la variété de la forme. On imagina des dialogues récités par un seul acteur (2), ou des monologues dans lesquels on fit intervenir un second personnage (3). Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner que de véritables dialogues aient parfois été récités ou début de la représentation. C'étaient d'ailleurs des morceaux qui ne devaient contenir qu'un échange d'idées rapide et brillant. Il leur fallait du trait, de la concision, des phrases coupées, que les acteurs pussent lancer avec verve. Les dialogues que nous possédons sont des modèles, mais

(1) Voy. Picot, *La Sottie en France*, 8 (*Romania*, VII, 239).

(2) *Dyalogue de Placebo, pour un homme seul*, dans le ms. fr n° 24341, fol. 11 v° — 12 v° ; Le Roux de Lincy et Michel *Recueil*, I.

(3) *Sermon joyeux de bien boire, a deux personnages*, dans Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 5 - 20.

Farce joyeuse, tresbonne, a deux personnages du Gaudisseur qui se vante de ses faictz et ung Sot qui luy respond au contraire. ibid., II, 292-302.

ces modèles montrent bien les difficultés du genre, et l'on comprend que peu d'auteurs se soient sentis assez forts pour s'y exercer.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous n'avons cru devoir relever que les variantes des éditions publiées du vivant de Marot. Collationner les soixante éditions qui ont paru de 1544 à 1879 eût été un travail aussi fastidieux qu'inutile. Nous n'avons fait exception que pour le ms. de la Bibliothèque nationale et naturellement aussi pour le recueil de Copenhague.

B. — Les Canti || ques de la Paix, || Par Clement || Marot. || ¶ Ensemble vng Dialogue & les || Estrenes faictes par icelluy. || ¶ *On les vent a Paris en la Rue sainct Iacques a* || *lymage sainct Claude pres les Maturins chez An-* || *dry Berthelin :* [ou *s. l. n. d.*]. In-16 de 28 ff., impr. en lettres rondes, sign. *Aa-Cc* par 8, *Dd* par 4.

Ces *Cantiques*, qui paraissent être sortis des presses de *Jehan Bignon*, à Paris, en 1540, ont dû être publiés au

nom de divers libraires. Les deux exemplaires que nous avons vus sont compris dans un recueil des *Œuvres* de Marot divisé en six parties, savoir : 1° *L'Adolescence Clementine* (le grand titre porte : *Œuvres* et ces mots : *Imprimé a Paris par Jehan Bignon, imprimeur, demeurant en la rue Judas*); — 2° *La Suyte de l'Adolescence* (avec la date de 1540); — 3° *Les Epigrammes* ; — 4° *Le premier Livre de la Metamorphose d'Ovide* ; — 5° *Æglogue faicte par Marot et par luy au Roy presentée* ; — 6° *Les Cantiques de la Paix*.

Sous le titre de *Cantiques*, le libraire a réuni les pièces suivantes : 1° *Clement Marot a la Royne de Hongrie venue en France* (fol. 1, *v*°) ; — 2° *Cantique de Clement Marot sur l'entrée de l'Empereur a Paris* (fol. 3) ; — 3° *Le Cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy* (fol. 3, *v*°) ; — 4° *Dialogue nouveau fort joyeulx* (fol. 6) ; — 5° *Au seigneur Castellanus, evesque de Tules* (fol. 14) ; — 6° *Le Valet de Marot contre Sagon* (fol. 14, *v*°) ; — 7° *Epistre a Sagon, a La Hueterie* (fol. 19, *v*°) ; — 8° *Marot a l'Empereur* (fol. 23) ; — 9° *Les Estreines de Marot* (fol. 24).

Biblioth. nat., Y + 4487. A , Rés (Cet exemplaire, qui contient les *Cantiques* au nom de *Berthelin*, ne possède pas l'*Æglogue*). — Ibid., Y 4488, Rés. (Cet exemplaire, où le titre des *Cantiques* ne porte ni lieu ni date, contient, outre les six parties, les *Œuvres de Françoys Villon, reveues par Clement Marot* (On les vent a Paris, au Palais, a la gallerie, en la boutique de Jehan Longis, *s. d.*)

Le *Dialogue* a été, pour la première fois, imprimé dans le petit recueil que nous venons de décrire. Les *Cantiques de la Paix* avaient paru au commencement de

l'année 1540, mais sans que le *Dialogue* y fût joint (1). La réimpression augmentée, que les libraires *Bignon* et *Berthelin* joignirent au recueil daté de 1540, ne put être exécutée qu'après le 13 janvier 1541, date à laquelle expirait le privilège accordé à *Estienne Roffet* pour les *Cantiques*.

Il existe une réimpression de cette édition sous la rubrique: *Paris, rue neuve Nostre Dame, a l'enseigne sainct Nicolas*, 1544, in-16, avec la marque de *Bignon* à la fin de la dernière partie (voy. Brunet, III, 1454).

X. — Les Can || tiques de la || Paix, par Clement || Marot. || Ensemble vng Dialogue, & les || Estrenes faictes par icelluy. *S. l. n. d.* [1542?], in-8 de 28 ff. chiffr.

Le bas du titre est occupé par un bois qui représente l'acteur offrant son livre à une dame.

Cette édition fait partie d'un recueil des œuvres de Marot, dont nous ne pouvons donner qu'une description

(1) Les Cantiques de la || Paix, par Clement Ma- || rot. Ensemble le Cantique de la Royne sur la || maladie & conua lescence du Roy, Par ledict || Marot. || Auec priuilege. || *On les vent à Paris, sur le pōt sainct Michel,* || *à l'enseigne de la rose blanche, par Estienne* || *Roffet, relieur du Roy.* — *Finis.* Pet. in-4 de 10 ff. n. c. de 22 lignes à la page pleine, impr. en lettres rondes, sign. *A-B* par 4, *C* par 2.

Au v° du titre est placé un extrait du privilège accordé pour un an à *Estienne Roffet*, *dict Le Faulcheur*, le 13 anvier 1539 (v. s.)

Biblioth. nat. Y. 6133. D2 + ab, Rés.

fort insuffisante, l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale étant incomplet du premier titre. — L'*Adolescence clementine* y occupe 100 ff. chiffrés; la *Suite de l'Adolescence*, datée de 1542, en compte cxij, dont le dernier n'est pas coté. Viennent ensuite : les *Epigrammes* (avec la *Metamorphose*), en lxiij ff., plus 1 f. blanc; l'*Æglogue faicte par Marot et par luy au Roy presentée* (viij ff.), enfin les *Cantiques*. Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, cette dernière partie, qui reproduit page pour page les éditions de 1540, est incomplète des 5 derniers ff.

Biblioth. nat., Y 4488. B, Rés.

A. — Les Epi- || grammes de Cle || ment Marot, || Diuisez en deux || liures. || La mort n'y mord. || *On les vend a Paris en la grande salle du* || *Palais aux premier & deuxiesme* || *pilliers, par Arnoul* || *& Charles les* || *Angeliers,* || *freres* || In-8 de 60 ff. chiffr.

Cette édition fait partie d'un recueil des œuvres de Marot dont voici le titre :

Les œuures || de Clement Marot || Valet de cham- || bre du roy. || * || Desquelles le contenu sensuit, || L'adolescence Clementine || La suite de l'Adolescence || Deux liures d'epigrammes || } bien aug- || mentées. || Le premier liure de la Meta- || morphose d'Ouide. || * Le tout par luy autrement, & mieulx || ordonne, que par cy deuant. || * La mort n'y mord. || * Dauantage est adiousté au present liure || (oultre la precedẽte impression) plusieurs au- || tres traictez faictz par ledit Marot,

que vo' || pourrez veoir en l'autre coste de ce fueillet. || * *On les vend a Paris en la grãd salle du Pa-* || *lais, aux premier & deuxiesme pilliers, par* || *Arnoul & Charles les angeliers, freres,* 1541.

Les deux premières parties (l'*Adolescence* et la *Suite de l'Adolescence*) ont ensemble 128 ff. chiffr.; elles sont suivies des *Epigrammes* et des *Œuvres de Françoys Villon, reveues et remises en leur entier*. Ces deux dernières parties sont mentionnées comme les premières au v⁰ du titre général.

Le *Dialogue* occupe les ff. xviij à xxiij v⁰ des *Epigrammes*.

Biblioth. royale de Berlin, Xt. 4870 (Ce volume contient en outre l'*Enfer de Clement Marot*; Lyon, Estienne Dolet, s. d., et *Cinquante deux Pseaumes de David*; Paris, Arnoul L'Angelier, 1546). — Catal. du comte d'Hoym, n⁰ 2283.

L. — Les Epigram- || mes de Clement Marot, || Diuisez en deux liures. || La Mort n'y mord. || 1542. || *On les vend a Paris en la rue neufue nostre* || *Dame a l'enseigne de l'escu de France*, || *Par Alain lotrian.* In-8 de 92 ff. chiffr., avec une fig. sur bois au titre.

Au fol. xxx, *r*⁰, est placé un second titre, également orné d'un bois, pour le *Premier Livre de la Metamorphose d'Ovide*.

Au fol. lx, *r*⁰, se trouve un troisième titre, orné de même d'une fig. en bois, lequel est ainsi conçu :

Les cantiques || de la Paix, par || Clement Marot. || Ensemble le Cantique de la royne || sur la maladie,

& conualescence du || roy, par ledict Marot. || ❧ La Mort n'y mord.

Le *Dialogue* occupe les ff. lxvij.-lxxiv, v^0. Le contenu du recueil est le même qu'en 1540. A la fin on lit cet *explicit*, qui sert pour tout le volume : *Fin des Estreines de Marot, nouvellement imprimées a Paris par Alain Lotrian, demourant en la rue neufve Nostre Dame, a l'enseigne de l'Escu de France.*

Les *Epigrammes* font partie d'une édition dont le premier titre porte :

❧ Les oeuures || de Clement Marot || Valet de chambre || du Roy || ❧ || Desquelles le contenu s'ensuit. || L'adolescence Clementine, || La Suite de L'adolescence, || Deux liures d'Epigrammes, || Le premier liure de la Meta- || morphose d'Ouide. || bien aug- || mentees ❧ Le tout par luy aultrement & mieulx || ordonne, que par cy deuant. || ❧ La Mort n'y mord. || ❧ D'aduantage est adiouste au present liure (oul- || tre la precedente impression) plusieurs aultres || traictez faictz par ledit Marot, que vous pour- || rez veoir en l'autre coste de ce fueillet. || ❧ *On les vend a Paris en la rue neufue nostre* || *Dame a l'enseigne de l'escu de France,* || *Par Alain lotrian.* || 1542.

La première partie, qui comprend l'*Adolescence Clementine* et la *Suite,* compte 192 ff. — La seconde partie se compose des *Epigrammes* et d'une édition des *Œuvres de Villon* en 48 ff.

Biblioth. nat., Y 4499 B, Rés. (*Epigrammes* seulement). — Un exemplaire complet nous a été communiqué par M. Lefebvre, libraire à Bordeaux.

B[2] — Les Can || tiques de la || paix, par

Clement || Marot. || Ensemble vng Dialogue, & les || Estrenes, faictes par icelluy. — *Fin. S. l. n. d.*, in-16 de 28 ff., impr. en lettres rondes, sign. *Aa-Cc* par 8, *Dd* par 4.

Au titre, un bois qui représente un homme remettant une lettre à une dame

Les *Cantiqnes* font partie d'une édition des *Œuvres* de Marot, dont le premier titre porte : ¶ *Imprime a Paris Par Iehan Bignon* || *Pour Ambroyse Girault, demourant a la* || *rue sainct Iacques, a l'enseigne du Pellicã* || *deuant sainct Yues.* || M. D. XLII [1542].

Cette édition est composée, comme celle de 1540 (B), de 6 parties, à la suite desquelles viennent les *Œuvres de Françoys Villon* (a Paris, a l'enseigne du Pellican, par Ambroyse Girault, M. D. XLII).

Le *Dialogue* occupe les ff. vj r^0 — xiiij r^0.

Bibliothèque de Louvain, L. 5229

D. — Les Oeuures de || Clement Ma- || rot de Cahors, || Valet de chambre || du Roy. || Augmentées d'ung grand nombre de ses || compositions nouuelles, par cy || deuant non imprimées. || Le tout songneusement par luy mesmes || reueu, & mieulx ordonné, comme || lon uoyrra cy apres. || *A Lyon*, || *Chés Estienne Dolet.* || 1542. || Auec priuileige du Roy, pour dix ans. In-8 de 318 ff. chiffr., impr. en jolies lettres rondes.

Au titre, la marque de *Dolet*, entourée de la devise : *Scabra et impolita ad amussim dolo atque perpolio* (Silvestre, n° 389).

Au v° du titre est placée la table.

Le *Dialogue* occupe les ff. 299 *v°* — 306 *r°*.

Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 6412 (Catal. de La Vallière par Nyon, n° 12885). — Musée britannique, C 46. b (exemplaire incomplet des ff. 281 et 288, sign. N). — Biblioth. roy. de Munich, *P. O. gall.* 8°, 1382.

*D*².— Les || OEuures || de Clement || Marot de Ca- || hors, Valet || de chambre du Roy. || ❦ || Augmentées d'ung grand nombre de ses || compositions nouuelles, par cy de- || uant non imprimées. || Le tout soingneusement par luy mesmes reueu, || & mieulx ordonné, comme lon || uoyrra cy apres. || *A Lyon*, || *Chés Estienne Dolet.* || 1543. || Auec privilege du Roy, pour dix ans. In-8 de 304 et 76 ff.

Au titre, une petite marque de *Dolet*, avec la devise : *Scabra dolo* (Silvestre, n° 910). Au v° du titre est le *Contenu des Œuvres de Marot.*

La seconde partie contient les *Œuvres de Clement Marot les plus nouvelles et recentes.* Au v° du dernier f. est placé une grande marque au-dessous de laquelle on lit : *Dolet*, || *Preserue moy, ô Seigneur*, || *des calumnies des* || *hommes.*

Le *Dialogue* occupe les ff. 51 *v°* — 58 *r°* de la seconde partie.

Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 6413. — Biblioth. municipale de Lyon, n° 2765. — Biblioth. de M. Guyot de Villeneuve, à Paris. — Catal. Didot, 1878, n° 247.

S. —

LES OEVVRES DE CLEMENT MAROT, DE CAHORS, VALLET DE CHAMBRE DV ROY.

*

Plus amples, & en meilleur ordre que parauant.

CONSTANTIA

ADVERSIS DVRAT.

A Lyon, à l'enseigne du Rocher.
1545.

In-8 de 479 pp., 7 ff. pour la *Table*, 1 f. pour la marque et 264 pp. pour les *Traductions*.

Cette édition, la dernière qui ait été donnée du vivant du poëte (le titre de la plupart des exemplaires porte la date de 1544), est de beaucoup la plus correcte. Les œuvres de Marot y ont été rangées dans un ordre nouveau, « soubz la correction et bon jugement de l'autheur » ; le texte en a été revu avec plus de soin que dans les éditions de Dolet ; aussi en avons-nous adopté toutes les leçons.

L'éditeur a classé le *Dialogue* parmi les opuscules, pp. 22-36.

Biblioth. nat. Y. 4489, Rés. — Biblioth. de M. le baron James de Rothschild, à Paris. — Musée britannique, 11475. b (exemplaires datés de 1544).— Biblioth. munic. de Lyon, 2766. — Musée britannique, 1073. e. 7 (exemplaires datés de 1545).

C. — Dialogue de deux Amoureux.

Recueil de Copenhague, pp. 40-60.

M — Farce de deux Amoureux, recreatis et fort joyeux.

Biblioth. nat., ms. franç. n° 24341 (*olim* La Vallière, 63), fol. 183 *v°* — 190 *r°*.

Ce manuscrit a dû être exécuté à Rouen vers 1580. Le texte qu'il nous fournit pour le *Dialogue* de Marot est très-inférieur à celui des éditions décrites ci-dessus. Il a

été reproduit une première fois par MM. Leroux de Lincy et Michel, dans leur *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux* (Paris, Techener, 1837, 4 vol. pet. in-8), II, n° 34, et une seconde fois par M. Édouard Fournier dans *Le Théâtre français avant la Renaissance* (Paris, Laplace, Sanchez et Cie [1872], pp. 307-313.

Le dernier éditeur de Marot, M. Georges Guiffrey, a longuement commenté le *Dialogue*, mais il s'est glissé dans son travail quelques inexactitudes.

Sans pousser plus loin ces détails bibliographiques, nous dirons que le *Dialogue* figure parmi les pièces récréatives jointes à l'édition des *Œuvres* de *Coquillart* qui porte la date de 1597 (1).

(1) Voyez ci-dessus, p. xxxj.

IV.

FARCE NOUVELLE DE DEUX JEUNES FEMMES QUI COIFÉRENT LEURS MARIS, PAR LE CONSEIL DE MAISTRE ANTITUS.

Cette farce est une de celles dont nous devons la connaissance au recueil de Copenhague (pp. 61-77). Le texte que nous fournit ce recueil paraît avoir été altéré en plus d'un endroit, et le sens n'en est pas toujours facilement saisissable. Ce qui fait le principal intérêt de la pièce, c'est l'apparition sur la scène d'un personnage réel, maistre Antitus.

Antitus, « chappelain de la saincte chappelle aux ducs de Bourgoigne » à Dijon, a traduict en français l'*Ystoire de deux vrays amans, Eurial et Lucresse*, d'Æneas Sylvius Piccolomini (1); il paraît avoir eu de son temps une réputation toute particulière d'homme jovial et de bonne

(1) Aucune des éditions connues de cette traduction ne porte de date (voy. Brunet, I, 68); la plus ancienne paraît être celle dont un exemplaire a figuré, en 1878, à la vente des livres de M. A. Firmin Didot (n° 648 du Catal.). Le texte latin avait été plusieurs fois imprimé avant 1475.

humeur. Il ne serait pas surprenant qu'il dût être confondu avec le Johannes Antitus, cité, en 1478, par Guillaume Coquillart comme « glossator juris civilis » (1). On le voit figurer comme médecin, en compagnie de maistre Odo et de maistre Pultus, dans la *Vengeance de nostre Seigneur, par personnages* (2); Nicole de la Chesnaye le cite dans la *Condannacion de Bancquet*, comme un amateur de bonne chère (3); enfin Rabelais n'a pas manqué de le mettre au nombre des cuisiniers qui entrèrent dans la truie gigantesque de frère Jean (4).

Les aptitudes gastronomiques de maistre Antitus lui valurent par antiphrase le sobriquet

(1) Ed. d'Héricault, II, 83.

(2) Voy. l'édition de Paris, d'Alain Lotrian, 1539, in-4, fol. 28 *d* - 31 *a*. — La plus ancienne édition est de 1491 (Brunet, V, 1120).

(3) L'Escuyer

Ha ! vous avez fait ceste feste ?
Quel maistre Antitus ! . . . . .

Voy. P. L[acroix] Jacob, *Recueil de Farces, Sotties et Moralités* (Paris, 1859, in-16), 328 ; E. Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, 234.

(4) Rabelais, IV, XL. — L'auteur du livre V de *Pantagruel* (chap. II et VII) applique le nom d'Antitus à un personnage qui aime à bien boire et à bien manger.

d'Antitus des Cressonnières, que Rabelais rapporte également (1) et que nous trouvons plus tard dans un factum dirigé contre le médecin Joseph du Chesne (2). La célébrité d'Antitus ne s'arrêta pas au XVIe siècle ; son nom fut accolé à ceux de divers autres personnages rabelaisiens dans des facéties publiées au commencement du XVIIe siècle (3).

Ainsi qu'il arrive souvent, dès que le nom d'Antitus fut passé en proverbe, on oublia celui qui l'avait porté ; aussi les commentateurs

(1) « Ce fut au retour de la Bicocque, alors qu'on passa licentié maistre Antitus des Cressonnières, en toute lourderie, comme disent les canonistes. » *Gargantua*, II, XI.

(2) *Magistri Antiti de Cressonières ad magistrum Josephum Quercetanum Epistola;* Basilae, 1575, in-8.

Voy. la note de La Monnoie sur la Croix du Maine, II, 5.

(3) *Les Grands Jours d'Antitus, Panurge, Gueridon et autres*; s. l. n. d. [Paris, 1614], in-8.

Ce factum est une espèce d'allégorie burlesque, où figurent des personnages parlant divers patois ; maistre Antitus y personnifie la noblesse.

La Continuation des Grands Jours interrompus d'Antitus, Panurge et Gueridon ; s. l. n. d. [Paris, 1614], in-8.

Conference d'Antitus, Panurge et Gueridon ; s. l. n. d. [Paris, 1614], in-8.

Nous avons vu les deux premières pièces chez M. le baron James de Rothschild ; la troisième a été réimprimée par M. É. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, VII, 279-301.

de Rabelais ont-ils cherché à l'expliquer de plusieurs manières peu satisfaisantes (1). La Monnoie lui-même, qui eût dû, mieux qu'un autre, connaître un écrivain dijonnais, dit dans ses notes sur Du Verdier, qu'Antitus est « un mot fait à plaisir ». Les éditeurs de la *Condannacion de Bancquet* ne sont pas plus heureux (2).

Maistre Antitus a cependant existé; nous savons même qu'il mourut au commencement du XVIe siècle. Le poëte chroniqueur Nicaise Ladam, dit le Songeur, dit Bethune et Gre-

(1) « Maistre Antitus de Cressonières », dit Antoine Oudin (*Curiosités françoises;* Paris. 1648, in-8, 14) : « un badin qui se mesle impertinemment de tout ». — « Maître Antitus », dit L. Duchat, « est un nom burlesque de même signification à peu près que maître Aliboron. » Le même critique cite ensuite, d'après Du Verdier, l'*Ystoire de deux vrays Amans*, et comme il n'en connait que l'édition imprimée à Lyon par Olivier Arnoullet, en 1532, il la tient pour postérieure au *Pantagruel*. On trouvera dans l'édition *variorum* publié par Dalibon (III, 333), les notes de plusieurs autres commentateurs.

(2) « *Faire de l'Antitus* », dit M. P. Lacroix, « c'était faire l'important. Rabelais a placé cet Antitus parmi les cuisiniers célèbres (liv. IV, ch. XL); on peut donc croire que c'était en effet une espèce de Lucullus du moyen-âge. » — M. Fournier dit de son côté : « On ne sait quel était ce docteur dont la science fut certainement la cuisine, comme on le voit par la place que Rabelais lui donne au ch. XL de son livre IV. »

nade, le cite dans son *Epitaphe de Philippes d'Austrice* (1506), et déplore sa mort comme un événement assez récent. Pour chanter dignement ce prince, dit le Songeur, il faudrait avoir :

L'entendement maistre Jehan de Mun,
Lequel n'est pas aulx servant de chascun,
Semblablement maistre Jacques Myllet ;
Après, le bon cronicqueur Chastelet ;
Le sens ausy de maistre Allain Chartier,
Le bon gantoys George l'Adventurier,
L'invencion (1) du composeur La Marche,
Qui par [la] Mort au monde plus ne marche ;
Le grand poéte evesque d'Angoulesme ;
Maistre Antitus ; dont chascun Dieu ayt l'ame (2) :
S'ilz sont tous mors, on ne les peult ravoir (3).

Notre farce nous présente maistre Antitus sous un aspect nouveau ; il ne s'agit plus ici d'un gourmand, mais d'un homme trop galant et trop complaisant envers les femmes. A ce titre, elle comble une lacune dans la tradition relative au chapelain des ducs de Bourgogne.

(1) *Impr.* Puis l'invencion.

(2) *Impr.* dont chascun, Dieu, en ayt larmes.

(3) *L'Epitaphe de feu treshault, trespuissant et redoubté prince Phelippes d'Austrice, roy de Castille, de Leon et de Grenade* ; s. l. n. d. [Valenciennes, pour Antoine Membrée, 1506], in-goth., fol. Ai, v^0.

Biblioth. de M. le baron James de Rothschild.

V.

FARCE MORALISÉE A QUATRE PERSONNAGES, C'EST ASSAVOIR : DEUX HOMMES ET LEUR DEUX FEMMES, DONT L'UNE A MALLE TESTE ET L'AUTRE EST TENDRE DU CUL.

Cette farce « moralisée » contient, en effet, une leçon de morale, mais une leçon, assez peu édifiante. Des deux femmes qui sont en scène, l'une comble son mari d'attentions et de petits soins, et ne se fait pas scrupule de le tromper en secret; l'autre, qui est un modèle de fidélité conjugale, est, au contraire, bourrue, acariâtre, intraitable; aussi la conclusion est-elle tout à l'avantage de la première. Le mari trompé prend lui-même gaiement son parti de ses infortunes :

> Encor qu'il soit vray, je maintien
> Que je suis mille fois plus ayse.

Il y a dans cette situation des éléments comiques que l'auteur a fort bien su mettre en

œuvre. Si le sujet prête à quelques détails un peu vifs, le ton général de la pièce ne sort pas des limites de la gaîté ; aussi ne pouvons-nous comprendre que M. Magnin l'ait placée dans la catégorie des « parades de carrefours » (1). Nous y voyons bien plutôt, quant à nous, l'œuvre d'un bazochien. A ce point de vue, la citation latine : *Eva, multiplicamini*, etc. (v. 242), des expressions comme *ergo* (v. 58, 148) et surtout *reus* (v. 338) nous paraissent significatives.

Aucune allusion ne permet d'assigner à notre farce une date précise ; la langue nous reporte à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. Les auteurs de cette époque, André de la Vigne, en particulier (2) aimaient les jeux

(1) *Journal des Savants*, 1858, 267.

(2) Les pièces dramatiques d'André de la Vigne qui nous sont connues sont :

Le *Mistère de sainct Martin*, la *Moralité de l'Aveugle et du Boiteux ;* la *Farce joyeuse du meusnier, dont le diable emporte l'ame en enfer*, représentés à Seurre au mois d'octobre 1496 (Biblioth. nat., mss. franç., n° 24332, *olim* La Vall. 51. — La moralité et la farce ont été publiées par Francisque Michel, *Poésies des XVe et XVIe siècles ;* Paris, Silvestre, 1830-1832, in-8 ; par M. P. Lacroix, *Recueil de Farces, Soties et Moralités*, 211-266 ; par M. Édouard Fournier, *Le Théâtre français avant*

de mots semblables à ceux que nous trouvons au début de la pièce (1), mais quelques ressem-

la Renaissance, 155-174; par M. Mabille, *Choix de Farces*, I, 131-154; II, 271-315);

Le nouveau Monde avec l'estrif du Pourveu et de l'Ellectif (Paris, dimanche 11 juin 1508);

Sotie a huict personnaiges 1514).

Ces deux dernières pièces lui sont simplement attribuées (voy. Picot, *La Sottie en France*, 39-43; *Romania*, VII, 270-274).

(1) Jeux de mots sur *mort* (v. 18-22) et sur *corde* (v. 28-32).

Ces jeux de mots sont anciens, puisqu'on trouve déjà dans Bauduin de Condet (éd. Scheler, I, 181) un morceau où le mot *mors* est employé dans toutes ses significations, mais jamais ils n'eurent autant de vogue qu'à la fin du XVe siécle. Nous citerons, entre beaucoup d'autres, une pièce d'André de la Vigne, qui commence ainsi :

Puisque cordiers ont mal noué leur corde
Au port des Cordes, dont venoit leur concorde,
De corde encorde par dedens leurs cordons....

(*Le Vergier d'honneur*, éd. s. l. n. d., in-fol., goth., fol. *Viij a*),

et un huitain bien connu qui figure dans les *Motz et Sentences dorées du maistre de sagesse Caton* (Paris, Pierre Grosnet, s. d., pet. in-8 goth., fol. *Dvij*, *r*°) :

Quant un cordier cordant
Veult corder une corde....

Un petit poëme que MM. de Montaiglon et de Rothschild (*Recueil de Poésies françoises*, XII, 128-134) ont cru pouvoir

blances, peut-être fortuites, ne nous permettent pas de faire une attribution.

BIBLIOGRAPHIE.

A. — Farce moralisee || a quatre personnaiges : C'est || assauoir / deux hõmes / et leur || deux femmes / dont lune a molle teste : Et laultre est tendre du Cul. — ¶ *Cy fine la farce des deux marys / Et de leur deux || femmes. Imprime || a Lyon a la maison || de feu Barnabe Chaus- || sard / pres nostre da- || me de Confort. S d.* [*vers* 1545], in-4 goth. allongé de 10 feuillets de 47 lignes à la page, impr en gros caractères, sign. A-B par 4, C par 2.

La pièce n'a qu'un simple titre de départ, imprimé en lettres de forme, et n'est orné d'aucun bois. Le r° du 1er f. contient 40 lignes de texte.

Musée britannique, $\frac{\text{C. 20. d.}}{\text{10.}}$

attribuer à André de la Vigne, la *Doloreuse Querimonie de Blès,* renferme comme notre farce des jeux de mots sur *corde* et *mort :*

A cors cordans corps d'homs sont concordés ;
Cordés cordons et ne me descordés (p. 133).

O Mort, qui mord et tout remords rends mort (p. 134).

B. — Moralité, || Et Farce nouuelle, || tres belle, & fort ioyeuse, à || quatre personnages. || C'est a sçauoir, || Deux hommes, & leur deux femmes : || dont l'vne a male teste, & l'autre || est tendre de cul.

Recueil de Copenhague, pp. 78-121.

VI.

FARCE JOYEUSE ET RECREATIVE A DEUX PERSONNAGES, C'EST A SÇAVOIR : LE PELERIN, LA PELERINE, ACCOMPAGNEE DE DEUX PETIS ENFANS, [PAR CLAUDE MERMET].

Nous avons sur cette farce des renseignements plus précis que sur les précédentes. L'un de nous, dans ses recherches sur la sottie (1), a donné des détails nouveaux sur une pièce intitulée *Le Pelerinage de Mariage*, qui fut jouée à Rouen au mois d'octobre 1556, par une troupe composée de Pierre le Pardonneur, Toussaint Langlois, Nicolas Lecomte, Jacques Langlois, Nicolas Transcart, Robert Hurel, et « trois petits enfants chantres ». Les représentations de cette troupe furent brusquement interrom-

(1) Picot, *La Sottie en France*, 82-85 (*Romania*, VII, 313-316).

pues par ordre du parlement de Rouen ; les acteurs, menacés de ruine, n'obtinrent qu'à grand'peine l'autorisation de continuer leurs représentations, et la farce du *Pelerinage* ou *Retour de Mariage*, fut formellement exclue de leur répertoire. On a supposé que cette interdiction avait été motivée par une parodie des litanies du samedi saint, que le Pardonneur avait introduite à la fin de la sottie. Cette hypothèse paraît confirmée par le texte que nous publions aujourd'hui. La *Farce du Pelerin et de la Pelerine* n'est en effet qu'un remaniement abrégé du *Pelerinage de Mariage*, Le nombre des acteurs a été réduit, le récit des pèlerins a subi des retranchements, mais la donnée est restée la même. Un pèlerin, qui vient de parcourir une longue route, la route du mariage, rencontre une pèlerine qui veut s'engager dans le même chemin. Il fait tous ses efforts pour la détourner de son projet et la décider à renoncer au mariage ; paroles perdues : la femme tient à poursuivre son voyage. La pièce, que nous croyons être une sottie, se termine par une « légende », ou litanie grotesque, dans laquelle on retrouve deux des couplets de la farce pri-

mitive, mais qui n'offrent plus la parodie des prières de l'église (1).

L'auteur de ce remaniement a pris soin de se faire connaître par un acrostiche placé en tête de la farce (2); cet auteur est Claude Mermet, notaire du duc de Savoie à Saint-Rambert, qui nous a laissé divers ouvrages en prose ou en vers, publiés à Lyon de 1574 à 1601 (3).

(1) Cette litanie, comme celle de Le Pardonneur, est visiblement imitée d'une énumération satirique qui se trouve dans les *Nouveaulx Droitz* de Coquillart (éd. d'Héricault. I, 102-107).

(2) Le hasard seul nous a fait découvrir cet acrostiche, que la disposition typographique n'indique pas dans l'édition originale.

(3) Voici la liste des ouvrages de Claude Mermet qui nous sont connus :

1° *La Boutique des Usuriers, avec le Recouvrement et Abondance des vins*; Lyon, Jean Pichard, 1574, in-8.

Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 169-186

2° *La Boutique des Usuriers, avec le Recouvrement et Abondance de bleds et vins*; Paris, Noel Le Coq, 1575, jouxte la coppie imprimée à Lyon, in-8.

Cat. La Vallière par De Bure, n° 3913 (41); Cat. Paradis (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1879), n° 274.

3° *La Pratique de l'Orthographe françoise;* Lyon, Basile Bouquet, 1583, in-16.

Cat. Coste, n° 596.

Claude Mermet ne paraît pas avoir jamais fait le voyage de la Normandie, ni même celui de Paris ; or, comme il est peu probable que la sottie de Le Pardonneur ait jamais été imprimée, il faut croire que le notaire de Saint-Rambert aura connu le *Pelerinage de Mariage* par une représentation donnée à Lyon. La troupe, qui jouait à Rouen au mois d'octobre 1556, ne pro-

4° *Le Temps passé de Claude Mermet;* Lyon, Leonard Odet, 1583, in-8.

Du Verdier, I, 352.

5° *La Tragedie de Sophonisbe reine de Numidie, traduite de l'italien de Trissino ;* Lyon, Leonard Odet, 1584, in-8.

Cat. Solar, n° 1641.

6° *Le Temps passé de Claude Mermet ;* Lyon, Basile Bouquet, 1585, in-8.

Biblioth. nat., Y 4544, Rés.

Il existe des exemplaires qui portent la rubrique : Lyon, pour François Arnoullet (Brunet, III, 1659).

Une des pièces contenues dans ce volume, la *Consolation des Mal Mariez* (p. 76), est précédée d'un acrostiche analogue à celui qui précède notre farce.

7° *Le Temps passé de Claude Mèrmet ;* Lyon, les heritiers de B. Rigaud, 1601, pet. in-8.

Biblioth. nat., Y 4545, Rés.

Cette édition diffère très-notablement de la précédente.

longea pas son séjour dans cette ville et parcourut sans doute les diverses provinces de France; il est naturel de penser qu'elle vint à Lyon.

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil de Copenhague, 122-139.

VII.

LA PRESENTATION DES JOYAUX, A DEUX PERSONNAGES, C'EST A SÇAVOIR. LE SOT ET LE MESSAGER.

Cette pièce était probablement destinée, comme la suivante, à être jouée à une noce. Elle ne se compose que d'une scène assez courte où deux personnages sont censés offrir à une dame les joyaux que lui envoie son fiancé. Le jeu des acteurs, qui sans doute se livraient à des gestes et à des grimaces grotesques, devait en être le principal élément comique.

Le Sot, qui interrompt à tout propos le Messagier, rappelle le Sot qui répond aux deux galants dans la *Farce tresbonne et fort recreative pour rire des Cris de Paris* (1). Deux pièces, que nous pouvons rapprocher de la nôtre, la *Farce joyeuse tresbonne, a deux personnages, du Gaudisseur qui se vante de ses faictz et ung Sot qui*

(1) Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 303-325

luy respond au contraire (1), et le *Sermon joyeux de bien boire, a deux personnages* (2), nous offrent le même procédé dramatique (3).

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil de Copenhague, 140-148.

---

(1) Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 292-302.
(2) *Ibid.*, II, 5-20
(3) Cf. Picot, *La Sottie en France*, 67 (*Romania*, VII, 298).

VIII.

NOUVEAU ET JOYEUX SERMON CONTENANT LE MENAGE ET LA CHARGE DE MARIAGE, POUR JOUER A UNE NOPCE, A UN PERSONNAGE.

Cette pièce reproduit une énumération dont la littérature du moyen-âge nous fournit plus d'un exemple. Après le *Dit de Menage* (1) et l'*Oustillement au villain* (2), on peut citer le *Ditté des choses qui faillent en menage et en mariage* (3), ditier qui se rapproche plus particulièrement de notre sujet, puis la *Complaincte du nouveau Marié, lequel Marié se complainct des extencilles qu'i luy fault avoir a son mesnaige* (4).

(1) *Le Dit de Menage, pièce en vers du XIIIe siècle, publiée par M. Trébutien* (Paris, Silvestre, 1835, in-8).

(2) *De l'Oustillement au villain (XIIIe siècle), publié par M. Monmerqué* (Paris, Silvestre, 1833, in-8).

(3) Jubinal, *Nouveau Recueil de Contes, Ditz et Fabliaux* (Paris, 1839-1842, 2 vol. in-8), II, 161-169.

(4) Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 218-228.— Une autre pièce, réimprimée dans le même volume (17-32), les *Tenébres de Mariage*, contient aussi une énumération des choses nécessaires en ménage.

La vogue de ces énumérations durait encore au XVIe siècle ; ainsi nous voyons Gratien du Pont dresser une longue liste des objets requis en ménage :

> Premièrement il y fault, pour les lictz,
> Coytes, couvertes, coyssins, linceulx, chalictz,
> Rideaux, courtines, oreillers, mathelas (1).

Le *Sermon*, que nous publions ci-après, nous paraît avoir été composé à peu près à la même époque que le poëme de Gratien du Pont. L'auteur s'est inspiré particulièrement de la *Complaincte du nouveau Marié*. Les objets qu'il énumère sont en grande partie les mêmes ; dans deux passages, que nous avons relevés en note, l'expression est toute semblable.

Le titre même du *Sermon* nous apprend qu'il était destiné à être joué à une noce. Les joueurs de farces, que les seigneurs ou les riches bourgeois appelaient pour égayer les convives pendant ou après les grands repas, ne craignaient pas de se permettre des plaisanteries d'un genre fort risqué. Nous en avons une autre preuve

(1) *Controverses des Sexes masculin et femenin*, éd. de 1540, in-16, IIe livre, fol. 109-111.

dans la pièce bien connue de Roger de Collerye, intitulée : *Discours pour une noce* (1).

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil de Copenhague, 149-157.

(1) *Œuvres de Roger de Collerye*, éd. d'Héricault, 111-122. Cette pièce a été imprimée séparément sous les titres de : *Sermon joyeux pour advertir la nouvelle mariée de ce qu'elle doit faire la première nuict* (Rouen, Nicolas Lescuyer, vers 1600, in-8) ; *Discours joyeux pour advertir la nouvelle mariée*, etc. (Rouen, Loys Costé, vers 1600, in-8 ; réimpr. chez Guiraudet à Paris, en 1830) ; *Plaisant Discours et Advertissement aux nouvelles mariées pour se bien et proprement comporter la première nuict* (Lyon, 1606 ; réimpr. chez Pinard à Paris, en 1829, et chez Salomon, à Strasbourg, en 1851).

IX.

MAISTRE HAMBRELIN, SERVITEUR DE MAISTRE ALIBORUM, COUSIN GERMAIN DE PACOLET.

Les monologues dramatiques qui nous sont parvenus se rattachent à trois types que nos anciens joueurs de farces ont particulièrement affectionnés : les amoureux, les charlatans, les soldats ridicules. Le *Franc Archier de Baignollet*, dont nous avons parlé ci-dessus (n° II), est le spécimen le plus brillant du troisième type ; nous avons maintenant à parler du second.

Le plus ancien spécimen que nous connaissions de ces vanteries de charlatans est une petite pièce provençale de Raimon d'Avignon, dans laquelle un homme énumère tous les métiers qu'il sait faire (1). Le *Diz de l'Erberie* de Rutebeuf (2) est plus spécial ; il ne met en scène qu'un

(1) Cette pièce, sur laquelle M. Paul Meyer a bien voulu attirer notre attention, a été publiée par Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 3e éd., 307.

(2) *Œuvres de Rutebeuf*, éd. de 1839, I, 250-259 ; éd. de 1874, II, 51-62.— *Les Rues et les Cris de Paris au XIIIe siècle, par Alfred Franklin* (Paris, 1876, in-16), 165-174.

marchand d'orviétan. Les *Ditz de maistre Aliboron qui de tout se mesle* (1), qui datent de la seconde moitié du XVe siècle, appartiennent à la même série que le poëme de Raimon d'Avignon, mais ne peuvent pas être considérés comme une œuvre dramatique; il en est autrement d'une autre pièce, du même temps, *Watelet de tous mestiers* (2), qui a été sans aucun doute composée pour le théâtre. *Watelet*, écrit par un poëte du nord de la France, offre un grand nombre d'expressions appartenant au dialecte picard. Ces particularités de langage n'empêchèrent pas un auteur, que nous croyons parisien, de le remettre à la scène en 1537, sous un nouveau titre. *Maistre Hambrelin, serviteur de maistre Aliboron, cousin germain de Pacolet* (3), n'est en effet qu'un remaniement de *Watelet*. MM. de Montaiglon et de Rothschild ont pensé qu'*Hambrelin* avait dû être joué à Rouen; nous avons pris sur ce point l'avis d'un

(1) Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 33-41.

(2) *Ibid.*, XIII, 154-169.

(3) Pacolet est le nom d'un nain qui figure dans le roman de *Valentin et Orson*. Avec une habileté qui surpassait celle d'Aliboron et d'Hambrelin, ce nain fabriqua pour son maître un cheval volant, qui prit à son tour le nom de Pacolet.

bibliophile normand fort érudit, M. Charles Lormier, qui nous a fait remarquer avec beaucoup de raison que, parmi les nombreux talents de ce personnage, il n'y en a pas un qui se rapporte plus particulièrement à Rouen. S'il sait « filer estouppe et lin (v. 58) », il ne le dit pas en franc *purin ;* s'il sait « plaider, alleguer loy (v. 14) », s'il est « advocat, procureur (v. 103) », il n'insiste pas sur ce talent, le premier de tous dans le pays de la chicane ; enfin, s'il se dit « homme de sçavoir et science (v. 37) », il ne fait cependant pas allusion aux palinods, ces concours si chers aux Rouennais. Ces raisons nous paraissent d'autant plus convaincantes qu'il n'existe pas et n'a jamais existé à Rouen de « rue des Trois-Caillettes (v. 301) », tandis que ce nom peut se confondre avec celui de la rue des Trois-Cannettes, à Paris. Les expressions picardes, conservées en 1537, pour être plus facilement intelligibles aux Normands qu'aux Parisiens, ne prouvent rien dans la question, car le héros de la pièce revendique lui-même sa patrie : « Je suis Picard, je suis Flameng (v. 271) ».

Après *Watelet* et *Hambrelin*, le valet propre

à tout faire les métiers subit une dernière transformation. Vers 1580, un poète parisien, Christophe de Bordeaux, en corrigea les provincialismes, y ajouta quelques vers de son crû et le fit imprimer sous son nom, en lui donnant un nouveau titre : *Varlet à louer, à tout faire* (1).

Une autre pièce, publiée par Christophe de Bordeaux, fait pendant au *Varlet*, la *Chambrière a louer à tout faire* (2). Nous ignorons si cette pièce est bien l'œuvre du poète qui se l'attribue, ou si c'est un simple remaniement d'une composition antérieure ; en tout cas, elle ne clot pas encore la liste des monologues appartenant au genre qui nous occupe. On peut y faire rentrer le *Monologue d'un Clerc de Taverne* (3) et la *Fille basteliére* (4). Le garçon de cabaret et la fille du saltimbanque possèdent des talents qu'Hambrelin lui-même n'avait pas. Le nom de notre personnage passa cependant en proverbe pour désigner un homme propre à

(1) Montaiglon, *Recueil*, I, 73-88.

(2) *Ibid.*, I, 89-108.

(3) *Ibid.*, XI, 46-54.

(4) Biblioth. nat., ms. franç. n° 24341 (La Vallière, 63), fol. 7, r° - 11, r° ; — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil* I, n° 1.

tout faire, un « tausendkünstler ». On le trouve dans une chanson imprimée en 1549, avec une mélodie de Janequin :

Maistre Ambrelin , confesseur de nonnettes ,
Fin crocheteur de leurs pechez couvertz ,
Confessa tant l'une des plus jeunettes
Qu'a son plaisir la fit mettre à l'envers.... (1).

Le nom d'Ambrelin figure encore dans l'envoi d'une ballade insérée dans l'*Amoureux Passe-temps :*

Prince, jamais je ne cessoye ;
Toute femme d'amour pressoye,
Tant que nommé fus Ambrelin ;
Mais maintenant faut que je soye
Banny du jeu de la sausoye
Par aller trop a son moulin (2).

Enfin Ambrelin est le nom du valet dans la *Nouvelle tragi-comique* de Marc de Papillon, dit le capitaine Lasphrise (3).

Hambrelin est oublié aujourd'hui, mais le

(1) *Premier Livre contenant xxv chansons nouvelles à quatre parties en deux volumes* ([Paris], Nicolas du Chemin, 1549, in-4 obl.,) fol. 18 *b* ; — Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XIII, 428.

(2) *L'amoureux Passetemps declaré en joyeuse poesie* (Lyon, Benoit Rigaud, 1570 et 1582, in-16), p. 30 de la réimpression.

(3) Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, VII, 464.

XVIIIe siècle lui a donné pour successeur Michel Morin, « bedeau de l'église du lieu et village de Beauséjour en Picardie, décédé le 1er mai 1731 ». Ce personnage savait également bien se battre, conter des histoires, faucher un pré, faire des fagots, sonner les cloches, chanter au lutrin, aller à la chasse ou à la pêche, dénicher les oiseaux ; bref il avait tous les talents (1). On dit encore aujourd'hui d'un homme propre à faire tous les métiers : « C'est un vrai Michel Morin » (2).

BIBLIOGRAPHIE.

A. — M. hambrelin || Seruiteur de Maistre Aliborum || Cousin germain de Pacolet. — *Finis*. || Hardy en fortune. || 1537. *S. l.* [*Paris*] ?, pet. in-8 de 8 ff. de 21 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. *A*.

La première ligne du titre est imprimée en gros caractères goth.; les deux autres lignes sont en lettres rondes. Au-dessous de l'intitulé est un bois assez grossier, qui

(1) Voy. l'*Éloge funèbre* et les autres pièces facétieuses que M. Charles Nisard a réimprimés dans son *Histoire des Livres populaires* (Paris, 1854, in-8), I, 440-478.

(2) Ce proverbe manque au recueil de M. Le Roux de Lincy.

représente un homme dans une chaire adressant la parole à divers personnages assis ou debout devant lui.

Biblioth. munic. de Versailles, E. 456 *c* (G 31).

B.— Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum cousin germain de Pacolet. *S. l. n. d.* [*Paris?*, *vers* 1540], pet. in-8 de 8 ff. de 27 lignes à la page, impr. en lettres rondes.

Catal. La Vallière par De Bure, II, n° 3095, dans un recueil acheté pour la Bibliothèque du Roi, mais qui ne se retrouve pas aujourd'hui. Nous donnons notre description d'après les notes mss. de Van Praet.

C.— Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet. *Imprimé dessouz le cadre en la presse sur le marbre. S. l. n. d.* [*vers* 1540], pet. in-8 de 4 ff. de 22 lignes à la page, caract. ital.

La formule : *Imprimé sous le quadre, à la presse, sur le marbre,* se retrouve sur le titre de *La Tasse, comédie propre pour estre exhibée au temps de Caresme-prenant* (voy. *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes;* Paris, Barraud, 1873, in-8, III, iii).

Biblioth. Méjanes à Aix, n° 29880.

D.— ¶ M. Hambrelin || seruiteur de maistre Aliborum cousin germain de || Pacolet. —

Explicit S. l. n. d. [*Paris*?, *vers* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff.

Au titre, un bois qui représente un personnage vêtu d'une longue robe fourrée, près duquel se tient un petit écolier ou valet, qui porte la main à son chaperon.

Nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire de cette édition et nous n'en donnons la description que d'après la réimpression de Silvestre (G).

E. — M. Hambrelin || Seruiteur de || maistre Aliborum, cou- || sin germain de Pacollet.— *Fin.*

Cette édition, précédée d'un titre séparé, occupe les ff. F2-F8 du volume suivant :

La || Nauigation || Du Compaignon à la || Bouteille || Auec le Discours des ars & Scien- || ces de Maistre Hambrelin. || *A Paris.* || *Pour Claude Micard, au clos* || *Bruneau à la chaire* || 1576. Pet. in-16 de 48 ff. non chiffr., titre encadré, sign. A-F.

Biblioth. nat. Y. 4508, Rés.

Selon M. Brunet (IV, 1068), *Maistre Hambrelin* ne se trouve pas dans les autres éditions de la *Navigation*.

F. — Le Seruiteur qui se || vante de sçauoir tout faire, lequel || est fort plaisant & recreatif. || Maistre Ambrelin, seruiteur de || monsieur Pacolet.

Recueil de Copenhague, pp. 158-173.

G. — Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc. (*Paris, Silvestre et Potier*, 1830-1858), in-16, n° 23.

Reproduction de l'édition D, précédée d'une notice par A[uguste] V[einant]. L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1858.

H. — La Navigation du Compaignon à la bouteille, suivie de Maistre Hambrelin. Réimpression textuelle faite sur l'édition de Paris, Cl. Micard, 1576 ; augmentée d'une Introduction et de notes par Philomneste junior [Gustave Brunet]. *Genève, Chez J. Gay et fils, éditeur*, [*Impr. Pfeffer et Puky*], 1867. In-16 de XVI et 120 pp.

I. — Recueil de Poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facetieuses, historiques, réunies et annotées par MM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild. Tome XIII (*Paris, Paul Daffis*, 1878, in-16), 170-185.

FIN DE LA NOTICE.

A

FARCE NOUVELLE

TRESBONNE ET FORT JOYEUSE

DU CUVIER,

a troys personnaiges, c'est assavoir :

JAQUINOT,
SA FEMME,
ET LA MÉRE DE SA FEMME.

A *Ai* v° JAQUINOT *commence*

Le grant dyable me mèna bien
Quant je me mis en mariage;
Ce n'est que tempeste et oraige,
. . . . . [ien];

B

FARCE NOUVELLE
ET PLAISANTE

DES FEMMES QUI FONT OBLIGER LEURS MARIS A FAIRE TOUT LE MESNAGE DE LA MAISON ;

a trois personnages, c'est a sçavoir :

JACQUINOT,
SA MÉRE,
SA FEMME.

B *p.* 3 JACQUINOT *commence*

Le grand diable me mena bien,
Quand je me mis en mariage;
Ce n'est que tempeste et orage.
On y est pris d'un tel lien

2 *Impr.* mesnage. — 4 On n'y est pris.

On n'a que soulcy et que peine. 5
Tousjours ma femme se demaine
Comme ung saillant, et puis sa mére
Afferme tousjours la matiére.
. . . . . [est]
Je n'ay repos, heur, ne arrest; 10
Je suis peloté, tourmenté
. . . . . [té]
De gros cailloux sur ma servelle.
L'une crye, l'autre grumelle;
L'une mauldit, l'autre tempeste, 15
Soit jour ouvrier ou jour de feste.
Je n'ay point d'aultre passetemps;

5 *Impr.* et peine. — 11 et tourmenté.

Qu'impossible est d'en eschapper. 5
Je fus bien aysé à tromper
Quand on me print au trebuchet.
Je n'ay nul repos ny arrest;
On ne me fait que tourmenter.
Tantost l'une me vient jetter 10
De gros cailloux en ma cervelle,
Puis elle cry; l'autre groumelle;
Je suis maudit, on me tempeste,
Tant jour ouvrier que jour de feste;
Bref voila tout mon passe-temps. 15

12 crie.

Je suis au renc des mal contens,
Car de rien ne fais mon proffit,
Mais, par le sang que Dieu me fist, 20
Je seray maistre en ma maison
. . . . . .
. . . . . se m'y maitz,

LA FEMME

. . . . . Dea, que de plaictz!
Taisez vous, si ferez que saige. 25

LE MARI

Qu'i a il donc?

LA FEMME

Quoy? Et que sçay je?
Il y a tousjours a refaire,
Et ne pences pas a l'affaire

26 donc *est supplée.* — 27 *Impr.* pence.

Si viendra quelque jour le temps
Que seray maistre en ma maison.

B *p.* 4 LA FEMME

Que dis tu la, gentil oyson?
Tais toy, et tu feras que sage.

LA MÈRE

Qu'y a il a vostre mesnage? 20

LA FEMME

Qu'il y a, Jesus? C'est la rage

De ce qu'il fault a la maison.

LA MÉRE

Dea, il n'y a point de raison 30
Ne de propos; par Nostre Dame,
Il fault obeyr a sa femme,
Ainsy que doit ung bon mary,
. . . . . [ry]
Se elle vous bat aulcunes fois 35
Quant vous fauldrez.

JAQUINOT

Hon, toutesfois
Ce ne souffriray de ma vie.

36 Hon, hon, toulesfois. — 37 Ce ne souffriray je.

Qui saisit ce vilain parfaict.

LA MÉRE.

Raison n'y a a vostre faict,
Mon fils; je jure sur mon ame.
Qu'il faut obeyr a sa femme 25
Ainsi que doit un bon mary,
Et si elle a le cœur mary,
Et qu'el vous batte aucunefois,
Baillant un coup, ou deux ou trois,
Si vous faillez, faut endurer. 30

JACQUINOT

Endurer? Vertu de ma vie,
Le diable n'y sçauroit durer.

24 sur *est suppléé*. — 28 elle.

LA MÉRE

Non ? Pourquoy ? Par saincte Marie,
Pensez vous, se elle vous chastie
Et corrige en temps et en lieu, 40
Que ce soit par mal ? Non, par bieu ;
Ce n'est que signe d'amourette.

A *Aij* JAQUINOT

C'est bien dit, ma mére Jaquette,
Mais ce n'est rien dit a propos
De faire ainsi tant d'agios. 45
Qu'entendez vous ? Voyla la glose.

38 Par *m.* — 43 tresbien.

LA MÉRE

Et pourquoy non, saincte Marie ?
Pensez vous, se elle vous chastie 35
B *p.* 5 Et corrige en temps et en lieu,
Que ce soit par mal ? Non, par bieu ;
Ce n'est que signe d'amourette.

JACQUINOT

Au diable soit, qui le souhaitte,
Un tel amour ! Je ne veux point 40
Que tant soit el léve le poing
Ny que tant soit peu el caquette

35 si. — 41 42 elle.

De ce qu'il fault a la maison.

LA MÉRE

Dea, il n'y a point de raison 30
Ne de propos; par Nostre Dame,
Il fault obeyr a sa femme,
Ainsy que doit ung bon mary,
. . . . . [ry]
Se elle vous bat aulcunes fois 35
Quant vous fauldrez.

JAQUINOT

Hon, toutesfois
Ce ne souffriray de ma vie.

36 Hon, hon, toulesfois. — 37 Ce ne souffriray je.

Qui saisit ce vilain parfaict.

LA MÉRE.

Raison n'y a a vostre faict,
Mon fils; je jure sur mon ame.
Qu'il faut obeyr a sa femme 25
Ainsi que doit un bon mary,
Et si elle a le cœur mary,
Et qu'el vous batte aucunefois,
Baillant un coup, ou deux ou trois,
Si vous faillez, faut endurer. 30

JACQUINOT

Endurer? Vertu de ma vie,
Le diable n'y sçauroit durer.

24 sur *est suppléé*. — 28 elle.

LA MÉRE

Non ? Pourquoy ? Par saincte Marie,
Pensez vous, se elle vous chastie
Et corrige en temps et en lieu, 40
Que ce soit par mal ? Non, par bieu ;
Ce n'est que signe d'amourette.

A *Aij* JAQUINOT

C'est bien dit, ma mére Jaquette,
Mais ce n'est rien dit a propos
De faire ainsi tant d'agios. 45
Qu'entendez vous ? Voyla la glose.

38 Par *m.* — 43 tresbien.

LA MÉRE

Et pourquoy non, saincte Marie ?
Pensez vous, se elle vous chastie 35
B *p.* 5 Et corrige en temps et en lieu,
Que ce soit par mal ? Non, par bieu ;
Ce n'est que signe d'amourette.

JACQUINOT

Au diable soit, qui le souhaitte,
Un tel amour ! Je ne veux point 40
Que tant soit el léve le poing
Ny que tant soit peu el caquette

35 si. — 41 42 elle.

LA MÉRE

J'entends tresbien, mais je propose
Que ce n'est rien du premier an.
Entendez vous, mon amy Jehan ?

JAQUINOT

Jehan! Vertu sainct Pol, qu'est ce a dire ? 50
Vous me acoustrez trop bien en sire
D'estre si tost Jehan devenu.
. . . . . [u]
J'ay non Jaquinot ; mon droit nom
L'ignorez vous ?

LA MÉRE

Mon amy, non, 55

47 bien. — 51 trop *m.* — 55 Non, non, amy, non.

LA MÉRE

C'est la coustume de mesnage
Que, qui se met en mariage,
Endurer faut le premier an. 45
Entendez vous, mon amy Jean ?

JACQUINOT

Jean ! Vertu sainct Paul, qu'est ce a dire ?
Je suis bien accoustré en sire
D'estre si tost Jean devenu.
Jacquinot c'est mon nom cogneu ; 50
L'ignorez vous, dites, ma mére ?

LA MÉRE

Non, mon fils, mais nostre breviére

48 accoustumé.

Mais vous estes Jehan marié.

JAQUINOT

Par bieu, j'en suis plus harié.

LA MÈRE

Certes, Jaquinot, mon amy,
Vous estes un homme abonny.

JAQUINOT

Abonny, moy ! Vertu sainct George ! 60
J'aymeroys mieulx perdre la gorge.
Abonny, moy ? Benoiste dame !

LA FEMME

Il fault faire au gré de sa femme ;
C'est cela, s'on le vous demande.

57 bien plus. — 59 Vous estes homme. — 60 moy *m* — 61 J'aymeroys mieulx qu'on me coupast la gorgez. — 62 moy *m*. — 64 commande.

Nous apprend en une leçon,
Que d'un Jacquinot la façon
B *p*. 6 Vaut autant que Jean marié. 55

JACQUINOT

Par bieu, je suis bien chastié.
. . . . . [dame].

LA FEMME

I faut faire au gré de sa femme,
Car l'Eglise le vous commande.

JAQUINOT

Ha, sainct Jehan ! elle me commande 65
Trop de negoces en effaict.

LA MÉRE

Pour vous mieulx souvenir du faict,
Il vous convient faire ung roullet
Et mettre tout en ung fueillet
Ce qu'elle vous commandera. 70

JAQUINOT

A cela ja point ne tiendra ;
Commencer m'en voys a escripre.

LA FEMME

Or escripvez qu'on puisse lire.

71 ja *est suppléé.* — 73 qu'on le puisse.

JACQUINOT

Saint Jean, la charge est par trop grande! 60

LA MÉRE

Pour mieux vous souvenir du fait,
Il vous convient faire un rolet,
Que tout ce qu'el veut contiendra.

JACQUINOT

A ce point la il ne tiendra.

LA FEMME

Il faut commencer a escrire ; 65
Escrivez qu'on y puisse lire.

63 elle.

Prenez que vous me obeyrez
Ne jamais desobeyrez 75
De faire tout le vouloir mien.

v^0 JAQUINOT

Le corps bieu, je n'en feray rien,
Sinon que chose de raison.

LA FEMME

Or mettez la, sans long blason,
Pour eviter de me grever, 80
Qu'il vous fauldra tousjours lever
Premier pour faire la besongne.

75 ne me desobeyrez. — 76 tout *est suppléé*.

Premier vous vous obligerez
Qu'a jamais vous m'obeyrez,
Accomplissant le vouloir mien.

JACQUINOT

Le corps bieu, je n'en feray rien, 70
Sinon qu'a chose de raison.

B *p*. 7 LA FEMME

Mettez, de peur de me grever,
Qu'il vous faudra tousjours lever
Tout le premier de la maison.

JAQUINOT

Par Nostre Dame de Boulongne,
A cest article je m'oppose.
Lever premier ! Pour quelle chose ? 85

LA FEMME

Pour chauffer au feu ma chemise.

JAQUINOT

Me dictes vous que c'est la guise ?

LA FEMME

C'est la guise, aussi la façon ;
Apprendre vous fault la leçon.

85 Et pour quelle chose.

JACQUINOT

A cet article je m'oppose. 75
Lever premier ! Pour quelle chose ?

LA FEMME

Pour chauffer au feu ma chemise.

JACQUINOT

Par bieu, voila belle sottise.

LA FEMME

Cil qui ne la chauffe on l'estrille
C'est la mode de ceste ville. 80

76 Lever le premier ! Et pour quelle chose ?

LA MÉRE

Escripvez.

LA FEMME

Mettez, Jaquinot. 90

JAQUINOT

Je suis encor au premier mot;
Vous me hastez tant que merveille.

LA MÉRE

De nuyt, se l'enfant se resveille,
Ainsi que faict en plusieurs lieux,
Il vous fauldra estre songneux 95
De vous lever pour le bercer,

91 Je suis icy encor.

LA MÉRE

Escrivez.

LA FEMME

Mettez, Jacquinot.

JACQUINOT

Je suis encore au premier mot;
Vous me hastez tant que merveille.

LA MÉRE

De nuict, si l'enfant se resveille,
B *p.* 8 Ainsi qu'advient en plusieurs lieux, 85
Il vous faudra estre soigneux
De vous lever pour le bercer,

83 qu'a merveille.

Pourmener, porter, apprester,
Parmy la chambre et fust minuict.

JAQUINOT

Je ne sçauroye prendre deduit,
Car il n'y a point d'aparence. 100

LA FEMME

Escripvez

JAQUINOT

Par ma conscience,
Il est tout plain jusque a la rive.
Mais que voulez vous que j'escripve ?

LA FEMME

Mettez, ou vous serez frotté.

102 jusques.

Promener, pour tout apprester
Parmy la chambre, et fust minuict.

JACQUINOT

Cet article point ne me duit ; 90
Je ne cognois ceste science.

LA FEMME

Escrivez.

JACQUINOT

Par ma conscience,
Le papier est ja plein d'escrire :
C'est assez, il vous doit suffire.

LA FEMME

Mettez, ou vous serez frotté. 95

JAQUINOT

Ce sera pour l'aultre costé. 105

A *Aiij* LA MÉRE

Après, Jaquinot, il vous faut
. . . . . [aut]
Boulenger, fournier, buer,

LA FEMME

Bluter, laver et essanger.

LA MÉRE

Aller, venir, courir, trotter, 110
Peine avoir comme Lucifer,

108 et buer. — 109 et *est suppléé*. — 110 trotter, courir.

JACQUINOT

Ce sera pour l'autre costé.

LA MÉRE

Il faut, Jacquinot, pour disner,
Bluter, boulenger, enfourner,

LA FEMME

L'hyver, essanger et buer,

B *p.* 9 LA MÉRE

Aller, venir, courir, trotter, 100
Travaillant comme Lucifer,

99 eslanger. — 100 Aller, courir et trotter.

LA FEMME

Faire le pain, le four chauffer,

LA MÉRE

Mener la mousture au moulin,

LA FEMME

Faire le lict au plus matin,
Sur peine d'estre bien battu, 115

LA MÉRE

Et puis mettre le pot au feu,
Et tenir la cuisine nette.

JAQUINOT

Si fault que tout cela se mette,

112 chauffer le four.

LA FEMME

Faire le pain, le four chauffer,

LA MÉRE

Porter la mousture au moulin,

LA FEMME

Faire le lict au plus matin,
Sur peine d'estre bien battu. 105

LA MÉRE

Et puis mettre le pot au feu,
Et tenir la cuisine nette.

JACQUINOT

S'il faut que tout cela se mette,

Il fauldra dire mot a mot.

LA MÉRE

Or escripvez donc, Jacquinot : 120
Boulenger,

LA FEMME

Fournier,

JAQUINOT

Buer ;

LA FEMME

Bluter,

LA MÉRE

Laver,

LA FEMME

Et essanger.

122 Et cuire. *Cf. v.* 109.

Il faudroit dire mot a mot.

LA MÉRE

Or escrivez donc, Jacquinot : 110
Boulenger,

LA FEMME

Enfourner,

LA MÉRE

Buer,

B *p.* 10 LA FEMME

Bluter,

LA MÉRE

Laver,

LA FEMME

Et essanger

112 Et cuire.

JAQUINOT

Laver quoy ?

LA MÈRE

Les potz et les platz.

JAQUINOT

Attendez, ne vous hastez pas :
Les potz, les platz

LA FEMME

Et les escuelles. 125

JAQUINOT

Et, par le sang bieu, sans cervelle
Je ne sçaurois tant retenir.

125 et les platz. — 127 cela retenir.

JACQUINOT

Laver quoy ?

LA MÈRE

Les pots et les plats.

JACQUINOT

Attendez, ne vous hastez pas :
Les pots, les plats

LA FEMME

Et les escuelles. 115

JACQUINOT

Et, par bieu, je suis sans cervelle ;
Je ne sçaurois tant retenir,

113 LA MÈRE : Laver quoy ? Les pots et les plats. — 115 et les plats.

v^0 LA FEMME

Mettez, pour vous en souvenir ;
Entendez vous ? car je le veulx.

JAQUINOT

Bien. Laver les....

LA FEMME

Drapeaulx breneux 130
De nostre enfant en la riviére.

JAQUINOT

Je regny goy ! ceste matiére
Ne les motz ne sont point honnestes.

128 Mettez le. — 132 la matier.

LA FEMME

Escrivez pour vous souvenir,
Entendez vous ? car je le veux.

B *p.* 11 JACQUINOT

Bien.

LA FEMME

Laver les drappeaux breneux 120
De nostre enfant en la riviére.

JACQUINOT

Je reni goy, ceste matiére
Ne les mots ne sont point honnestes.

120 LA FEMME : Bien laver les drapeaux. — breneux *m*.

LA FEMME

Mettez, mettez, hay, sotte beste ;
Avez vous honte de cela ? 135

JAQUINOT

Par le corps bieu, rien n'en sera,
Et mentirez, puis que j'en jure.

LA FEMME

Il fault que je vous face injure ;
Je vous batteray plus que plastre.

JAQUINOT

Helas ! plus je n'en veulx debatre ; 140

134 Mettez, hay, sotte beste. — 139 battray. — 140 je *m*.

LA FEMME

Mettez, mettez, hay, sotte beste.
Avez vous honte de cela ? 125

JACQUINOT

Par le corps bieu, rien n'en sera,
Et mentirez puis que j'en jure.

LA FEMME

Faut il qu'ayez la teste dure !
Je vous battray donc comme plastre.

JACQUINOT

Helas ! je ne veux plus debattre ; 130

125 *Ce vers est placé par erreur en tête du couplet de Jacquinot, qui suit.*

Il y sera, n'en parlez plus.

LA FEMME

Il ne reste, pour le surplus,
Que le mesnaige mettre en ordre,
Que present me ayderez a tordre
La lessive auprès du cuvier, 145
Habillé comme ung esprevier.
Escripvez.

JAQUINOT

Il y est, hola !

LA MÉRE

Et puis aussi faire cela
Aulcunes fois a l'eschappée.

147 Escripvez *est une restitution.* — 148 faire aussi.

Il y sera, n'en parlez plus.

LA FEMME

Il ne reste, pour le surplus,
Que le mesnage mettre en ordre,
Et qu'a present m'aydiez a tordre
La lissive auprès du cuvier. 135

B p. 12 JACQUINOT

Je vois devenir espervier,
Puis qu'on me faict voler si haut.

LA MÉRE

Et puis encore aussi il faut
Luy faire roide a l'eschappée.

JAQUINOT

Vous en aurez une gouppée 150
En quinze jours ou en ung moys.

LA FEMME

Mais tous les jours cinq ou six fois ;
Je l'entens ainsi pour le moins.

JAQUINOT

. . . . . [oins]
Rien n'en sera par le Saulveur. 155
. . . . . [eur.]
. . . . . [orge]
Cinq ou six fois! Vertu sainct George!
. . . . . [ois]
Cinq ou six fois ! Ne deux, ne trois. 160

155 par le bon Saulveur.

JACQUINOT

Je luy bailleray la souppée 140
En quinze jours ou en un mois.

LA FEMME

Mais tous les jours cinq ou six fois,
Ny sans qu'en rien il se desloge.

JACQUINOT

Cinq ou six fois ! Vertu sainct George,
. . . . . [ois] 145
Cinq ou six fois ! Ne deux , ne trois.

142 six mois.

. . . . . [ra]
Par le corps bieu, rien n'en sera.

LA FEMME

. . . . . : . . . . . [oye]
A *Aiiij* Qu'on ait du villain malle joye !
Rien ne vault ce lasche paillart. 165

JAQUINOT

Corbieu, je suis bien coquillart
D'estre ainsi durement mené.
Il n'est ce jour d'huy homme nay
Qui sceust icy prendre deduict
Raison pour quoy? Car jour et nuict 170

169 prendre repos.

. . . . . [ra]
Par le corps bieu, rien n'en sera.

LA FEMME

Que tu es un lasche paillard !

JACQUINOT

Corps bieu, je suis vray coquillard 150
D'estre ainsi durement mené.
Il n'est ce jour d'huy homme né
Qui sceust icy prendre repos :
B *p.* 13 Raison pourquoy ? A tous propos

154 pourquo.

Me fault recorder ma leçon
. . . . . [on]
. . . . . [aist].

LA MÈRE

Il y sera, puis qu'il me plaist.
Depeschez vous et le signez. 175

JAQUINOT

Le voila signé ; or tenez ;
Gardez bien qu'il ne soit perdu.
Si je debvois estre pendu,
Dès a cette heure je propose
Que je ne feray aultre chose 180

179 jay.

Faudra recorder ma leçon 155
. . . . . [on]
. . . . . [aist].

LA MÈRE

Il y sera, puis qu'il me plaist.
Depeschez vous et le signez.

JACQUINOT

Le voila signé ; or tenez ; 160
Gardez bien qu'il ne soit perdu.
Si je devois estre pendu,
Dès a ceste heure je propose
Que je ne feray autre chose,

Que ce qui est a mon rolet.

LA MÈRE

Or le gardez bien tel qu'il est.

LA FEMME

Allez, je vous commande a Dieu.

En parlant a Jaquinot

Or sus, tenez la, de par Dieu,
Et prenez ung peu la suée 185
Pour bien tendre nostre buée;
C'est un des pointz de nostre affaire.

183 Allez, ma mére.

Que ce qui est en mon rollet. 165

LA MÉRE

Or le gardez bien tel qu'il est.

LA FEMME

Allez, je vous commande a Dieu.

En parlant a Jacquinot

Or sus, tenez la, de par Dieu,
Et prenez un peu la suée
Pour bien tendre nostre buée; 170
C'est un des poincts de nostre affaire.

167 Allez, ma mére. — 168 la *m*.

JAQUINOT

Point je n'entens que voulez faire.
Mais qu'esse qu'elle me commande ?

LA FEMME

Jouée te bailleray si grande ! 190
Je parle du lever, follet !

JAQUINOT

Cela n'est point a mon rollet.

LA FEMME

Si est vrayement.

JAQUINOT

Jehan, non est.

B *p.* 14. JACQUINOT

Point je n'entends que voulez faire ;
Monstre le moy donc par effect.

LA FEMME

Je te donray si grand soufflet !

JACQUINOT

Cela n'est point a mon rollet. 175

LA FEMME

Si est vrayement.

JACQUINOT

Jean, non est.

176 Jan.

LA FEMME

Non est? Si est, Jehan, s'il te plaist;
Le voyla la, qui te puisse ardre! 195
. . . . . [ardre]
. . . . . [ien].

JAQUINOT

Hola, hola! je le veulx bien;
C'est raison, vous avez dit vray;
Une aultre foys je y penseray. 200

LA FEMME

Tenez ce bout la; tirez fort.

194 Jehan *est suppléé*. — 195 la *est suppléé*. — 201 Tenez ce bout la; tirez et tirez fort.

LA FEMME

Non est? Si est, Jean, s'il te plaist;
Le voila la, qui te puisse ardre!
. . . . . [ardre]
. . . . . [ien]. 180

JACQUINOT

Hola, hola! je le veux bien;
C'est rayson, vous avez dit vray;
Une autre fois j'y penseray.

LA FEMME

Tenez ce bout la; tirez fort.

177 Est *et* Jean *sont suppléés*. — 182 C'est la rayson. — 184 retirez.

JAQUINOT

Le sang bieu, que ce linge est ort,
Il fleure bien le mux de couche.

LA FEMME

Mais ung estronc en vostre bouche.
Faictes com moy gentillement. 205

JAQUINOT

La merde y est par mon serment.
Voicy ung trespiteux mesnage.

LA FEMME

Je vous ruray tout au visage;

202 Le *m.* — 205 comme.

JACQUINOT

Le sang bieu, que ce linge est ord; 185
B *p.* 15 Il fleure bien le musc de couche.

LA FEMME

Mais un estron en vostre bouche.
Faites comme moy gentiment.

JACQUINOT

La merde y est par mon serment.
Voicy un trespiteux mesnage. 190

LA FEMME

Je vous rueray tout au visage;

Ne cuidez pas que ce soit fable.

JAQUINOT

Non ferez, non, de par le dyable. 210

LA FEMME

Or sentez la, maistre quoquart.

JACQUINOT

Dame, le grant dyable y ait part !
Vous m'avez gasté mes habis.

LA FEMME

Faut il icy tant d'alibis
Quant convient faire la besongne ? 215

211 la *m.* — 213 tous mes habis. — 214 icy *m.*

Ne cuidez pas que ce soit fable.

JACQUINOT

Non ferez, non, de par le diable.

LA FEMME

Or sentez la, maistre coquart.

JACQUINOT

Dame, le grant diable y ayt part ! 195
Vous m'avez gasté mes habits.

LA FEMME

Faut il icy tant d'alibis
Quant convient faire la besongne ?

Retenez le ! Que malle rongne
Vous puisse saisir par le corps !

Elle chet en la cuve.

LA FEMME

Mon Dieu, soyez de moy records,
Ayez pitié de ma pauvre ame ;
Aydez moy a sortir dehors, 220
Ou je mourray par grant diffame.
Jacquinot, sauvez vostre femme ;
Tirez la hors de ce bacquet.

JAQUINOT

Cela n'est pas a mon rolet.

216 le *m.* — 217 par le col. — 218 recorps. — 222 secourez.

Recevez ! Que la malle rongne
Vous puisse saisir par le corps ! 200

Elle chet en la cuve.

B *p.* 16 Mon Dieu, soyez de moy records,
Ayez pitié de ma pauvre ame ;
Aydez moy a sortir dehors,
Ou je mourray par grand diffame.
Jacquinot, sauvez vostre femme ; 205
Tirez la hors de ce baquet.

JACQUINOT

Cela n'est point en mon rollet.

200 par le col. — 205 secourez.

LA FEMME

Tant ce tonneau presse, 225
J'en ay grand destresse ;
Mon cueur est en presse.
Las, pour Dieu, que je soye ostée !

JAQUINOT

Las ! la vieille vesse,
Tu n'es que une yvresse ; 230
Retourne ta fesse
A *Bi* De l'aultre costé.

225 me presse. — 229 Las *m*. — 232 l'aulter.

LA FEMME

Tant ce tonneau presse,
J'en ay grand detresse ;
Mon cœur est en presse. 210
Las ! pour Dieu, que je sois ostée !

JACQUINOT

Las ! la vieille vesse,
Tu n'es qu'une yvresse ;
Retourne ta fesse
De l'autre costé. 215

208 me presse. — 213 Je voy bien que tu es yvresse. — 214 ta grosse fesse.

LA FEMME

Mon bon mary saulvez ma vie ;
Je suis ja toute esvanouye.
Baillez la main ung tantinet. 235

JAQUINOT

Cela n'est point a mon rollet,
Car en enfer el descendra.

LA FEMME

Helas ! qui a moy n'attendra ,
La mort me viendra enlever.

Jaquinot lyt son rolet.

JAQUINOT

Boulenger, fournier, buer, 240

237 il. — 240 et buer.

LA FEMME

Mon mary, sauvez moy la vie ;
Je suis ja toute esvanouye.
Baillez la main un tantinet.

B *p.* 17 JACQUINOT

Cela n'est point a mon rollet ,
Car en enfer el descendra. 220

LA FEMME

Helas ! qui a moy n'entendra ,
La mort me viendra enlever.

Jacquinot lit son rollet.

JACQUINOT

Boulenger, enfourner, buer,

217 ja *est suppléé.* — 220 elle.

Bluter, laver et essanger.

LA FEMME

Le sang me faict desja muer;
Je suis sur le point de mourir.

JAQUINOT

Baiser, accoller et fourbir.

LA FEMME

Tost pensez de me secourir. 245

JAQUINOT

Aller, venir, trotter, courir.

241 Bluter, laver et cuire. *Cf.* v. 109, 122. — 242 m'est desja tout mué

Bluter, laver et essanger.

LA FEMME

Le sang me fait desja muer; 225
Je suis sur le point de mourir.

JACQUINOT

Baiser, accoler et fourbir.

LA FEMME

Tost pensez de me secourir.

JACQUINOT

Aller, venir, trotter, courir.

224 Bluter, laver et cuire

LA FEMME

Jamais n'en passeray ce jour.

JAQUINOT

Faire le pain, chauffer le four.

LA FEMME

Sa, la main; je tire a ma fin.

JAQUINOT

Mener la mousture au moulin. 250

LA FEMME

Vous estes pis que chien matin.

JAQUINOT

Faire le lict au plus matin.

LA FEMME

Jamais ne passeray ce jour. 230

JACQUINOT

Faire le pain, chauffer le four.

B *p.* 18 LA FEMME

Ça la main; je tire a la fin.

JACQUINOT

Porter la mousture au moulin.

LA FEMME

Vous estes pis qu'un chien mastin.

JACQUINOT

Faire le lict au plus matin. 235

234 pire.

LA FEMME

Las ! il vous semble que soit jeu.

JAQUINOT

Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME

Las ! ou est ma mére Jacquette ? 255

JAQUINOT

Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME

Allez moy querir le curé.

v^0 JAQUINOT

Tout mon papier est escuré ,

LA FEMME

Las ! il vous semble que soit jeu.

JACQUINOT

Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME

Las ! ou est ma mére Jacquette ?

JACQUINOT

Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME

Allez moy querir le curé. 240

JACQUINOT

Tout mon papier est escuré ;

236 que ce soit jeu.

Mais je vous prometz sans long plet
Que cela n'est a mon rolet. 260

LA FEMME

Et pour quoy n'y est il escript ?

JAQUINOT

Pour ce que ne l'avez pas dit.
Saulvez vous comme vous vouldrez,
Car, de par moy, vous demourrez.

LA FEMME

Cherchez doncques si vous voirrez 265
En la rue quelque varlet.

260 n'est point.

Mais je vous promets sans long plet
Que cela n'est a mon rollet.

B p. 19 LA FEMME

Et pourquoy n'y est il escrit?

JACQUINOT

Pour ce que ne l'avez pas dit. 245
Sauvez vous comme vous pourrez,
Car, pour moy, y demeurerez.

LA FEMME

Cerchez doncques si vous verrez
En la rue quelque valet.

JAQUINOT

Cela n'est point a mon roulet.

LA FEMME

Et sa, la main, mon doulx amy,
Car de me lever ne suis forte.

JAQUINOT

Amy ? mais ton grant ennemy ; 270
Vouldrois t'avoir baisée morte.

LA MÉRE

Hola, hault !

JAQUINOT

Qui heurte a la porte ?

271 Je te vouldroye avoir baisé morte.

JACQUINOT

Cela n'est point a mon rollet. 250

LA FEMME

Et ça, la main, mon doux amy,
Car de me lever ne suis forte.

JACQUINOT

Amy ? mais ton grand ennemy ;
Voudrois t'avoir baisée morte.

LA MÉRE

Hola, hau !

JACQUINOT

Qui heurte a la porte ? 255

254 Je voudrois.

LA MÉRE

Ce sont vos amys, de par Dieu.
Je suis arrivée en ce lieu
Pour sçavoir comme tout se porte. 275

JAQUINOT

Tresbien, puis que ma femme est morte.
Tout mon souhait est advenu ;
J'en suis plus riche devenu.

LA MÉRE

Et ma fille, est elle tuée ?

273 vos grans amys. — 279 Et est ma fille tuée.

LA MÉRE

Ce sont vos amis, de par Dieu.
B. *p.* 20 Je suis arrivée en ce lieu
Pour sçavoir comme tout se porte.

JACQUINOT

Tresbien, puis que ma femme est morte.
Tout mon souhait est advenu ; 260
J'en suis plus riche devenu.

LA MÉRE

Et ma fille, est elle tuée ?

262 elle *m.*

JAQUINOT

Noyée elle est en la buée. 280

LA MÉRE

Faulx meurdrier, qu'esse que tu dis ?

JAQUINOT

Je prie a Dieu de paradis,
A monsieur sainct Denys de France,
Qu'un dyable luy casse la pance
Avant que l'ame soit passée 285

LA MERE

Helas ! ma fille est trespassée.

280 elle *m*. — 282 a Dieu a Dieu. — 283 Et a monsieur. — 284 Que le dyable. — 286 est ma fille.

JACQUINOT

Noyée elle est en la buée.

LA MÉRE

Faux meurtrier, qu'est ce que tu dis?

JACQUINOT

Je prie a Dieu de Paradis, 265
A monsieur sainct Denis de France,
Qu'il luy vueille casser sa pance
Avant que l'ame soit passée.

LA MÉRE

Helas ! ma fille est trespassée.

A *Bij* JAQUINOT

En teurdant elle c'est baissée,
Puis la pongnée est eschapée,
Et a l'envers est cheute la.

LA FEMME

Mére, je suis morte, voyla, 290
Se ne secourez vostre fille.

LA MÉRE

En ce cas, je seray habille.
Jaquinot, la main, s'il vous plaist.

291 votre. — 292 je *m*.

JACQUINOT

En tordant elle s'est baissée, 270
Puis la poignée est eschappée
Et a l'envers est cheute la.

B *p.* 21 LA FEMME

Mére, je suis morte, voila,
Si ne secourez vostre fille.

LA MÉRE

Je vois m'y monstrer tresvirile. 275

LA FEMME

Jacquinot, la main, s'il vous plaist.

273 Ma mére. — 276 Jacquinot *m*.

JAQUINOT

Cela n'est point a mon roulet.

LA MÉRE

Vous avez grant tort en effaict. 295

LA FEMME

Las ! aydez moy.

LA MÉRE

Meschant infame,
La laisserez vous mourir la ?

JAQUINOT

De par moy, elle y demourra ;
Plus ne vueil estre son varlet.

JACQUINOT

Cela n'est point a mon rollet.

LA MÉRE

Vous avez grand tort en effect.

LA FEMME

Las ! aydez moy.

LA MÉRE

Meschant infame,
La laisserez vous mourir la ?

JACQUINOT

De par moy, elle y demourra
Plus ne veux estre son valet.

280 mourir *m.* — 281 demourera.

LA FEMME

Aydez moy.

JAQUINOT

Point n'est au rollet ; 300
Impossible est de le trouver.

LA MÉRE

Dea, Jaquinot, sans plus resver,
Ayde moy a lever ta femme.

JAQUINOT

Ce ne feray je, sur mon ame,
Se premier il ne m'est promis 305
Que en possession seray mis

305 il n'est.

LA FEMME

Aydez moy.

JACQUINOT

Point n'est au rollet

B p. 22 LA MÉRE

Jacquinot, la main, s'il vous plaist;
Ayde moy a lever ta femme. 285

JACQUINOT

Je n'en feray rien, sur mon ame,
Si premier il ne m'est promis
D'estre en possession remis

Desormais d'estre icy le maistre.

LA FEMME

Si hors d'icy me voulez mettre,
Je le promectz de bon couraige.

JAQUINOT

Et si ferez ?

LA FEMME

Tout le mesnaige, 310
Sans jamais rien vous demander,
Ne quelque chose commander,
Se par grant besoing ne le fault.

307 icy *est suppléé.*

A desormais estre le maistre.

LA FEMME

Si hors d'icy me voulez mettre, 290
Je le promets de bon courage.

JACQUINOT

Et si ferez ?

LA FEMME

Tout le mesnage,
Sans jamais rien vous demander,
Ne quelque chose commander,
Si par grand besoin ne le faut 95

JAQUINOT

Or sus doncques, lever la fault,
v^0 Mais, par tous les sainctz de la messe, 315
Je veulx que me tenez promesse,
Tout ainsi que vous l'avez dit.

LA FEMME

Jamais n'y mettray contredit,
Mon amy, je le vous prometz.

JAQUINOT

Je seray doncques desormais 320
Maistre, car ma femme l'accorde.

317 vous *m.* — 321 puis que ma femme.

JACQUINOT

Or sus doncques, lever la faut,
Mais, par tous les saincts de la messe,
Je veux que me teniez promesse,
Tout ainsi que vous l'avez dit.

B *p.* 23 LA FEMME

Jamais n'y mettray contredit, 300
Mon amy, je le vous promets.

JACQUINOT

Je seray doncques desormais
Maistre, car ma femme s'accorde

296 donc. — 299 que vous me l'avez dit. — 302 donc.

LA MÉRE

Si en mesnaige y a discorde
On ne sçauroit fructifier.

JAQUINOT

Aussi je veulx certifier
Que le cas est a femme laict
Faire de son maistre varlet, 325
Tant soit il sot ou mal aprins.

LA FEMME

Aussi bien m'en est il mal prins,
Comme on a veu cy en presence,

326 il *m.* — 327 bien *m.*

LA MÉRE

Si en mesnage y a discorde
On ne sçauroit fructifier. 305

JACQUINOT

Aussi je veux certifier
Que le cas est a femme laid
Faire de son mary valet,
Tant soit il sot et mal apprins.

LA FEMME

Aussi bien m'en est il mal pris, 310
Comme on a veu cy en presence,

308 de *m.* — 310 bien *m.* — 311 icy.

Mais desormais en diligence
Tout le mesnaige je feray ; 330
Aussi la servante seray,
Comme par droit il appartient.

JAQUINOT

Heureux suis se le marché tient,
Car je vivray sans nul soucy.

LA FEMME

Je vous le tiendray sans nul sy. 335
Je vous le prometz, c'est raison,
Maistre serez en la maison
Maintenant, bien consideré.

JAQUINOT

Par cela doncques je feray

331 je seray. — 333 seray. — 334 nul *m.* — 335 sans soucy. — 338 bien le consideré. — 339 seray.

Mais desormais en diligence
Tout le mesnage je feray ;
Aussi la servante seray,
Comme par droit il appartient. 315

JACQUINOT

Heureux suis si le marché tient,
B *p.* 24 Car je vivray sans nul soucy.

LA FEMME

Je le vous tiendray, puis qu'ainsi

316 je suis.

Que plus ne vous seray divers, 340
Car retenez, a motz couvers,
Que par indicible follye
J'avoys le sens mis a l'envers,
Mais mesdisans sont recouvers,
Quant ma femme si est rallie, 345
Qui a voulu en fantasie
Me mettre en sa subjection.

A Dieu ; c'est pour conclusion.

Cy fine la Farce du Cuvier.

Imprimé nouvellement.

345 raillee. — 347 sa *m.*

Je le vous promets ; c'est raison
Que soyez maistre en la maison. 320

Je cry mercy de ma folie ;
Prenez en gré, je vous supplie.

321 crie.

Fin.

A *O viij*
BC *N viij. v°*
F *p.* 25

LE MONOLOGUE
DU
FRANC ARCHIER
DE BAIGNOLLET,
AVEC SON EPITAPHE.

E *Ai, v°* *Il corne a un cornet.*

C'est a meshuy, j'ay beau corner ;
Or ça, il s'en fault retourner,
Maulgré ses dentz, en sa maison.
Si ne vis je pieça saison
Ou j'eusse si hardy couraige 5
Que j'ay ; par la morbieu, j'enraige
Que je n'ay a qui me combattre !
Y a il homme qui a quatre....
Dy je ? Y a il quatre qui veullent

ABC S'ensuit le Monologue. etc. — E Farce nouvelle du Franc Archier de Baignolet, imprimée nouvellement a Paris. — F Autre Farce nouvelle du Franc Archer de Baignolet. — F Il corne d'un cornet. — *Le jeu de scène m. dans* ABC. — 2 EF il m'en fault. — 3 F Malgré. — EF mes dentz, en ma maison. — 5 A herdy. — 6 EF par mon serment — 8 A quatte. — 9 E Que dis je ? quatre qui a moy vueille. — F Que dis je ? quatre a qui moy vueille.

Combatre a moy ? Se tost recueillent! 10
Mon gantelet vela pour gaige.
Par le sang bieu, je ne crains paige,
S'il n'a point plus de quatorze ans.
J'ay autresfoys tenu les rencz,
F *p.* 26 Dieu mercy, et gaigné le pris 15
Contre cinq Angloys que je pris,
A *O viij, v°* Povres prisonniers, desnuez
BC *O i* Si tost que je les eu ruez ;
Ce fust au siége d'Alençon.
Les troys se misrent a rançon 20
Et le quatriesme s'en fuit.
Incontinent que l'autre ouyt
Ce bruit, il me print a la gorge ;
Se je n'eusse crié : « Sainct George »,
Combien que je suis bon Françoys, 25
Sang bieu, il m'eust tué ançoys
Que personne m'eust secouru.
Et quant je me senty feru

10 EF Combatre? Vienne si se resveille. — 11 F *Ce vers m.* — 13 EF S'il n'a plus hault de quatorze ans. — 18 ABCEF tuez. — 24 E Et se je n'eusse. — F Et si j'eusse. — 26 EF Le sang bieu. — 26 F ainçois

19 Alençon fut enlevé aux Anglais en 1449. Il y eut une autre prise d'Alençon en 1468, l'année même à laquelle nous reportent les autres allusions du Monologue, mais alors les Anglais n'étaient plus au nombre des combattants. D'ailleurs, le franc-archer parle ici d'une aventure d' « autrefois ».

D'une bouteille qu'il cassa
Sur ma teste : « Venez ça, ça », 30
Dis je lors ; « que chascun s'appaise !
« Je ne quiers point faire de noise,
« Ventre bieu, et beuvons ensemble !
« Posé soit ores que je tremble,
« Sang bieu, je ne vous crains pas maille. » 35

A *P i* *Cy dit ung quidem par derriére les gens* : Coquericoq.

BC *O i, v°* Qu'esse cy ? J'ay ouy poullaille
F *p.* 27 Chanter chez quelque bonne vieille ;
Il convient que je la resveille.
Poullailles font icy leurs nidz ?
C'est du demourant d'Ancenys, 40
Par ma foy, ou de Champ Toursé.
Helas ! que je me vis coursé
De la mort d'ung de mes nepveux !

29 B qu'i cassa. — F qui me cassa. — 30 ABC Venez, va, ça. — EF Or venez ça. — 32 A noises. — EF Car je ne quiers faire noyse. — 33 EF Ventrebieu, vivons ensemble — 34 F ores *m.* — 35 EF pas *m.* — B *derriére le gens.* — EF Coquelicoq. — 37 E cheuz. — 38 F je *m.* — 39 ABC Poullaille. — 40 ABC Au cenys. — 41 EF *Ce vers m.* — 42 EF Ha ! que je me vis courroucé.

40 - 41 La prise de Chantocé et d'Ancenis par le marquis de Pont furent les seuls faits d'armes de la guerre de Bretagne qui se termina par le traité d'Ancenis (10 septembre 1568). Voy. Commynes, éd. Dupont, I, 148 ; Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, II, 107.

J'euz d'ung canon par les cheveux,
Qui me vint cheoir tout droit en barbe, 45
Mais je m'escriay : « Saincte Barbe,
» Vueille moy ayder a ce coup,
» Et je t'ayderay l'autre coup ».
Adonc le canon m'esbranla ;
Et vint ceste fortune la 50
Quant nous eusmes le fort conquis.
Le baronnat et le marquis,

45 EF Qui me vint droit ferir en barbe. — 46 EF et je m'escrié. — 47 EF Vueillez. — 48 EF Et je vous ayderay. — E a l'autre coup. — 49 E Fist le canon ; il m'esbranla. — F Lors le canon si m'esbranla.— 52 EF Salezard et le marquis.

52 Le titre de *baronet* n'étant pas un titre français, on est tenté de croire que le personnage à qui le franc-archer fait allusion était un chef écossais C'était peut-être Robert Cunningham, l'un des conquérants de la Normandie en 1450 et des vainqueurs de Bayonne en 1451. Cunningham, qui commandait la garde écossaise du roi, fut tué à Liège, en 1468, peu de temps après la campagne de Bretagne (voy. Francisque Michel, *Les Écossais en France, les Français en Écosse ;* Paris, 1862, in-8, I, 232).

Quant au marquis, la question n'est pas douteuse ; il s'agit de Jean, bâtard d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, seigneur de Saint-Cannat, fils naturel du roi René. Jean d'Anjou commanda le corps d'armée qui pénétra en Bretagne ; ce fut lui qui prit Chantocé et Ancenis, tandis que le bâtard de Bourbon opérait en Normandie (Dom Morice, II, 106).

Salezart, cité par EF, est Jean de Salazar, gentilhomme espagnol, qui reçut de Louis XI les titres de chevalier, de conseiller,

A *Pi, vd* Craon, Crussol, L'Aigle et Bressoire
Acoururent pour veoir l'histoire

53 AB Cran, Curso, L'Aigle et Bressoyere. — C Cran, Cursot.... Bressoyere. — EF Concressant, Langres, Bressoire. — 54 EF Accoururent tous veoir.

de chambellan et de capitaine de cent lances, ainsi que les seigneuries de Saint-Just, Marcilly, Montagu, Laz, Bozonville, Lonzac, Conflans, Fontaine et Issoudun. Salazar mourut le 12 novembre 1479 (voy. Moreri, *Dictionnaire historique*, et Commynes, éd. Dupont, I, 59.

53 Ces personnages sont :

Georges de La Trémoille, seigneur de Craon, de Jonvelle, de Rochefort, de l'Isle-Bouchard, etc., lieutenant-général de Champagne et de Brie, mort en 1481 (Anselme, *Histoire généalogique et historique de la maison royale de France*, etc., 3e éd., IV, 165);

Louis, seigneur de Crussol et de Beaudiner, grand panetier de France et sénéchal de Poitou, mort au mois d'août 1473 (Anselme, III, 766). Nous savons par les pièces justificatives jointes à l'*Histoire* de Dom Morice que Louis de Crussol prit part aux négociations d'Ancenis ;

Le sieur de l'Aigle, cité parmi les personnages qui accompagnèrent Louis XI à Péronne (voy. la relation jointe aux Mémoires de Commynes, éd. Dupont, III, 228);

Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire et de la Motte-Sainte-Heraye, sénéchal de Poitou (Anselme, III, 637). Il vivait encore le 4 avril 1491 (voy. la note de Mlle Dupont, Commynes, III, 486) ;

Le Concressant, cité par EF, est M. de Concressault, président des comptes, qui, en 1468, avait été envoyé par Louis XI

La Rochefouquault, l'amiral, 55
BC *O iij* Aussi Bueil et son atiral,

55 E La Roche Foucault. — F La Roche Focaut. — EF et l'admiral. — 56 ABC Benil. — EF Monsieur de Buel. — ABCE atirail.

en Angleterre pour entraver les négociations engagées par le duc de Bretagne avec les Anglais (Dom Morice, II, 106), et qui, en 1469, faisait partie de la suite du roi (Commynes, éd. Dupont, III, 263). On ne voit nulle part que Concressault ait fait la guerre ; aussi croyons-nous que son nom n'aura été introduit dans le texte que par suite d'une faute d'impression remontant au XVe siècle (Craon, Crussol= Concressault). On s'explique d'autant mieux cette faute que Crussol est appelé Cresot dans un texte contemporain du Monologue (*La Chronique du Mont-Saint-Michel*, publiée par S. Luce ; Paris, 1879, I, 51) Langres n'est probablement aussi qu'une corruption de L'Aigle.

55 Jean, seigneur de La Rochefoucauld, de Montignac, Marcillac, Blanzac, Charente, Marthon et Thouriers, chevalier, conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI. Par lettres patentes du 26 mars 1468, il avait été nommé capitaine de 115 lances et de 160 brigandiniers du ban et arrière-ban des pays de Saintonge et d'Angoumois (Anselme, IV, 425).

Louis, bâtard de Bourbon, fils naturel de Charles Ier, duc de Bourbon, et de Jeanne de Bournan, élevé en 1466 à la dignité d'amiral de France, mort en 1486 (Anselme, I, 308). Ce fut l'amiral qui commanda le corps d'armée chargé d'opérer en Normandie (Dom Morice, II, 106).

56 Jean V, sire de Bueil, comte de Sancerre, chevalier, conseiller et chambellan du roi. Il avait été amiral de France de 1450 à 1461 (Anselme, VII, 847).

Pentiévre, tous les capitaines,
Y deschaussérent leurs mitaines
De fer, de peur de m'affoler,
Et si me vindrent acoler 60
F p. 28 A terre, ou j'estoye meshaigné,
De peur de dire : « Il n'a daigné ».
Combien que je fusse malade,
Je mis la main a la salade,
Car el m'estouffoit le visaige : 65
« Ha! » dist le marquis, « ton outraige
» Te fera une foys mourir »,
Car il m'avoit bien veu courir
Oultre l'ost, devant le chasteau.
Helas! g'y perdy mon manteau, 70
Car je cuidoye d'une poterne
Que ce fust l'huys d'une taverne,

57 ABC Pontiévre. — E Pointiévre et tous le. — F Pointieur et tous les capitaines. — 58 EF S'y deschaussérent. — 59 E paour. — 61 F ou estois. — 62 E paour. — F de le dire. — 63 EF Posé que. — 65 ABCEF elle. — F m'escorchoit. — 66 F ton courage. — 69 EF derriére. — 70 EF La ou je perdis.

57 Jean II de Brosse, comte de Penthièvre, vicomte de Saint-Sévère, de Boussac, d'Huriel et de la Pérouse, conseiller et chambellan du roi, né en 1423, mort vers 1480 (Anselme, V, 573). Le comte de Penthièvre avait refusé de suivre le duc de Bretagne à la guerre du bien public, et ses biens avaient été confisqués. Il se prévalut d'une des clauses du traité d'Ancenis pour demander à être réintégré dans la possession de ses domaines (Dom Morice, II, 109), mais ni lui ni ses descendants ne réussirent à faire admettre leurs réclamations.

A *P ij* Et moy tantost de pietonner,
Car, quant on oyt clarons sonner,
Il n'est couraige qui ne croisse. 75
Tout aussi tost : « Ou esse ? Ou esse ? »
BC *O ij, r°* Et, a brief parler, je m'y fourre,
Ne plus ne moins qu'en une bourre.
Si ce n'eust esté la brairie,
Du costé devers la prairie, 80
De nos gens qui crioient trestous :
« Pierre, Pierre, que faictes vous ?
» N'assaillez pas la basse court »,
Tout seul je l'eusse prins tout court,
F *p.* 29 Certes, mais s'eust été outraige. 85
Et, se ce n'eust esté ung paige,
Qui nous vint trencher le chemin,
Mon frére d'armes Guillemin
Et moy,— Dieu luy pardoint pourtant,
Car quoy ? il nous en pend autant 90
A l'œil, — eussions, sans nulle faille,

74 ABC ouyt. — F j'ouys. — EF clerons. — 75 F qu'il. — 76 EF Incontinent. — 77 EF Et *m.* — 78 F que vieille bourre. — 79 F Et n'eust esté la braverie. — 80 F *Ce vers m.* — 81 - 82 ABC Qui disoit : Pierre, que faictes vous || De nos gens qui crioent trestous. — 81 E qui ne crient tous. — F qui criérent tous. — 84 F prinse court. — 85 F Mais, parbieu, c'estoit outrage. — 86 ABC se *m.* — F si. — 89 F pardoient. — 90 F Car il nous appartient autant. — 91 ABC nous eussions. — E Nous eussions tous deux sans faille. — F Nous eussiòns tous deux sans faillir.

Frappé au travers la bataille
A *P ij, v°* Des Bretons, mais nous apaisames
Noz couraiges et recullames....
Que dy je? nompas reculer 95
— Chose dont on ne doibt parler —
Ung rien, jusques au Lyon d'Angiers.
BC *O iij* Je ne craignoye que les dangiers,
Moy; je n'avoye peur d'aultre chose.
Et, quand la bataille fut close 100
D'artillerie grosse et gresle,
Vous eussiez ouy pesle mesle :
« Tip tap, sip sap! A la barriére!
» Aux esles, devant et derriére! »
J'en eu d'ung parmy la cuirace. 105
Les dames qui estoient en la place
Si ne craignoyent que le coullart.
p. 30 Certes j'estoye bien paillart;

92 F a travers. — 96 ABC dont on doybve. — EF de quoy on doye parler.— 97 A jusque au.— BC jusque a. — F jusques a aucuns dangers. — 98 F point les dangers. — 99 F Je n'avoye. — 102 E ouy et mesle. — F ouy pesle gresle. — 103 E Tip, tap, sif, saf. — F Lip, lap, fif, faf. — 106 qui *est élidé. Cf.* V, v. 43, 72, 482. — EF Les dames de dedans la place. — 107 EF Ne craignoient fors quele couillart. — 108 EF Parbieu, j'estoye.

98 Rabelais s'est souvenu de ce vers en racontant la navigation de Pantagruel : « Fuyons », dit Panurge, « saulvons nous! Je ne le diz pour paour que je aye, car je ne crains rien fors les dangiers. Je le diz tousjours; aussi disoit le Franc Archier de Baignolet » (*Pantagruel*, IV, LV.).

J'en avoye ung si portatif.
Se je n'eusse esté si hastif 110
De mettre le feu en la pouldre,
J'eusse destruit et mis en fouldre
A *P iij* / E *Aij, v°* } Tout quanque avoit de damoiselles.
— Il porte deux pierres jumelles
Mon coullart ; jamais n'en a moins — 115
Et dames de joindre les mains
Quand ilz virent donner l'assault ;
Les ungs s'i servoyent du courtault
BC *Oiij, v°* Si dru, si net, si sec que terre....
Et puis, quoy ? Parmy ce tonnerre 120
Eussez ouy sonner trompilles
Pour faire dancer jeunes filles
Au son du courtault haultement.
Quant g'y pense, par mon serment,
C'est vaine guerre qu'avec femmes. 125
J'avoye tousjours pitié des dames :
Veu qu'ung courtault tresperce ung mur,

109 F un si grand portatif. — 110 E Et se j'eusse esté. — F Et si je n'eusse esté. — 111 EF a la pouldre. — 112 AB frouldre.— C *corrige cette faute.* — EF comme fouldre.— 113 EF Tout ce qu'il y avoit. — 114 F Ils portent des pierres jumelles. — 117 EF elles.— EF livrer l'assault.— 118 EF les servoyent d'un.— 119 EF Si hault, si doulx, si net que terre.— 121 ABC Vous eussiez ouy sonner trompillez. — EF Vous eussiez ouy trompettes.— 122 EF ces fillettes.—123 E *Ce vers m.* — 124 EF Et quant. — 125 EF C'est belle guerre que de femmes. — 127 EF Car, veu qu'un courtault passe un mur.

Ilz auroyent le ventre bien dur
S'il ne passoit oultre ; pensez
Qu'on leur eust faict du mal assez 130
p. 31 Se l'on n'eust eu noble couraige.
Mesme ces pehons de villaige,
P iij, r° J'entens pehons de plat pays,
Ne se fussent point esbahis
De leur mal faire, mais nous sommes 135
Tousjours, entre nous gentilz hommes,
Au guet dessus la villenaille.
J'estoye pardeça la bataille
Tousjours la lance ou la bouteille
O iiij Sur la cuisse ; c'estoit merveille, 140
Merveille de me regarder.
Il vint ung Breton estrader
Qui faisoit rage d'une lance,
Mais il avoit de jeune enfance
Les rains rompus; c'estoit dommaige. 145
Il vint tout seul par son oultrage
Estrader par mont et par val ;
Pour bien pourbondir ung cheval
Il faisoit feu, feu voire, et flambe,
Mais je luy tranchy une jambe 150

128 EF Elles. — 130 EF On leur eust fait. — 131 E Se on n'eust eu.— F Si on eust eu.— 132 F les.— 135 F mais *m*.— 137 A villenaile. — AB J'etoye.— 139 ABC boutaille.— 141 EF moy.— 142 147 F estarder. — 147 et *m*. — 149 ABCEF Il foisoit feu voire et flambe. — 150 E trenchay.— F tranchay.

D'ung revers jusques a la hanche.
Et fis ce coup la au dimenche....
A *P iiij* Que dy je ? a un lundy matin.
F *p.* 32 Il ne s'ermoit que de satin
Tant craignoit a grever ses reyns ; 155
Voulentiers frappoit aux chamfrains
D'ung cheval, quant venoit en jouste,
Ou droit a la queue sans doubte.
Point il ne frappoit son roussin,
Pource qu'il avoit le farcin, 160
BC *O iiij, v°* Que d'ung baston court et noailleux
Dessus sa teste et ses cheveulx,
De peur de le faire clocher.
Aussi, de peur de tresbucher,
Il alloit son beau pas, tric trac, 165
Et ung grant panon de bissac
Voulentiers portoit sur sa teste.
D'ung tel homme fault faire feste
Autant que d'ung million d'or,

152 EF un dimenche. — 153 a *est suppléé*. — 154 A seruoit. EF Et si ne s'armoit. — 155 E de paour de grever. — F de peur. — 156 EF Et toujours frappoit. — F au chauffrain. — 157 EF Son cheval, quand venoit a la jouste. — 159 EF Ne jamais ne piquoit son roussin. — 161 F gros et noilleux. — 162 ABC et cheveulx. — E Sur la cervelle et sur les yeulx. — F Sur la cervelle et les yeux. — 163 E paour. — 165 EF Il *m*. — 166 E gennon (*lis*. pennon). — 167 EF Luy voletoit par dessus la teste — 168 EF doit on faire.

E *A iij* Gens d'armes ; c'est un grant tresor ; 170
S'il vault riens, il ne fault pas dire.
J'ay fait raige avecques La Hire ;
A *P iiij. v°* Je l'ay servy trestout mon aage ;
Je fus gros vallet, et puis page,
Archier, et puis je pris la lance, 175
Et la vous portoye sur la pense,
Tousjours troussé comme une coche.
F *p. 33* Et puis monseigneur de la Roche,
Que Dieu pardoint ! me print pour paige.
J'estoye gent et beau de visaige ; 180
BC *O v* Je chantoye et brouilloye des flustes,

170 EF Vivent gens d'armes; c'est un tresor. -- 171 E S'ils vallent rien, rien ne leur chaille.— F S'ils vallent, ne leur faut dire.— 172 E Je fis rage — F Je fis la rage — 173 E Moy, je le servy tout mon aage.— F Mais je le feray tout mon aage. — 174 E varlet. — F *Ce vers m.* — 175 EF prins. — 176 EF ma pance. — 177 EF Tousjours troussée comme une poche. — 178 EF monsieur. — 179 EF A qui. -- 180 E j'avoye beau visage. — F *Ce vers m.* — 181 F chatoye. — E broylloyes.

172 Etienne de Vignolles, dit La Hire, le célèbre compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, né vers 1390, mort le 11 janvier 1443.

178 Il s'agit ici de Jean de la Roche, sénéchal de Poitou (23 novembre 1431), célèbre pendant les guerres de Charles VII comme chef de routiers. Voy. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII* (Paris, 1863, in-8), II, 268, 408. Jean Chartier, qui parle de ce personnage à l'année 1440, lui donne de même le titre de « monseigneur » (*Chronique de Charles VII*, publiée par Vallet de Viriville, II, 254).

Et si tiroye entre deux butes.
A brief parler, j'estoye ainsi
Mignon comme cest enfant sy :
Je n'avoys pas gramment plus d'aage. 185
Or ça, ça, par ou assauldray je
Ce coc, que j'ay ouy chanter ?
A petit parler bien vanter ;
Il fault assaillir cest hostel.

A *P v* *Adonc apperçoit le Franc Archier un espoventail de chenevière, faict en façon d'ung gendarme, croix blanche devant et croix noire derrière, en sa main tenant une arbaleste.*

Ha ! le sacrement de l'autel ! 190
Je suis affoibli ! Qu'esse cy ?
Ha! monseigneur, pour Dieu, mercy !
Hault le trait ! Qu'aye vie franche !
B *O v, v⁰* Je voy bien a vostre croix blanche
C *O v, v⁰* Que nous sommes tout d'ung party. 195
— Dont, tous les les diables, est il sorty
F *p.* 34 Tout seulet, ainsi effroyé ? —

182 F Et si je tiroye. — 184 E comment. — 185 E Et si n'avoys gramment. — F Et si n'avois grandement aage. — — 186 EF Voirement, par ou. — 187 EF Ce cochet qu'ay ouy chanter. — 188 EF A peu besongner bien vanter. — E *Il doit avoir un espoventail de chaneviére.* — F *Icy doit avoir un espouventail de chenevière.* — 190 EF Par le sacrement. — 191 EF Je suis affolé. — 192 E Helas ! monsieur. — F Helas ! sire. — 193 ABC la vie. — EF Que j'aye la vie. — 195 F d'un pays. — 196 F tout. — 197 EF Tout seul et.

Comment ? Estes vous desvoyé ?
Mettez jus ; je gage l'amende.
Et, pour Dieu, mon amy, desbende 200
Au hault ou au loing ton baston.

Adonc il advise sa croix noire.

P v, v° Par le sang bieu, c'est ung Breton,
Et je dy que je suis Françoys !
Il est fait de toy ceste foys.
C'est Pernet, du party contraire. 205
Hen, Dieu ! Et ou voulez vous traire ?
Vous ne sçavez pas que vous faictes.
Dea, je suis Breton, si vous l'estes.
Vive sainct Denis ou sainct Yve !
Ne m'en chault qui, mais que je vive. 210
Par ma foy, monseigneur mon maistre,
Se vous voulez sçavoir mon estre,
Ma mére fut née d'Anjou,
O vj Et mon pére je ne sçay d'ou,
Sinon que j'ouy reveller 215

200 F Helas ! mon amy. — 201 E La hault.— F Le haut.— EF *Le jeu de scène m.*— 203 EF Et j'ay dit.— 205 E Perrenet, c'est du party contraire. — F Pernet, c'est du party contraire. — 206 E Ha ! monseigneur, voulez vous traire. — F Ha ! monsieur, voulez vous vous taire. — 208 E Dea *m.* — F *Ce vers m.* — 210 E Il ne m'en (F Il ne me) chault, mais que je vive. — 211 EF monsieur.— 212 EF Se (F Si) voulez sçavoir de mon estre.— 214 A ne *m.* (*il est dans* BC). — 215 E que j'ay ouy. — F qu'ay ouy.

Qu'il fut natif de Mompelier.
Comment sçauray je vostre nom,
Monseigneur? Rollant ou Yvon?
Mort seray quand il vous plaira.
Et comment? Il ne cessera 220
E *Aiij, v⁰* / F *p.* 35 / A *P vj* { Meshuy de me persecuter
Et si ne me veult escouter?
En l'honneur de la passion
De Dieu, qu'aye confession,
Car je me sens ja fort malade. 225
Or, tenez, vela ma salade
Qui n'est froissée ne couppée;
Je la vous rens, et mon espée,
Et faictes prier Dieu pour moy.
Je vous laisse sur vostre foy 230
Ung veu que je doibs a sainct Jacques;
Pour le faire, prendrez mon jacques,
Et ma ceinture et mon cornet.
Tu meurs bien maulgré toy, Pernet,

216 E de Lantriguet.— F de L'Antriguet.— 217 F Comme. — 218 E Monsieur, Roullant.— F Monsieur, Rouilant.— 222 EF Puisque vous voulez debuter. — 224 AECEF que j'aye.— 225 EF je me sens tresfort. — 226 F voila. — 227 EF ne (F ny) decoupée. — 228 EF Je la vous baille. — 229 EF Et faictes Dieu prier. — 232 EF Et tenez cy, voila mon jacques. — 233 ABCEF Ma ceinture.— 234 EF bien *m.*— F Malgré.

2·6 Lantriquet, cité par EF, est l'ancien nom de Tréguier.

C O vj, v° Voire maulgré toy et a force,
Puis qu'endurer fault, cesse force.
Priez pour l'ame, s'il vous plaist,
Du franc archier de Baignolet,
Et m'escripvez a ung paraphe
Sur moy ce petit epitaphe :

P vj, v° p. 36 *Cy gist Pernet, le franc archier,*
Qui cy mourut sans desmarcher,
Car de fuir n'eut onc espace,
Lequel Dieu, par sa saincte grace,
Mette es cieulx avecques les ames
Des francs archiers et des gensdarmes,
Arriére des arbalestriers ;
Je les hay tous, ce sont meurdriers ;
Je les congnois bien de pieça.
Et mourut l'an qu'il trespassa.

Vela tout; les mots sont tresbeaux.
Or vous me laissez mes hoseaulx,
Car, se j'alloye en paradis
A cheval, comme fist jadis

235 F malgré toy et ta force. — 236 EF Puis que mourir fault, et a force. — 239 EF en un paraphe — 241 EF *mettent en titre, au dessus de ce vers, le mot :* EPITAPHE.— E Perrenet. — ABC le *m.* — 243 E oncques. — F on. — 245 F Mettre es cieux avec. — 246 EF et gendarmes. — 247 ABC de. — 248 EF meurtriers.— 251 EF Voila ; tous les motz sont beaulx. — 252 EF houseaulx. — 253 F si.

241 Voy. l'imitation de cette épitaphe citée dans la notice.

BC *O vij* Sainct Martin et aussi sainct George, 255
J'en seroye bien plus prest. Or je
Vous laisse gantelet et dague,
Car au surplus je n'ay plus bague
De quoy je me puisse deffendre.
Attendez ; me voulez vous prendre 260
En desaroy ? Je me confesse

Icy se confesse.

A *P vij* A Dieu, tandis qu'il n'y a presse,
A la Vierge et a tous les sainctz.
Or meurs je les membres tous sains
Et tout en bon point, ce me semble. 265
Je n'ay mal, sinon que je tramble
De peur et de malle froidure
Et de mes cinq sens de nature.
Cinq cens ? Ou prins, qui ne les emble ?
Je n'en veiz onc cinq cens ensemble, 270
Par ma foy, n'en or n'en monnoye ;
Pour neant m'en confesseroye :
Oncques ensemble n'en veiz deux.

255 EF Sainct Martin, sainct Pierre ou sainct George. — 256 EF bien *m*.— F Or pour gage. — 258 E Et au surplus je n'ay gaige.— F Et au surplus je n'ay arme.— 259 A pulsse.— 261 *Le jeu de scène ne se trouve que dans* E. — F En desarroy. J'en appelle. — F *omet les* v. 262-327. — 263 ABC les *m*. — 265 E Et tous en point. — 266 E Je n'ay nul mal, sinon je tremble. — 267 E paour. — 268 ABCE cens. — 269 E qui ne l'emble. — 270 ABCE onques.— E cinq solz.— 271 A nenen.

Et de mes sept pechez morteux,
Il fault bien que m'en supportez;
: *Aiiij* / 3C *Ovij, v°* } Sur moy je les ay trop portez.
Je les metz jus avec mon jacques.
J'eusse attendu jusques a Pasques,
Mais vecy ung avancement.
Et du premier commandement
De la Loy, qui dit qu'on doibt croire,
\ *P vij, v°* — Non pas l'estoc, quant on va boire,
Cela s'entend, — en ung seul Dieu,
Jamais ne me trouvay en lieu
Ou g'y creusse mieulx qu'a ceste heure,
Mais qu'a ce besoing me secueure.
Ne desbendez? Je ne me fuys.
Helas! je suis mort ou je suis.
Je suis aussi simple, aussi coy
Comme une pucelle, car quoy
Dit le second commendement?
Qu'on ne jure Dieu vainement.
Non ay je en vain, mais fort et ferme,
Ainsi que fait ung bon genderme,
Car il n'est rien craint, s'il ne jure.

274 ABCE mortelz. — 276 E Je les ay sur moy trop portez. — 277 E avecques. — 279 E voicy. — 282 E l'escot. — 285 E Ou je creusse. — 287 E Dea, ne desbandez? Je m'en fuys. — 293 ABC mais tresferme. — E Las! aussi n'ai je, mais fort et ferme. — 294 ABC gendarme. — E gensdarme. *Notre correction se justifie à la fois par la rime et par la forme* ermoit *au v.* 154.

Le tiers nous enjoingt et procure,
BC *O viij* Et advertist et admoneste
Que l'en doit bien garder la feste
Autant en hyver qu'en esté :
J'ay tousjours voulentiers festé, 300
De ce ne mentiray je point.
A *P viij* Et le quatriesme nous enjoingt
Qu'on doit honnorer pére et mére :
J'ay tousjours honnoré mon pére
En moy congnoissant gentil homme 305
De son costé, combien qu'en somme
Sois villain et de villenaille.
Et, pour Dieu, mon amy, que j'aille
Jusque a *amen;* misericorde!
Relevez un peu vostre corde; 310
Ferez, que le traict ne me blesse!
Item, morbieu, je me confesse
Du cinquiesme sequentement.
Deffend il pas expressement
Que nul si ne soit point meurtrier? 315

298 ABC Que on.— E Que l'on doit bien garder les festes. — 299 ABC Tant en hyver que en esté. — E Tant en yver comme en esté. — 300 ABC fait voulentiers feste. — 301 E De cela ne mentiray point. — 308 E Et, pour Dieu, attendez que j'aille.— 309 ABC Jusques *amen.*— E Jusques a *amen.* — 310 E Retenez.— 311 E Serrez le trait, qu'il ne me blesse.— 313 E Du cinquiesme commandement. — 315 E Que nul homme ne soit meurtrier.

Las ! monseigneur l'arbalestrier,
Gardez bien ce commandement ;
BC *O viij, v°* Quant a moy, par mon sacrement,
Meurdre ne fis onc qu'en poullaille.
L'aultre commendement nous baille 320
Qu'on n'emble rien ; ce ne fis oncque,
A *P viij, v°* Car en lieu n'en place quelconcque
Je n'eus loysir de rien embler ;
J'ay assez a qui resembler.
En ce point je n'ay point meffait, 325
Car, se l'en m'eust pris sur le fait,
Dieu scet comme il me fust mescheu.

Cy laisse tomber a terre l'espovantail celluy qui le tient.

Las ! monseigneur, vous estes cheu ?
Jesus ! Et qui vous a bouté,
F *p. 37* Dictes ? Se n'ay je pas esté 330.
E *Aiiij, v°* Vrayement, ou diable m'emporte !
Au cas, dictes, je m'en raporte
A tous ceulz qui sont cy, beau sire,

316 E Helas ! — 318 E par mon serment. — 319 E Meurtre ne fis oncques. — 321 E las ! non fis je oncques. — 322 E ne place. — 324 AB a quil (C *corrige cette faute*). — 326 E prins. — E *Icy chet l'espoventail.* — F *Icy tombe l'espouventail.* — 328 EF Helas ! monsieur. — 329 F qui vous a la bouté. — 331 ABC Vrayement, ou diable ne m'emporte. — EF Voirement, ou le diable m'emporte.

BC *P i* Affin que ne veuillez pas dire
Que, se demain ou pour demain... 335
Au fort, baillez moy vostre main,
Je vous ayderay a lever,
A *Q i* Mais ne me vueillez pas grever,
J'ay pitié de vostre fortune.

Cy apperçoyt le Franc Archier, de l'espovantail, que ce n'est pas ung homme.

Par le corps bieu, j'en ay pour une! 340
Il n'a pié ne main ; il ne hobe.
Par le corps bieu, c'est une robe,
Plaine... de quoy ? Charbieu, de paille !
Qu'esse cy, morbieu ? On se raille,
Se cuiday je, des gens de guerre. 345
Que la fiévre quartaine serre
Celluy qui vous a mis icy !
Je le feray le plus marry,
Par la vertu bieu, qu'il fut oncques.
Se mocque l'en de moy quelconques ? 350
BC *P i, vo* Et ce n'est, j'advoue sainct Pierre,

334 F Afin que ne le vueillez dire.— 335 *Prompsault lit* : Que c'est demain, *mais le sens n'en est guère plus clair.* — F si. — 336 EF baillez moy sa (F ça) la main.— 337 EF relever. — *Le jeu de scène m. dans* EF.— 341 F pieds, mains.— 342 F *Ce vers m.* — 343 F Pleines.— 345 F cuidoye des gens de guerre.— 349 F qui fut. — 350 ABC Se mocque on (*au XVIe siècle, on prononçait* mocque-t-on, *même qnand on écrivait* mocque on). — F Se mocque t'on.— 351 ABC j'advou. -- EF je regnie.

Qu'espovantail de cheneviére,
A *Q i, v*⁰ Que le vent a cy abatu.
F *p.* 38 La mort bieu, vous serez batu
Tout au travers de ceste espée.... 355
Quand la robbe seroit couppée,
Ce seroit ung tresgrant dommaige ;
Je vous emporteray pour gaige
Toutesfoys, après tout hutin.
Au fort, ce sera mon butin, 360
Que je rapporte de la guere.
On s'est bien raillé de toy, Pierre.
Par la charbieu saincte et beniste,
Vous eussiez eu l'assault bien viste
Si j'eusse sceu votre prouesse ; 365
Vous eussiez eu tost la renverse
Voire, quelque paour que j'en eusse.
Or pleust a Jesus que je fusse

352 ABC Qun.— EF Qu'un.— 353 EF icy.— 354 EF Sainct Jehan, vous en serez batu. — 356 E sera. — 357 EF Au fort, ce seroit dommage. — 360 EF Au moins. — 361 E Que j'apporte. — F Que j'ay apporté. — 363 ABC Par *m*.

363-366 EF Par la chair (F char) bieu saincte et benye,
Se (F Si) j'eusse bien sceu la folie,
Vous eussiez eu l'assault viste,
Car j'eusse secoux vostre pelisse !
Par Dieu (F bieu), si (F se) me disoit le cueur,
Que j'en viendroye a mon honneur.

367 EF peur. — 368 EF Or pleust a Dieu.

A tout cecy en ma maison !
Qu'il poise ! Mengié a foison 370
De paille ; elle chiet par derriére ;
BC *P ij* C'est paine pour la chamberiére
A *Q ij* De la porter hors de ce lieu.
Seigneurs, je vous command a Dieu ;
F *p.* 39 Et, se l'on vous vient demander 375
Qu'est devenu le franc archier,
Dictes qu'il n'est pas mort encor,
Et qu'il emporte dague et cor,
Et reviendra par cy de brief.
A Dieu ; je m'en vois au relief. 380

Fin du Monologue du Franc Archier de Baignollet.

369 ABC ma *m.* — 370 E Il a mengé. — F a il mangé. — 374 ABC comment. — EF commande. — 375 F Et si. — 378 EF raporte. — EF *Fin.*

380 On appelait *relief* l'ordre qu'un officier obtenait du prince pour être payé de ses appointements échus pendant une absence légitime (Littré, *ad verbum*, n° 11). Nous croyons que le franc archer fait allusion à la solde qu'il doit toucher, c'est-à-dire à la quête qu'il va faire parmi les spectateurs. Plusieurs exemples indiquent que nos anciens joueurs de farces faisaient une collecte après avoir récité le monologue. Voy. Picot, *La Sottie en France*, p. 63 (*Romania*, VII, 294).

B *fol.* 6
L *fol. lxvij*
D *fol.* 299, *v*°
S *p.* 22
C *p.* 40
M *fol.* 183, *v*°

DIALOGUE NOUVEAU,

FORT JOYEULX,

COMPOSÉ PAR CLEMENT MAROT.

LE PREMIER *commence en chantant*

Mon cueur est tout endormy,
Resveille moy belle,
Mon cueur est tout endormy,
Resveille le my.

LE SECOND

Hé! compaignon.

PREMIER

Hé! mon amy.
Comment te va?

B *fol.* 6, *v*° SECOND

Corps bieu, beau sire,
Je ne te le daignerois dire

Nous donnons le titre tel qu'il est conçu dans BB^{G}XLDD^{2}. — SC Dialogue de deux Amoureux. — M Farce de deux Amoureux, recreatis et fort joyeux. — 1-4 *Ces vers m. dans* M, *qui commence au v.* 5. — 4 D^{2} *Resveille my.* — 5 M LE PREMIER AMOUREUX *commence* ... LE DEUXIÉME AMOUREUX. — C *porte jusqu'à la fin de la pièce*, LE PREMIER, LE SECOND. — 6 M LE PREMIER : Comme te va? — LE DEUXIÉME. — BB^{G}XLDD^{2}SCM Par le corps bieu. — 7 BB^{G}XL te *m.*

Sans t'accoler. Ça, ceste eschine,
De l'aultre bras que je t'eschine
De fine force d'accollades ! 10

C *p.* 41 PREMIER

Et puis ?

SECOND

Et puis ?

PREMIER

Rondeaulx, ballades,
D *fol.* 300 Chansons, dizains, propos menus,
Compte moy qu'ilz sont devenuz ;
Se faict il plus rien de nouveau ?

SECOND

Si faict, mais j'en ay le cerveau 15
Si rompu et si alteré
Qu'en effect j'ay deliberé
De ne m'y rompre plus la teste.

PREMIER

Pourquoy cela ?

SECOND

Que tu es beste !
Ne sçais tu pas bien qu'il y a 20
Plus d'un an qu'Amour me lya
Dedans les prisons de m'amye.

11 M *ici et jusqu'à la fin* LE DEUXIÉME. — 12 C dizaines.— 13 BB^{6}XL Que sont. — 14 BB^{6}XLDD^{2} rien plus. — 18 C m'en. — 19 M cela *m.*

PREMIER

fol. 7 / *p.* 24 / *p.* 42 — Est ce encor de Barthelemie,
La blondelette ?

SECOND

Et de qui donc ?
Ne sçais tu pas que n'euz je onc 25
D'elle plaisir ny un seul bien ?

PREMIER

Nenny, vrayement, je n'en sçay rien,
Mais, si tu m'en eusses parlé,
Ton affaire en fust mieux allé,
Croy moy, que de tenir les choses 30
D'amours si couvertes et closes ;
Il n'en vient que peine et regret.
Vray est qu'il fault estre secret,
Et seroit l'homme bien coquart
Qui vouldroit appeller un quart, 35
Mais en effect il fault un tiers.
Demande a tous ces vieilz routiers,
Qui ont esté vrays amoureux.

fol. 300, v^0 SECOND

Si est un tiers bien dangereux,
S'il n'est amy, Dieu sçait combien. 40

23 BB^{G}XLC encores. — M Essc encore la Bertelemye. — 24 DD^{2}SM Et qui donc. — 26 BB^{G}XL ne. — 27 M Nenni, par Dieu. — 28 M Car, sy.

PREMIER

Hé ! mon amy, choisy le bien,
C *p.* 43 Et, quand tu l'auras bien choysi,
Si ton cueur se trouve saisi
De quelque ennuyeuse tristesse,
Ou bien d'une grande liesse, 45
A l'amy te deschargeras.
Sçais tu comment t'allegeras ?
B *fol.* 7, *v*° Tout ainsi, par le sang sainct George,
Comme si tu rendois ta gorge
Le jour d'un caresme prenant. 50

SECOND

Il vault donc mieulx dès maintenant
Que je t'en compte tout du long.
S *p.* 25 N'est ce pas bien dict ?

PREMIER

Or la donc.
Mais, pour ce que je suis des vieux
En cas d'amours, il vauldra mieulx 55
Que les demandes je te face :
Combien, de qui, en quelle place,
Des refuz, des parolles franches,
Des circonstances et des branches,

45 BB^{G}XL bien *m.* — M leesse. — 47 M Sçays tu pas comme alegeras. — 49 M rendrès. — 53 C pas *m.* — M Et la donc. — 55 M y vauldroict. — 57 M en quelque places.

Et des rameaux, car les ay tous 60
Aprins de mes compaignons doulx,
p. 44 Allant avec eulx a la messe.
Or, vien ça, compte moy quant est ce
Que premiérement tu l'aymoys.

SECOND

Il y a plus de seize moys, 65
Voyre vingt, sans avoir jouy.

fol. 301 PREMIER

Et l'aymes tu encor ?

SECOND

Ouy.

PREMIER

Tu es un fol. Or, de par Dieu,
fol. 8 Comment dois je dire ? En quel lieu
Fut premier ta pensée esprise 70
De son amour ?

SECOND

En une eglise ;
La commençay mes passions.

PREMIER

Voyla de mes devotions !

60 C car je les ay tous.— M Et rameaux. car je les ay tous. — 61 BB^{G}XL compaignons tous.— 65 B^{G}X quinze.— 67 CM Et *m*. — BB^{G}XLSCM encores. — 69 β je *m*.

Et quel jour fut ce ?

C *p.* 45 SECOND

Par sainct Jacques,
Ce fut le propre jour de Pasques. 75
p. 26 A bon jour bon œuvre.

PREMIER

Et comment !
Tu venoys lors tout freschement
De confesse et de recevoir....

SECOND

Il est vray, mais tu dois sçavoir
Que tousjours, a ces grans journées, 80
Les femmes sont mieux attournées
Qu'aux autres jours, et cela tente.
O mon Dieu, qu'elle estoit contente
De sa personne, ce jour la !
Avecques la grace qu'elle a, 85
Elle vous avoit un corset
D'un fin bleu, lassé d'un lasset
Jaulne, qu'elle avoit faict exprès.
Elle vous avoit puis après
D *fol.* 301, v^0 / B *fol.* 8, v^0 } Mancherons d'escarlatte verte, 90
Robbe de pers, large et ouverte,
J'entends a l'endroict des tetins,

74-75 BB^{G}XL Ce fut, par sainct Jacques || Le propre jour. — 76 BB^{G}XC bonne. — 85 BB^{G}XLC Avec. — 88 BB^{G}XL tout exprès. — M qu'elle avoit par exprès.

C p. 46 Chausses noires, petits patins,
Linge blanc, ceincture houppée,
Le chapperon faict en poupée, 95
Les cheveux en passefillon,
Et l'œil gay en esmerillon,
Soupple et droicte comme une gaulle.
En effect, sainct François de Paule
Et le plus sainct Italien 100
Eust esté prins en son lien,
S'a la veoir se fut amusé.

PREMIER

Je te tiens donc pour excusé.
Pour ce jour la, que fuz tu?

SECOND

Pris.

96 BB^{6}XL Et les cheveulx.— 97 BB^{6}XL *ce vers m.* — 102 BB^{6}XLC Si a la voir. — M A la voir. — 104 B^{6}XL prins.

96 La coiffure en passe-fillon, composée de touffes de cheveux frisées au fer, avait été rendue célèbre par une Lyonnaise qui fut la maîtresse de Louis XI. On peut voir dans un passage souvent cité de la *Chronique scandaleuse* (éd. de 1620, in-8, 301) l'histoire de cette belle bourgeoise, dont le mari, Antoine Bourcier, obtint un office de conseiller en la chambre des comptes à Paris.

99 François de Paule, que Louis XI avait fait venir en France dans l'espoir qu'il lui prolongerait la vie, mourut en 1507; il fut béatifié en 1513 et canonisé en 1519.

p. 27 PREMIER

Quel visaige as tu d'elle !

SECOND

Gris. 105

PREMIER

Ne te rit elle jamais ?

SECOND

Point.

C *p.* 47 PREMIER

Que veulx tu estre a elle ?

SECOND

Joinct.

B *fol.* 9 PREMIER

Par mariage, ou autrement ?
Lequel veux tu ?

SECOND

Par mon serment,
Tous deux sont bons, et si ne sçay 110
D *fol.* 302 Je l'aymerois mieux a l'essay
Avant qu'entrer en mariage.

PREMIER

Touche la ; tu as bon courage,
Et si n'es point trop desgouté.
Tu l'auras, et, d'autre costé, 115

On m'a dict qu'elle est amyable
Comme un mouton.

SECOND

Elle est le diable !
C'est par sa teste que j'endure ;
Elle est, par le corps bieu , plus dure
Que n'est le pommeau d'une dague. 120

: *p.* 48 PREMIER

C'est signe qu'elle est bonne bague ,
Compaignon.

SECOND

Voicy un mocqueur.
: *p.* 28 J'entens dure parmy le cueur,
Car, quand au corps, n'y touche mye.
Dès que je l'appelle m'amye : 125
« Vostre amye n'est pas si noire »,
Fait elle. Vous ne sçauriez croire
: *fol.* 9, *v*° Comme elle est prompte a me desdire
Du tout.

PREMIER

Ainsi ?

SECOND

Laisse moy dire.

118 BB^{G}XL C'est par sa dure teste. — 120 BB^{G}XL Que le pommeau. — 122 BB^{G}XL Ha ! voycy. — 123 M J'entens dire parmy le cœur. — 124 BB^{G}XL je n'y touche mye. — 128 BB^{G}XL Qu'elle est. — 129 BB^{G}XLDD^{2} Laissez.

Si tost que je la veux toucher, 130
Ou seulement m'en approcher,
C'est peine, je n'ay nul credit ;
Et sçais tu bien qu'elle me dit ?
« Un facheux et vous c'est tout un ;
» Vous estes le plus importun 135
C *p.* 49 D *fol.* 302, *v°* } » Que jamais je vy ». En effect
J'en vouldrois estre ja deffaict,
Et m'en croy.

PREMIER

Que tu es belistre !
Et n'as tu pas ton franc arbitre
Pour sortir d'ou tu es entré ? 140

SECOND

Arbitre ? C'est bien arbitré !
Je le veux bien, mais je ne puis.
Bien un an l'ay laissée, et puis
J'ay parlé aux Egyptiennes
Et aux sorciéres anciennes, 145
D'y chercher jusque au dernier poinct
Le moyen de ne l'aymer point ;
Mais je ne m'en puis descoifer.
Je pense que c'est un enfer,

134 C c'estoit. — 140 C dont. — 141 C C'est un bien. — 143 BB^{G}XL Je l'ay laissée bien ung an. — 146 BL jusques. — 147 M ne *m.* — 148 BB^{G}XLDD^{G} descoffrer. — 149 B^{G}XLDD^{G} D'y penser : que c'est ung enfer.

B *fol.* 10 Dont jamais je ne sortiray. 150

S *p.* 29 PREMIER

Par mon ame, je te diray :
Puisqu'il n'est pas en ta puissance
De la laisser, sa jouyssance
C *p.* 50 Te seroit une grand recepte.

SECOND

Sa jouyssance? Je l'accepte. 155
Amenez la moy.

PREMIER

Non, attens.
Mais, a fin que ne perdons temps,
Compte moy cy par les menuz
Les moyens que tu as tenuz
Pour parvenir a ton affaire. 160

SECOND

J'ay faict tout ce qu'on sçaurait faire :
J'ay souspiré, j'ay faict des criz,
D *fol.* 303 J'ay envoyé de beaux escriptz,
J'ay dansé et ay faict gambades,
Je luy ay tant donné d'oeillades 165

150 M n'en — 151 C te *m.* — 153 M a joyssance. — 155 BB^{G}XLDD^{2} Ha! jouyssance. Ça, je l'accepte. — 156 B Non, non attendz.— 157 C perdions. — 160 D son.— 161 M Tout ce qu'on doibt faire. — 162 B suspiré. — 163 B^{G}X des. — 165 M Je lui ay tant donné d'aubades.

Que mes yeulx en sont tous lassez.

PREMIER

Encores n'est ce pas assez.

SECOND

J'ay chanté, le diable m'emporte,
Des nuicts cent foys devant sa porte,
C *p.* 51 Dont n'en veux prendre qu'a tesmoings 170
Trois potz a pisser pour le moins,
B *fol.* 10, *v*° Que sur ma teste on a cassez.

PREMIER

Encores n'est ce pas assez.

SECOND

Quand elle venoit au monstier,
Je l'attendois au benoistier 175
Pour luy donner de l'eau beniste,
S *p.* 30 Mais elle s'enfuyoit plus viste
Que liévres quand ils sont chassez.

PREMIER

Encores n'est ce pas assez.

SECOND

Je luy ay dict qu'elle estoit belle; 180
J'ay baisé la paix après elle,

170 BB^{G}XL prendre a tesmoings. — 174 BB^{G}XLDD^{2} moustier.

Je luy ay donné fruicts nouveaux
Acheptez en la place aux Veaux,
Disant que c'estoit de mon creu,
Je ne sçay si elle l'a creu ; 185
Et puis tant de bouquetz et roses ;
Brief elle a mis toutes ces choses
C *p.* 52 Au ranc des pechez effacez.

PREMIER

Encores n'est ce pas assez.
Il falloit estre diligent 190
De luy donner....

D *fol.* 303, *v*° SECOND

Quoy ?

PREMIER

De l'argent,
B *fol.* 11 Quelque chaine d'or bien pesante,
Quelque esmeraude bien luysante,
Quelque patenostre de prix.
Tout soudain cela seroit pris, 195

183 BB^{G}X a la place. — M Achaptés au marché aux Veaulx. — 185 BB^{G}XL Je ne sçay pas. — 191 BB^{G}XL Et quoy. — M Et ! de l'argent. — 194 S Quelques paternostre. — BB^{G}LDD^{2} Quelques (B Quelque) patenostres de pois. — C Quelque patenostre de prix. — 195 BB^{G}XLDD^{2} Tout souldain cela seroit poix.

183 La place aux Veaux était située entre le pont au Change et le pont Notre-Dame, sur l'emplacement actuellement occupé par l'Avenue Victoria et le jardin de la Tour Saint-Jacques.

Et en le prenant el s'oblige.

SECOND

El n'en prendroit jamais, te dis je,
Car c'est une femme d'honneur.

PREMIER

Mais tu es un mauvais donneur,
Je le voy tresbien.

SECOND

Non suis point, 200
S *p.* 31 Mais croy qu'elle n'en prendroit point,
C *p.* 53 En y eust il plein trois barilz.

PREMIER

Mon amy, elle est de Paris,
Ne te y fie, car c'est un lieu
Le plus gluant...

SECOND

Par le corps bieu, 205
Tu me comptes de grans matiéres

PREMIER

Quand les petites vilotiéres
Trouvent quelque hardy amant.

196 BB^{G}XL elle. — C Et en prenant elle s'oblige. — 197 BB^{G}XLC Elle. — M Elle n'en prendroict jamais, dis je. — 200 BB^{G}XL Je le voy bien. — 203 BB^{G}XL Ha ! mon amy. — 208 BB^{G}XLDD^{2} aymant.

Qui vueille mettre un dyamant
Devant leurs yeulx rians et vers, 210
Coac ! elles tombent a l'envers.
Tu ris ? Mauldit soit il qui erre !
fol. 11, *v*° C'est la grand vertu de la pierre
Qui esblouit ainsi les yeux.
fol. 304 Telz dons, telz presens servent mieux 215
Que beauté, sçavoir, ne priéres :
Ils endorment les chamberiéres,
Ils ouvrent les portes fermées
Comme s'elles estoient charmées.
Ils font aveugles ceux qui voyent ; 220
p. 54 Et taire les chiens qui aboyent :
Ne me croys tu pas ?

SECOND

Si fais, si.
Mais de la tienne, Dieu mercy,
Compaignon, tu ne m'en dy rien

PREMIER

Et que veux tu ? El m'ayme bien ; 225
Je n'ay que faire de m'en plaindre.

SECOND

Il est vray, mais si peut on faindre,

211 M Crac, ales tumbent.— 213 BB^{G}XL grand *m.*— 214 C leurs. — 215 M seroyent. — 217 BC chambriéres. — 219 BB^{G}XL si elles. — 220 B qu'ilz. — 225 BB^{G}XLC Elle. — 226 B^{G}X de me plaindre.

S *p.* 32 Aucunes foys une amytié
Qui n'est pas si grand la moytié
Comme on la demonstre par signes. 230

PREMIER

Ouy bien, quand aux femmes fines,
Mais la mienne, en si grand jeunesse.
Ne sçaurait avoir grand finesse;
Ce n'est qu'un enfant.

SECOND

De quel aage?

B *fol* 12 PREMIER

De quatorze ans.

C *p.* 55 SECOND

Ho! voyla rage; 235
Elle commence de bonne heure.

PREMIER

Tant mieux, elle en sera plus seure,
Car avec le temps on s'affine.

D *fol.* 304, r° SECOND

Ouy, elle en sera plus fine,
N'est ce pas cela?

228 M par amytié. — 229, 232, 233 C grande. — 233 BB^{G}XL si grand.

PREMIER

Que d'esmoy ! 240
Entens que son amour en moy
Croistra tousjours avec les ans.

SECOND

Ne faisons pas tant des plaisans ;
Partout il y a decevance.
De quoy la congnois tu ?

PREMIER

D'enfance 245
D'enfance tout premiérement
La voyois ordinairement,
Car nous estions prochains voysins ;
L'esté luy donnois des raisins,
S *p.* 33 / C *p.* 56 } Des pommes, des prunes, des poires, 250
Des pois vertz, des cerises noires,
Du pain benist, du pain d'espice,
Des eschaudez, de la reclisse,
B *fol.* 12, *v*° De bon sucre et de la dragée.
Et, quand elle fut plus aagée, 255
Je luy donnois de beaux bouquets,
Un tas de petis affiquets

241 C Entant. — M a moy. — 244 BB^{G}XL il *m.* — 247 BB^{G}XLDD^{2} veois — C Je voyois. — 251 SC de cerises. — 253 C reglisse. — 254 M et *m.* — 255 M un peu agée. — 256 C boquets.

Qui n'estoient pas de grand valeur,
Quelque ceinture de couleur,
Au temps que le Landit venoit. 260
Encor de moy rien ne prenoit
Que devant sa mére ou son pére,
Disant que c'estoit vitupére
De prendre rien sans congé d'eux.
D'huy a un bon an, ou a deux, 265
Luy donneray et corps et biens
Pour les mesler avec les siens,
Et a son gré en disposer.

SECOND

D *fol.* 305 Tu l'aymes donc pour l'espouser ?

PREMIER

Ouy, car je sçay seurement 270
C *p.* 57 Que ceux qui ayment autrement,
Sont voluntiers tous marmiteux :
L'un est fasché, l'autre est piteux,
L'un brusle et art, l'autre est transi ;

261 BB^{G}XL encores.— 265 C ou deux.— 269 C doncques. — M Tu l'aymoys donc. — 270 BL bien seurement. — C asseurement.— 274 BB^{G}X L'ung brusle et l'autre est transi.

260 La célèbre foire du Landit, qui se tenait sur le cours Ragot, à Saint-Denis, pendant la première quinzaine de juin, était pour les Parisiens un lieu de plaisir. Ils s'y rendaient de toute par et y faisaient quantité de menues emplettes.

Que ay je que faire d'estre ainsi ? 275
Ainsi comme j'ayme m'amye,
Cinq, six, sept heures et demie,
L'entretiendray, voyre dix ans,
Sans avoir peur des mesdisans,
Et sans dangier de ma personne. 280

3 *fol.* 13 SECOND

Corps bieu, ta raison est tresbonne,
5 *p.* 34 Car d'une bonne intention
Ne vient doubte ne passion,
Mais, compaignon, je te demande,
Quelle est la matiére plus grande 285
Qu'elle t'a offerte desja ?

PREMIER

Ma foy, je ne mentiray ja :
Je n'ose toucher son teton,
Mais je la prens par le menton,
Et tout premiérement la baise, 290

SECOND

: *p.* 58 Ventre sainct Gris, que tu es aise,
Compaignon d'amours !

PREMIER

Par ce corps,

287 M Ma foy, n'en mentiray ja.

Quand il fault que j'aille dehors,
Si tost qu'elle en est advertie
Et que c'est loing, ma departie 295
La fait pleurer comme un oignon.

D *fol.* 305, *v*° SECOND

Je puisse mourir, compaignon,
Je croy que tu es plus heureux
Cent foys que tu n'es amoureux.
O le grand aise en quoy tu vis! 300
Mais pourquoy est ce, a ton advis,
Que la mienne m'est si estrange,
Et qu'elle prise moins que fange
B *fol.* 13, *v*° Ma peine et moy, et mon pourchas?

PREMIER

C'est signe que tu ne couchas 305
Encore jamais avec elle.

SECOND

Corps bieu, tu me la bailles belle!
J'en deverineroys bien autant.
C *p.* 59 Or si poursuyvray je pourtant
p. 35 La chasse que j'ay entreprinse, 310
Car, tant plus on tarde a la prinse,

295 B[6] de ma partie. — 296 M Elle pleure. — 302 B si fort estrange. — 306 C encor.

Tant plus doulx en est le repos.

PREMIER

Une chanson avec propos
N'auroit point trop maulvaise grace ;
Disons la.

SECOND

La dirons nous grasse, 315
De mesme le jour ?

PREMIER

Rien, quelconques ;
Honneur par tout. Commençons donques.

SECOND

Languir me fais.... Content desir...

315 M Chantons la. — 318 BB^{6}XL *Contant desir... Languir me fais....*

316 Ces mots indiquent bien que le dialogue était récité à la fin du carnaval.

318 Il s'agit d'abord ici d'une chanson de Marot, dont voici les deux premiers vers :

Languir me fais sans t'avoir offensée ;
Plus ne m'escrips, plus de moy ne t'enquiers...

(éd. de 1544, p. 327).

Cette pièce est reproduite dans divers recueils du XVIe siècle, notamment dans les suivants : *Trente et sept Chansons*

PREMIER

A telles ne prens point plaisir ;
D *fol.* 306 Elles sentent trop leurs clamours. 320

SECOND

Disons donques : *Puis qu'en amours :*
B *fol.* 14 } C *p.* 60 } Tu la dis assez voluntiers.

319 C telle. — BL Je n'y prens point (B^{6}X point point) de plaisir.

musicales a quatre parties nouvellement et correctement reimprimées a Paris par Pierre Attaingnant, 1531, in-4, fol. 13. — Recueil ms. appartenant à M. le baron James de Rothschild, fol. 2 (avec mélodie) ; — *Recueil et Eslite de plusieurs belles chansons joeuses, honnestes et amoureuses, colligées par J. W[alcourt]* (Anvers, Jean Waesberge, 1576, in-12), fol. 73, v^{o}.

La chanson de Marot a été transformée par Eustorg de Beaulieu en cantique protestant :

Languir me faict la reigle mal dressée
D'un tas de folz, qui sont par les moustiers....

(*Chrestienne Resjouissance, composée par Eustorg de Beaulieu;* s. l. (Genève), 1546, in-8, n° 38).

La seconde pièce citée dans notre texte commence ainsi :

Content desir, qui cause ma douleur,
Heureux sçavoir, qui mon travail renforce...

On en trouve le texte dans le recueil intitulé : *Plusieurs belles Chansons nouvelles et fort joyeuses* (Paris, Alain Lotrian, 1543,

PREMIER

Il est vray, mais il faut un tiers,
Car elle est composée a troys.

UN QUIDAM

Messieurs, s'il vous plaist que je y soys, 325
Je serviray d'enfant de chœur;
Car je la sçay toute par cueur;
Il ne s'en fault pas une notte.

SECOND

Bien venu, par saincte Penotte!
Soys, mignon, le bien arrivé. 330

325 M LE PETIT ENFANT *commence* : Messieurs, sy vous plaist que j'en soys. — 326 BB^{G}XLS cueur. — 330 BB^{G}XL Soyez.

pet. in-8, goth.), fol. 28 (ce f. manque à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale) et dans le *Recueil de plusieurs Chansons divisé en trois parties* (Lyon, par Benoist Rigaud et Jan Saugrain, 1557, in-16), p. 32.

Elle a été, comme la précédente, transformée en cantique par Eustorg de Beaulieu :

Content desir, qui cause mon bon heur,
C'est Jesus Christ, qui tous mes sens renforce...

(*Chrestienne Resjouissance*, n° 32).

PREMIER

Luy siet il bien d'estre privé?
S *p.* 36 Chantez vous clair?

QUIDAM

Comme layton.
Baillez moy seulement le ton,
Et vous verrez si je l'entens.

Puis qu'en amours a si beau passe temps, 335
[Je veulx aimer, chanter, dancer et rire
Pour resjouir mon cueur que deult martyre;
Vela le point et la fin ou je tends.

Si j'ay l'amour de celle ou je pretens,

332 M laton.— 335 M Chantons donc pour passe temps.— 336 *Nous reproduisons le texte de cette chanson d'après le recueil suivant :* La Fleur des Chansons nouvelles, qui sont en nombre cent et dix, ou est comprinse la Chanson du Roy, la Chanson de Pavie, la Chanson que le Roy fist en Espagne, etc. (*s. l. n. d.*), *vers* 1530, *pet. in-8 goth,, fol. Di, v⁰ de la réimpression donnée à Paris, en* 1833, *dans les* Joyeusetez. *Le premier couplet se trouve dans le recueil publié par Pierre Attaingnant, en.* 1529, *sous le titre de* Trente et une Chansons musicales a quatre parties, *fol.* xiv, *et c'est ce premier couplet que M. Georges Guiffrey a pris pour la pièce entière.* — ATTAINGNANT Je veuil aymer, dancer. — 337 ATT. Que dueil martire.

Croyez qu'ennuy ne soucy, qu'est le pire, 340
N'aura jamais puissance de me nuyre.
Car je seray du nombre des contens.]

Fin.

342 Le recueil d'Attaingnant donne cette chanson avec une mélodie à quatre parties de Claude de Sermisy, dit Claudin ; nous avons vainement cherché dans une foule d'autres recueils, imprimés ou manuscrits, une mélodie à trois parties s'appliquant aux mêmes paroles. Nous n'avons pas même pu trouver l'air sur lequel la chanson fit son chemin dans le public et qui fut adapté plus tard à un noël : *Du bon du cueur, chantons en ce saint temps* (Noelz nouveaulx ; *Paris, Jehan Bonfons*, s. d., pet. in-8 goth., fol. 43, *v*°), ainsi qu'à un cantique d'Eustorg de Beaulieu : *Je vueil aymer Dieu mon souverain sire....* (*Chrestienne Resjouissance*, n° 3 ; *Chansonnier huguenot*, I, p. 32).

FARCE NOUVELLE

DE DEUX JEUNES FEMMES QUI COIFÉRENT LEURS MARIS, PAR LE CONSEIL DE

MAISTRE ANTITUS;

a cinq personnages, c'est a sçavoir :

LE COUSTURIER,
LE CHAUSSETIER,
LA PREMIÈRE FEMME,
LA SECONDE FEMME,
MAISTRE ANTITUS.

LE COUSTURIER *commence en chantant*

Ma femme va tousjours jouer ;
Je suis trois jours sans la revoir...
Par mon serment, c'est bien chanté;
Qu'en bon an puisse il estre entré
p. 62 Celuy qui chante mieux que moy ! 5
Voisin, qu'en dis tu, par ta foy ?
Ou est ta bonne preude femme ?
Je me doute et croy, par mon ame,
Qu'elle est encores dans le lict.

LE CHAUSSETIER.

De Dieu puissé je estre maudit

S'el n'est partie du matin
Pour s'en aller a Sainct Martin
Faire, ainsi qu'elle a de coustume,
Escourre en quelque lieu sa plume!
Et de la tienne qu'en dis tu? 15

LE COUSTURIER

Je me doubte d'estre cocu;
Mais, si au vray je le sçavois,
Sçais tu qu'il est? J'enragerois
Voire de sanglante tristesse.

LE CHAUSSETIER

La mienne veut estre maitresse, 20
Mais par mon ame non sera,
Ou le gibet l'emportera;
Cela me donne froide joye.

LE COUSTURIER

p. 63 Par le sang bieu, je ne sçauroye
Y trouver moyen ny maniére, 25
Car est la mienne si tresfiére
Qu'elle ne feroit pas pour moy
La grosseur de mon petit doigt,
S'il ne luy montoit en sa teste.

LE CHAUSSETIER

Ils sont allées a la feste, 30

11 S'elle n'est partie du grand matin. — 26 Car la mienne est. — 30 Elles.

Voir leurs cousins et leurs compéres.
Helas ! qu'ils font de bonnes chéres
Quand ils sont en ses abbayes !
Ils n'en sont guéres esbayes ;
Ils sont bien ayses toutesfois. 35

LE COUSTURIER

Le sang bieu, je ne m'y cognois,
C'est tousjours a recommencer :
La mienne ne fait que tancer
Aussi tost qu'elle est a l'hostel ;
Par le sacrement de l'autel, 40
Sans cesser elle me veut battre.

LE CHAUSSETIER

Si fait la mienne comme plastre,
p. 64 Et si me maudit comme un chien,
Voire et si je ne luy dis rien ;
Je ne puis avoir paix a elle ; 45
El me bailla telle fredelle
L'autre jour encontre ma teste.
Je n'en peux avoir bonne feste,
Qu'el fust noyée en la riviére.

LE COUSTURIER

Sainct Jean, il ne m'en chaudroit guére 50
S'ils estoient toutes deux noyées.

35 Elles. — 41 cesse. — 46 Elle. — 49 Qu'elle. — 51 S'elles

Les voicy venir enragées ;
Je les oy desja bien crier.
Le diable les puisse emporter !
Estoient elles si près de nous ? 55

LA PREMIÉRE FEMME

Ma voisine, que ferons nous ?
Nous avons ouy ces meschans,
Ces coquins, ces paillards truans ;
Il me souvient de deux pendars.

LA SECONDE

Vous dites vray, par sainct Lienard ; 60
Je feray du mien mon valet.
La coquille de mon collet
p. 65 Est elle assez longue, voisine,
Et de toille assez claire et fine ?
Elle me fait bien grand honneur. 65

LA PREMIÉRE

Foy que dois a nostre Seigneur,
Elle est bien grande, longue et lée,
Et fust ce pour une espousée.
Il la vous faut porter partout,
Et moy aussi, de bout en bout, 70

57 Avons nous pas. — 67 bien *est suppléé*

En despit de ceux qui en parlent
Et qui en ce point les ravallent,
Mais que diable en ont ils affaire ?

LA SECONDE

Il y a un apoticaire,
Ainsi qu'on m'a dit a l'escart, 75
Qui se nomme maistre Frappart,

76 Le nom de *frappart* revient souvent dans notre ancienne littérature comique. Après avoir été le sobriquet des moines, il est devenu synonyme de coureur de filles :

On accolle frére *Frappart*
(Coquillart, éd. d'Héricault, II, 282);

Je suis un bon frére *frapart*,
Compaignon de frére Gaultier
(*Sermon d'un Cartier de Mouton*, p. 4, ap. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, I);

Quant nous sommes aulx bonnes villes
Nous faisons les fréres *frapars*
(*Farce des Brus*, p. 19, ibid., II) ;

Estez vous des *frappins*, des *frappeurs* ou des *frappars* ? (Rabelais, IV, xv) ;

Il tient je ne sçay quoy du frére *frappart* (ibid.);

On trouve également le nom de *frapabo* :

Voecy deulx fréres *frapabos*
(*Farce des Brus*, p. 14),

et celui de *Frappe Cul*. C'est même le *Sermon des Frappeculz*, ou *Sermon tresjoyeulx de monseigneur sainct Frappe Cul* qui nous fait surtout connaître la vie et les aptitudes des frapparts.

Qui dit tousjours en ses sermons
Que tousjours nous nous en allons
Traisner nos queues ça et la ;
Qu'a il affaire de cela ? 80
Par ma foy il a beau prescher.

LA PREMIÉRE

On le me compta devant hier,
p. 66 Voirement qu'il en sermonnoit,
Que de nos coquilles parloit,
Que les portions et ça et la : 85
Il a beau parler de cela,
Nous les porterons, qui qu'en grogne.

LA SECONDE

Se mesle il de nostre besongne ?
Il est bien plein de grand loisir ;
De quoy luy peut il souvenir ? 90
L'a il trouvé dedans son livre ?

LA PREMIÉRE

Il estoit par adventure yvre,
Et ne sçavoit pas qu'il disoit ;
. . . . . [oit].
Nous les porterons devant tous. 95

78 Que tousjours nous en allons. — 85 Que les portions ça et la.

LE COUSTURIER

Et, ma femme, d'ou venez vous ?
Comment ? Il y a grande pose
Que ne vous vy ; c'est grande chose.
Je veux sçavoir la verité :
Quelle part avez vous esté ? 100
Vostre queue est bien fort crottée.

LA SECONDE

Sanglant vilain, plein de fumée,
p. 67 Nyais, infame, deshonneste,
Et si j'ay esté a la feste,
Es tu venu pour m'en fascher ? 105

LE CHAUSSETIER

Pas ne le dis pour reprocher,
Ce n'est qu'afin que vous sçachiez
Que vos queues sont fort crottées ;
Je crois qu'on a marché dessus.

LA SECONDE

Et qu'en est il, vray joquesus, 110
Coquillard, bec jaune, folastre ?
Mais n'es tu pas vray coquillastre ?
Me veux tu garder de cela,
Traisner ma queue ça et la ?
Et par bieu, tu es bien infame. 115

102 LA PREMIÈRE. — 114 De traisner. *Le mot* queue *est régulièrement compté pour deux syllabes aux v.* 79, 108, 146, 163, 170, 291 ; *aussi avons-nous cru devoir corriger les v* 114 165, 185, 188, 222.

LE COUSTURIER

Et puis, comment vous va, ma femme ?
Vous soyez la tresbien venue.
Pourquoy vous estes vous tenue
Si longuement sans revenir ?
J'avois grande peur sans mentir 120
Que vous eussiez quelque adventure.

LA PREMIÉRE

ℓ. 68 Comme tu la me bailles dure !
Qu'en seroit il, dis, gros coquart,
Quand en quelque lieu a l'escart
J'aurois un peu jouer esté ? 125

LE COUSTURIER

Je vous le dis en verité
Pour vostre grand honneur, m'amie ;
Pensez vous que je ne veux mie
Que faciez vostre volonté ?
Si fais dea, mais en verité 130
N'en faictes ja tant l'effroyée.
Vostre queue est bien fort crotée ;
Je croy qu'on a dessus marché.

LA PREMIÉRE

Ç'a esté dessus le pavé
Et es lieux ou je suis allée. 135

122 baille. — 134 LA SECONDE.

Et puis pourtant, s'elle est crottée,
T'en faut il debatre la teste ?

LE COUSTURIER

Vous avez esté a la feste
Par adventure en quelque lieu
Et, s'il vous plaist, cy en ce lieu, 140
Dame, je la descroteray.

p. 69 LA PREMIÉRE

Le sacrement Dieu, non feray ;
Vous n'y mettrez ja point la main.
Laissez cela, fils de putain ;
Pensez vous ainsi descrotter 145
Ma queue ? Mais quel escuyer ?
Est il honneste ? Quel valet ?

LE CHAUSSETIER

Voisin, sans plus tenir de plet,
Descrottons les, je te supplie ;
Seroit a nous grand vilenie 150
De les laisser en tel estat.

LE COUSTURIER

J'en tien une ; sans nul debat
La descrotteray, sur mon ame.
Ne vous en desplaise, ma femme,
Elle en sera plus nettement. 155

142 LA SECONDE. — 153 Je la.

LE CHAUSSETIER

Ce sera mon, par mon serment ;
C'est mal fait de dessus marcher.
Quand vous l'allez ainsi traisner,
Vous deussiez aller en bon lieu.

LA SECONDE

p. 70 Laissez cela, par le corps bieu ! 160
Je te bailleray de mon poing
Si tresgrand coup dessus le groing !
Veux tu ma queue descrotter ?

LA PREMIÉRE

Regarde quel teste d'acier.
Laisse ma queue, par le diable, 165
. . . . . [able]
Et ne la viens point descrotter ;
Je la feray assez traisner
Par tout ou bon me semblera.

LA SECONDE

Laisse ma queue, laisse la, 170
Folastre, jennin, joquesus ;
Va t'en d'icy, et ne fais plus.
Pour chose qu'on sçache parler,
Je ne lairray de la traisner
Deça dela, en plusieurs lieux. 175

164 quelle. — 165 de par.

LA PREMIÉRE

Aussi feray je, se m'y dieux !
Coquillard, t'en faut il parler ?
Tu ne vaux maille ne denier.
Par bieu, si tu en parles plus,
Le diray a maistre Antitus, 180
p. 71 Qui parlera a ton *sibi*.

LA SECONDE

Je voudrois bien qu'il fust ici,
Je luy conterois bien ta game,
Vilain, paillard, coquin, infame
Ma queue iray traisner par tout. 185

LA PREMIÉRE

Laissez cela, laissez ce bout.
Sçavez vous point d'autre mestier,
Que venir queues decrotter,
C'est a vous un grand deshonneur.

LE COUSTURIER

Ne vous courcez pas, belle sœur, 190
Je ne l'ay faict que par esbat ;
Ja n'en faut faire tel sabat.
Quand a moy, a vous me jouois.

LE CHAUSSETIER

Par bieu, dame, je ne voudrois

185 J'iray traisner ma queue. — 188 nos queues. — 190 courroucez.

Faire rien s'il ne vous aggrée, 195
Tousjours vous serviray...[rée].

LA PREMIÉRE

Tu me fais par trop de rudesse ;
Ne dois je pas estre maistresse
p. 72 En tous lieux, aussi en tous cas ?

LA SECONDE

Si faisons bien, n'en doutez pas. 200
Et, par bieu, je m'en iray plaindre,
Et si le diray, sans me faindre,
A monseigneur maistre Antitus.

MAISTRE ANTITUS *par la fenestre dit*

Qui est ce donc ? Hau ! sus, sus, sus !
Y a il pas illec debat ? 205
Qu'est ce que j'oy la ? Quel sabat
Faictes vous illec entre vous ?
. . . . . [ous]
Je crois, jamais ne cesserez,
Et a jamais vous mesdirez 210
Dessus ces pauvres femmelettes ;
Par bieu, vous rompez bien vos testes,

196 Tousjours vous serviray sans cesse. — 200 bien *est suppléé*. — 204 donc *est suppléé*.

Car, tousjours je les soustiendray.
Je vois a vous, et si verray
Tout au long vostre beau procès. 215
Attendez moi ; je vois plus près.

Dieu gard ! Qu'y a il de nouveau ?

LA PREMIÈRE

Ha ! monseigneur, bon jour et beau.
Nous avons grand mestier de vous ;
p. 73 Ces hommes ne cessent tousjours 220
De nous reprendre et nous tancer,
Voulant nos queues decrotter
Quand nous venons de quelque part.

LA SECONDE

Monsieur, que le diable y ait part !
Ils nous meinent tant orde vie ; 225
C'est une grande enragerie
Du mal qu'ils nous font endurer.

MAISTRE ANTITUS

Ça, ça, que les voye arriver !
Venez ça, venez, mes bourgeoises ;
Ces hommes vous font tousjours noises ; 230
Venez, que je vous reconforte.

221 et tancer. — 222 Et veullent — 224 que *m*.

LA PREMIÉRE

Monsieur, si je n'estois plus forte
Que mon mary, il me battroit,
Voire a grand tort, non pas a droit;
Il ne cesse de me maudire, 235
Et me veut contraindre de dire
La ou je vois et en quel lieu.

MAISTRE ANTITUS

Et ils font les maux, sainct Matthieu?
p. 74 Sainct Jean, je vous en vengeray!

LA SECONDE

Monsieur, entendez tout de vray 240
Que, quand venons nous promener
Pour plaisir de quelque quartier,
Nos maris en parlent tousjours,
Et si nous veulent a tous coups
Garder d'aller traisner nos coues, 245
Et puis ils disent qu'ils se jouent
Et que ce n'est que leur maniére.

MAISTRE ANTITUS

Que je la voyse par derriére;
Je veux parler a leur *sibi*.

238 le. — 245 queues. — 248 voye.

Tirez vous près, venez ici, 250
N'oyez vous pas les grands diffames
Que dient de vous ces bonnes femmes?
Pourquoy leur estes vous rebelles?
Vous devez obeyr a elles?
Ça, ça, voicy que vous ferez, 255
Femmes : vos maris coifferez,
Et leur baillez pour chose honneste
Une coiffe dessus leur teste;
Voila ce que je vous ordonne.

p. 75 LA PREMIÈRE

Je vous mercy, vaillant personne, 260
Du bon conseil que nous donnez.
Par sainct Jean, vous serez coiffez,
Puisque maistre Antitus l'a dit.

MAISTRE ANTITUS

Or le faictes sans contredit.
A Dieu vous dis pour ceste fois. 265

LE COUSTURIER

Serons nous coiffèz toutes fois?
Et, par bieu, ce sera grand honte.

252 disent. — 253 leurs. — 260 mercie. — 267 ce *m*.

LA PREMIÉRE

Ne vous chaille, n'en faictes conte ;
Vous serez mis au rang des femmes.

LE CHAUSSETIER

Voire, mais nous serons infames, 270
Si nous avons dessus la teste
Des coiffes. Voicy belle feste !
Las ! faut il que je sois coiffé ?

LA SECONDE

Maistre Antitus l'a ordonné ;
Tenir nous faut son ordonnance. 275
Et faictes bien la contenance ;
p. 76 Vous estes bien coiffé a droit.

LA PREMIÉRE

Ça, mon mary, icy endroit
Vous serez coifé, c'est raison.
Vous serez tresbeau compagnon ; 280
Voire dea, quand je vous regarde.
Une autre fois, donnez vous garde
De dire rien qui nous desplaise.

LE COUSTURIER

Je ne suis pas bien a mon ayse
D'estre ainsi coiffé, sur mon ame ; 285
Je ressemble donc a la femme,
Car les femmes portent... [estes].

287 Car les femmes portent des coiffes.

LA SECONDE

Or n'en debatez plus vos testes ;
Autre chose vous n'en aurez.
Nous en allons, vous demourez, 290
Traisner nos queues quelque part.

LE CHAUSSETIER

Le diable y ait sanglante part.
En celle belle coifferie,
Et voicy grande enragerie, 295
Et bien une dure fortune.
p. 77 Le sang bieu, j'en avons pour une ;
Je ne sçay pas que c'est a dire.

LE COUSTURIER

Quand a moy, je ne vois que rire ;
Nous en sommes prins par le nez
Puis qu'on nous a ainsi coiffez. 300
La chose n'est pas fort honneste,
D'avoir des coiffes sur la teste ;
Qui voudra rire, si en rie !

Prenez en gré, je vous en prie

Fin.

297 pas *m.* — 302 ta.

A *A1*
B p. 78

FARCE MORALISÉE

a quatre personnaiges, c'est assavoir :

DEUX HOMMES
ET LEURS DEUX FEMMES,

DONT L'UNE A MALLE TESTE ET L'AUTRE
EST TENDRE DU CUL.

LE PREMIER MARY *commence*

Qui n'a jamais en sa maison
De plaisir une seule dragme
Que veut il avoir?

LE SECOND MARY

Sur mon ame,
Mal temps en chascune saison.
Dont te vient ce mal?

LE PREMIER MARY

De tenson. 5

A leur deux femmes, dont l'une a molle teste. — B Moralité et Farce nouvelle tresbelle et fort joyeuse, a quatre personnages, etc. — 4 B temps *m.* — A en toute saison. — 5 B, *Ici et jusqu'à la fin de la pièce,* LE PREMIER. — AB tensons.

LE SECOND MARY

Voire ; mais de qui ?

LE PREMIER MARY

B *p.* 79 De ma femme.,
Qui n'a jamais en la maison
De plaisir une seule dragme.

LE SECOND MARY

La mienne est d'une aultre façon.
El chante et devise ; c'est basme. 10

LE PREMIER MARY

La mienne cry, tempeste et blasme ;
Par quoy demande en ma raison :
Qui n'a jamais en sa maison
De plaisir une seulle dragme
Que peut il avoir ?

LE SECOND MARY

Sur mon ame, 15
Mal temps en chascune saison.

LE PREMIER MARY

Si ie vouloys recorder sa leçon...
Laissons la la, car c'est pis que des mors :

6 B, *ici et jusqu'à la fin de la pièce,* LE SECOND. — 9 AB une *m*. — 10 A Elle.— B Elle chante, elle devise. — 11 AB crye. — 12 B maison.— 16 B en toute saison.— 17 A ta.

Verset de dueil et respons de tenson.
Son bec d'aspic gecte par marrisson, 20
Son œil sourdant, dont tous les jours suis mors;
Mors ay esté et je m'y suis amors,
B *p.* 80 Mort souhaitant plus que joye et soulas.
Lassé en suis, car ay receu le mors
Mordant en bouche, dont souvent je dis: las! 25

LE SECOND MARY

De la mienne jamais je n'en fus las.

A *Ai, v°* LE PREMIER MARY

Et la raison?

LE SECOND MARY

Tout mon plaisir accorde.

LE PREMIER MARY

Corps de moy Dieu, tenu je suis es latz
De la mére de haine et de discorde;
Oncques corde, qui le larron encorde, 30
Encordelant, ne sera si diverse
Envers celuy qu'elle estrangle ou encorde,
Recorde toy, que ma femme est perverse

LE SECOND MARY

Elle est preude.

19 B raisons de tenson. — 22 A a mors. — B Mords ay je esté et je m'y suis mords. — 24 B les mords. — 25 AB helas. — 28 B je *m*. — 31 AB Encores de l'an.

B *p.* 81 LE PREMIER MARY

Je le confesse,
Et si suis tout seur et certain 35
Qu'el n'est paillarde ne putain ;
Mais vela : elle est magistralle
De soy mesme, et si est si malle
A ce propos que bien luy semble
Qu'il n'y a nul qui luy ressemble. 40
Incessamment el m'y fretelle :
« Voire dea, je ne suis point celle
» Qui ayt faict cecy, qui ayt faict cela. »
Somme, il n'y a ne *sol* ne *la*,
Tant s'effroye hault en ses riottes, 45
Qu'el n'excedera de trois nottes ;
C'est horreur de l'ouyr tencer.

LE SECOND MARY

Impossible t'est de penser
Le plaisir qu'ay avec la mienne,
Car de quelque part que je viengne, 50
Je luy porteray ce regnom,
Jamais ne me dira sinon :

35 B Et suis tout certain.— 36 AB Qu'elle.— 37 B voila.— 38 A mesmes. — B et si est masle. — 41 AB elle. — B me fretelle. — 43 Qui *est élidé*. *Cf. v.* 72, 482. — B Qui a faict. — 44 A a sol ne la.— B fol cy ny la.— 45 B ses *m*.— 46 AB Qu'elle excedera bien de trois notes.— 48 AB Impossible est.

« Mon amy, bien soyez venu. »
Et puis je suis entretenu,
B *p.* 82 Scez tu comment ? Impossible est 55
De le sçavoir dire, car c'est
Ung vray paradis que d'y estre.

LE PREMIER MARY

Ergo doncques tu es le maistre
En ta maison.

LE SECOND MARY

En doubtez vous ?

LE PREMIER MARY

Mais en parlant cy entre nous 60
Te feroit elle point janin
Ta femme. . . . . [in] ?

LE SECOND MARY

Par bieu, nenny.

LE PREMIER MARY

Dictes, compére.
A *Aiij* Il n'y auroit pas trop affaire.
A femme qui faict bonne chére 65
A son mary, gard le derriére.
Qu'en dictes vous ?

57 B vray *m.* — 60 AB icy.

LE SECOND MARY

A ! y a un bien.
Mâuldit soit il qui en scet rien ;
Aussi je n'en veulx rien sçavoir.

B f. 84 LE PREMIER MARY

Voire, mais tu pourroys avoir 70
Reproche, s'il estoit ainsi.

LE SECOND MARY

Mauldit soit il qui en a soulcy
Quant a moy, car il y a un poinct :
De son faict je ne m'enquiers point

LE PREMIER MARY

Et pour quoy ?

LE SECOND MARY

Que dyable ay je affaire 75
De cercher ce qui m'est contraire
Et que ne vouldroys point trouver ?

LE PREMIER MARY

Par bieu, si fault il esprouver
Tout secrétement se ma femme
Est point a cela.

67 A A il y a un bien. — B Ha ! il y a un bien. Y a *ne comptent que pour une syllabe. Cf. v.* 73, 370, 375, 433, 517, 57[illegible]. — 71 AB quand il seroit. — 72 *Prononcez* qu'en a. *Cf. v* 43, 482. — 76 B chercher. — 77 AB Et ce que. — 79 B si.

LE SECOND MARY

Sur mon ame, 80
Il me semble que ton espreuve
C'est un grant mal. Si tu la treuve,
Que feras tu ?

LE PREMIER MARY

Que je feray ?
Par le sang bieu, je la tueray.

LE SECOND MARY

B p. 84 Si la tues, tu es perdu, 85

LE PREMIER MARY

Et pour quoy ?

LE SECOND MARY

Tu seras pendu.

LE PREMIER MARY

Je feray doncques aultrement :
Je la battray.

LE SECOND MARY

Oui ? comment ?
La bonne a battre si s'empire,
Et la maulvaise en devient pire. 90
Scez tu point que dit ung proverbe ?

82 B Est. — A treuves. — 83 B Que je feray ? *m.* — 85 AB Si tu. — 87 AB donc. — 88 Oui *est suppléé.* — 89 AB si *m*

Que a battre la maulvaise gerbe
Se pert la peine du villain.
Oultre, se tu es inhumain
Et puis que a battre tu l'assaille, 95
Trop souvent gasteras la paille,
Que encores pourroit proffiter,

v° LE PREMIER MARY

Quel reméde donc ?

LE SECOND MARY

N'atoucher
A ta femme en nulle maniére.
p. 85 Mais qu'el te face bonne chére, 100
C'est le plus fort.

PRIMUS

Je n'ay pas peur
De la mienne ; j'en suis trop seur.

LE SECOND MARY

Que dyable crains tu donc ?

PRIMUS

Sa teste,
Car je n'ay que bruyt et tempeste
En la maison, dont que je vienne. 105

94 B si. — 95 puis *est suppléé*. — 96 A tu gasteras. — B tu gaste. — 99 B en aucune maniére. — 100 AB elle

SECOND MARY

Et je crains le cul de la mienne.

PREMIER MARY

Le cul ! Quoy ?

SECOND MARY

On m'a faict entendre
Puis ung peu qu'elle a le cul tendre.

PREMIER MARY

Le cul tendre ? Tu me faictz rire.
Pleust a Dieu, le souverain sire, 110
Que test et teste de la mienne
Ressemblast le cul de la tienne !
B *p.* 86 Conseille moy sur cest affaire.

LE SECOND MARY

Il luy fault prendre ung bon clystére
Pour luy alleger le cerveau. 115

PREMIER MARY

De vray ?

SECOND MARY

Pour la bien faire taire,
Il luy fault prendre ung bon clystére.

LE PREMIER MARY

Et si el veult crier et braire
Comme tousjours ?

114 AB bon *m.* — 118 AB elle

SECOND MARY

Sans larme d'eau,
Il luy fault prendre ung bon clystére
Pour luy alleger le cerveau.

PRIMUS

Mais encoire ?

SECOND MARY

Il n'est rien si beau,
Pour la chaleur et la tempeste
Et la maulvaistié de sa teste.
S'el prend medecine par bas,
B *p.* 87 Jamais tu n'auras nulz debas.
Il fault que le bas soit ouvert,
A *Aiij* Aultrement la teste se pert,
Car, voys tu ? la challeur qu'elle a
S'esvacuera par ce lieu la
Incontinent et sans arrest.

PRIMUS

Le dyable m'emporte si n'est
Bonne chose, s'il est ainsi.
Et de la tienne, Dieu mercy,
Que tu dis qui a le cul tendre ?
Que y feras tu ?

119 A sans larme dieu. — B sans larmes d'œil. — 120 B bon *m.* — 122 A *intercale ensuite ces mots :* comme te dis ; — B comme tu dis. — 125 AB elle. — 132 A m'emport. — 135 A le *m.*

SECOND MARY

Il luy fault prendre
Ung restraintif, entens tu bien?

PREMIER MARY

Le corbieu, vous n'y sçavez rien.
Tu dis que la teste se pert
Si le bas n'est tousjours ouvert, 140
Et puis tu dis qu'il luy fault prendre
Ung restrainctif; tu dois entendre
Que la fumée retournera
Au cerveau, qui la te fera
88 Incessamment crier et braire. 145

SECOND MARY

J'ayme mieux qu'elle ayt ung clystére.

PREMIER MARY

Esse tout?

SECOND MARY

Ouy, sur mon ame.

PREMIER MARY

Ergo, tu conclus qu'il n'est femme
Qui n'ayt mal cul ou malle teste.

SECOND MARY

Sans emmoindrir en rien leur fame, 150

138 A Corbieu, et. — 139 AB le hault se pert. — 145 AB ncessamment braire. — 150 B amoindrir.

Ici nous disons qu'il n'est femme
Qui ne crie, tempeste ou blasme,
Ou a quelcun le bas ne preste.

PREMIER MARY

Icy concluons qu'il n'est femme
Qui n'ayt mal cul ou malle teste. 155

LA PREMIÉRE FEMME

Commére, me conseillez vous
Que je l'endure?

B *p.* 89 LA SECONDE FEMME

Par bieu, non.

LA PREMIÉRE FEMME

Mais, parlant icy entre nous,
Commére, me conseillez vous?
Considerez mes amys tous 160
Sans reproche, et mon bon regnom;
Commére, me conseillez vous
Que je l'endure?

152 B crie *m.* — 155 A Quil. — 157 AB Que j'endure.— 158 B, *ici et jusqu'à la fin de la pièce*, LA PREMIÉRE.— 161 B a mon bon renom.— 163 AB Que j'endure.

LA SECONDE FEMME

Par bieu non,
Car vous estes femme de nom
Plus qu'il n'est, et de meilleur lieu 165
A *Aiij*, r° Qu'il n'est, dea.

LA PREMIÉRE FEMME

Je faictz veu a Dieu
Et a tous les sainctz, ma commére :
Le filz monsieur La Haultiviére
Me fist demander cinq cent foys
A mon pére.

LA SECONDE FEMME

Je vous en croys ; 170
Mais certes, m'amye, il failloit
Que vous l'eussiez, car Dieu vouloit
Le vous donner de telle sorte.

B *p.* 90 LA PREMIÉRE FEMME

Mais le grant dyable, qui l'emporte !
Car jamais Dieu ne s'en mesla. 175

LA SECONDE FEMME

Communement on dit cela,
Tant soit a Paris comme a Romme :

163 B, *ici et jusqu'à la fin de la pièce*, LA SECONDE. — 168 AB de monsieur.

A femme de bien ung fol homme,
Et a quelque meschante femme
Ung bon homme; aussi sur mon ame, 180
Jamais n'en veis aultre chose.

LA PREMIÉRE FEMME

Mauldit soye se je repose
Une heure en paix avecques luy.
Je en ay le cueur si treffailly,
Quand je y pense.

Plorando.

LA SECONDE FEMME

Estes vous folle? 185

LA PREMIÉRE FEMME

Autresfoys m'a mis en tel colle
Que je n'eusse point faict de compte
D'avoir faict.....

B *p.* 91 LA SECONDE FEMME

N'avez vous point honte?
Sainct Pierre, vous n'estes pas saige.

180 aussi *est suppléé.* — 181 A veit. — B vis.— 182 B sois je si. — 184 B tres failly. — 185 B *En plorant.* — 186 AB telle. — B colère. — 188 A *et* B *indiquent la suspension par le signe* etc. — AB N'avez vous point de honte. *On pourrait aussi corriger* : N'av'ous point de honte.

LA PREMIÉRE FEMME

Par bieu, si j'eusse eu le couraige 190
D'aulcunes, je ne nomme rien,
Je eusse fait.... Vous m'entendez bien ;
Mais prie a Dieu qu'i me confonde
Si jamais a homme du monde
De riens me voulus consentir. 195
Et si vous veulx bien advertir
Que j'ay esté autant requise
De gens de court et gens d'eglise
Que femme qui soit en la ville.

LA SECONDE FEMME

Que grand dyable vous falloit ille ? 200

LA PREMIÉRE FEMME

A Aiiij J'ay tousjours vescu jusque icy
Sans reproche, la Dieu mercy,
Et feray tant que je vivray.

LA SECONDE FEMME

Et, par sainct Jacques, je feray
A gens de bien, ainsi l'entens, 205
Plaisir tant qu'i seront contens ;
B p. 92 Mais qu'il soit faict secrétement,
Ce n'est que honneur.

191 B D'aucuns. — A nommes. — 193 B qu'il. — 195 B ne voulut. — 198 B et d'eglise. — 200 B il. — 201 AB Voyla, j'ay tousjours. — A jusques — 202 A las. — 206 B qu'ils.

LA PREMIÉRE FEMME

Par mon serment,
Commére, vous n'estes pas saige.

LA SECONDE FEMME

Taisez vous ; ce n'est que l'usaige. 210
Pensez vous pas que quelque jour
Vous ne tombez en vostre tour ?
Ah ! par bieu , vous n'estes pas quitte.

LA PREMIÉRE FEMME

Premier je soys de Dieu mauldicte
Et mengée de chiens et loups ! 215

LA SECONDE FEMME

Par bieu, j'ai dit ainsi que vous ,
Aussi d'aultres qui pis en font ,
Et faict comme les aultres ont.
Congneustes vous point , la commére,
L'ante de la seur a mon frére ? 220
Elle attendit bien, la meschante,
Car elle avoit des ans cinquante
A l'heure qu'el s'abandonna
A son clerc.

210 A usage. — 211 B point. — 212 B tombiez a vostre tour. — 213 B Ha — 214 AB Premiére. — 215 A de chiens et de loups. — B des chiens et des loups. — 217 AB qui pis ont. — 218 AB Faict comme les autres font. — 220 B La tante. — 223 AB elle.

LA PREMIÉRE FEMME

Ave, Maria!

B *p.* 93 On la devroit brusler ou pendre. 225

LA SECONDE FEMME

Et vrayement, de tant attendre.

LA PREMIÉRE FEMME

Mais d'avoir commis le forfaict.

LA SECONDE FEMME

Mais qu'el ne l'avoit plus tost faict.

LA PREMIÉRE FEMME

Plus tost faict! Le dyable y ait part!
Elle y vint trop tost.

LA SECONDE FEMME

Mais trop tard; 230
Que pensés vous, commére, *anne*?
Le peché est tout pardonné
Quand on ne le faict qu'en cachettes;
Ung tas de menues tendrettes
Ce n'est que chose naturelle. 235
Par mon serment, m'amye belle,
A *Aiiij*, *v*° L'eaue benoiste efface tout.

226 AB Et voyre, vrayement. — 228 AB qu'elle. — 233 B cachette. — 236 AB la belle. — 237 B beniste

LA PREMIÉRE FEMME

Vous le dictes.

LA SECOND FEMME

Par sainct Griboult,
Le bon Griboult, c'est bien juré.
B p. 94 J'ouys dire a nostre curé 240
Que Dieu dit en cathimini :
« *Eva, multiplicamini ;*
» *Crescite, replete terram* » ;
Et, si les dames meshouen
Font de Dieu le commandement, 245
Offensent ilz ?

LA PREMIÉRE FEMME

Nenny vrayment,
Mais il s'entend a leur mary.

LA SECONDE FEMME

Mais s'ilz ne peuent ?

LA PREMIÉRE FEMME

Je vous empry,
N'en parlez plus ; vous estes folle.
Puis que vous estes en tel colle, 250
Faictes en ce qu'il vous plaira ;

242 AB A Éve. — 243 AB *Crescite et replete.* — 246 A Offent elles. — AB vrayement. — 247 AB leurs marys. — 248 B peuvent. — 250 A telle colle. — B telle escolle.

Mais mon corps ja ne touchera
Qu'a mon mary. En briefve somme,
Si est ce le plus mauvais homme,
Qui soit d'icy jusque a Paris. 255

LA SECONDE FEMME

Touchant moy, de tous les marys
B *p.* 95 Qui furent oncq j'ay le meilleur.
Quand il vient : « Venez ça ma fleur, »
Ce me dist il, puis je l'acolle ;
Après, je vous entre en parolle 260
En lui disant : « Ha, mon amy,
» Je ne vous vois pas a demy ;
» Souffrez au moins, puis que vous tien,
» Que je vous baise.» — « Et bien, et bien,»
Ce me dict il ; puis je le baise, 265
Et par ce point jamais de noyse,
Nous n'avons en nostre maison.

LA PREMIÉRE FEMME

Nous chantons bien aultre leçon :
« Va, va, vilain ! » — « Va, va, vilaine,
» Malle bosse, fiebvre quartaine ! » 270
Et cent mille aultres mauldissons
A chascun coup nous nous disons ;

255 AB jusques. — 257 B oncques. — 263 A puis que je vous tien. — 264 AB Et bien, bien. — 269 B Va, vilaine. — 272 A *est supplée.*

Brief, il n'y a point d'amytié
Entre nous.

LA SECONDE FEMME

Voyla grant pitié.
Mais d'ou vous vient ceste riotte 275
A *Bi* Entre vous ?

B *p.* 96 LA PREMIÈRE FEMME

Que vous estes sotte !
Sçavez vous pas que j'ay esté,
Que je suis et tousjours seray
Telle que jamais ne meffist
De son corps.

LE SECONDE FEMME

Bon, il nous suffit ; 280
Nous entendons tresbien cela.

LA PREMIÈRE FEMME

Et pour ceste cause voyla,
Commére, je veulx soustenir,
Qu'il me doibt mieulx entretenir
Que une aultre.

LA SECONDE FEMME

Vous avez raison. 285

275 B vous *m.* — 279 B Celle qui. — 280 A Boo. — nous *est suppléé.* — 281 AB tres *m.* — 282 B Et puis.

LA PREMIÉRE FEMME

Retourner fault a la maison;
Commére, je vous dis a Dieu.

LA SECONDE FEMME

Sans point tenir tant de blason,
Retourner fault a la maison.

LA PREMIÉRE FEMME

B p. 97 Aussi est il temps et saison 290
De s'en aller.

LA SECONDE FEMME

Vuydons le lieu.

LA PREMIÉRE FEMME

Retourner fault a la maison;
Commére, je vous dis a Dieu.

LE PREMIER MARY

Je te pry, compére Mathieu,
Que tu viengnes a mon hostel 295
Pour ouyr ung peu le fretel
De ma femme. Esse pas bien dit?

LE SECOND MARY

Je yray, en faisant cest edict

294 B prie. — 295 B viennes.

Que tu viendras ouyr la mienne
Après que auray ouy la tienne. 300

LE PREMIER MARY

Mais il fauldra que tu te tienne
En ung lieu caché ou tapis.

SECUNDUS

Derriére un dressouer ou tapis,
S'il en y a, je me yray mettre.

PRIMUS

B p. 98 Hou la, hou!

LA PREMIÉRE FEMME

Voicy nostre maistre. 305
Il est venu; dressez la table.

LE PREMIER MARY

Dieu garde, Alix!

LA PREMIÉRE FEMME

Hé, le grand dyable
Puisse sçavoir d'ou vous venez.
Helas, que vous entretenez
Un bel estat!

300 B Aprés que j'auray. — 301 A tiengnes. — 302 A tapy. — 303 B LE SECOND MARY. — B pressoir. — 305 B LE PREMIER MARY. — 306 B dresser.

A. *B₁, v°* LE PREMIER MARY

Hée, belle dame, 310
Ne tençons point.

LA PREMIÈRE FEMME

Mais, sur mon ame,
Vous deussiez avoir grant honte.

LE PREMIER MARY

Soupperons nous ?

LA PREMIÈRE FEMME

Voila mon compte.
Il y est yvre comme une souppe,
Et puis demande que l'on souppe. 315
B *p.* 99 Mauldy soys je ! Qui luy tordroit
Ung peu le nez, il en ystroit
Plus de trois chopines de vin.

LE SECOND MARY *caché, dit :*

Escoutez le sermon divin ;
Ce n'est encor que l'introïte. 320

LE PREMIER MARY

Mais la potée est elle cuytte ?
Truffant, bordant, il est saison
De soupper.

311 Mais *est suppléé.* — 316 A tortroit. — 317 B il jetteroit. — 319 B *Le jeu de scène m.* — 320 AB encore. — 322 B Truffant, bourdant, il est, il est saison.

LA PREMIÉRE FEMME

Vous avez raison.
Mais, beau sire, je vous demande,
Où est l'argent et la viande
Que vous nous avez mise en voye ?

LE PREMIER MARY

Par nostre Dame, je cuidoye
Qu'il y en eust.

LA PREMIÉRE FEMME

Vous le cuydiez ?

LE PREMIER MARY

Voire vrayment.

LA PREMIÉRE FEMME

B *p.* 100 Et vous faisiez...
Vos sanglantes fiebvres quartaines,
Qui vous puissent serrer les vaines,
Et vous puissent rompre le col!
Villain, follastre, meschant fol,
Qu'au dyable soyez vous donné !

LE SECOND MARY, *caché*

Par bieu, vela bien entonné,
Et fusse pour ung contrepoint.

324 B beau frére. — 326 B mis. — 329 AB vrayement. — 331 AB puisse. — B vos vaines. — 332 B puisse. — 335 B *Le jeu de scène m.* — B voila. — 336 B fust. ce.

Sus, Colin, respondez vous point?
Estes vous *reus*?

LA PREMIÉRE FEMME

Quel seigneur!
Helas! que c'est ung bel honneur
A vous d'estre puis le matin 340
A la taverne a boire vin,
Bij Et despendre neuf ou dix blancs;
Et ces pouvres petis enfans,
Et moy avec le plus souvent,
Nous convient desjeuner de vent, 345
En mourant de fain et de soif?

LE PREMIER MARY

Par le corps bieu, il n'est pas vray.

p. 101 LA PREMIÉRE FEMME

Monsieur Colin, sauf vostre grace...

LE PREMIER MARY

De dire qu'en ayez jeusné,
Par le corps bieu, il n'est pas vray. 350

LA PREMIÉRE FEMME

Mauldit sois je si du pain j'ay
Demy mon saoul!

338 B recrus.. — 340 AB depuis. — 341 B vin *m*. — 343 AB ses. — B pauvres. — 345 B du vent. — 348 A sans.

LE PREMIER MARY

Paix, paix, becasse!
Par le corps bieu, il n'est pas vray.

LA PREMIÉRE FEMME

Monsieur Colin, sauf vostre grace...

LE SECOND MARY, *caché*

Ce n'est encor que la preface; 355
Nous serons tantost au *sanctus*.

LE PREMIER MARY

Mauldite soit l'heure que j'euz,
Oncques de toy la congnoissance!

LA PREMIÉRE FEMME

Aignant, *amen*, qui l'acointance
Me bailla jamais de ton corps! 360

LE PREMIER MARY

B *p.*102 Voila bien de plaisans acordz.
Après, Alix?

LA PREMIÉRE FEMME

Ma foy, villain,
Il te falloit une putain,

355 AB encore. — 357 AB Mauldit. — 359 A In ian. — AB ne qui. — 361 A Voila plus.

Plorando

Et non une femme de bien.

LE PREMIER MARY

Le corps bieu, vous ne valez rien 365
A rost, bouilly, ne a potage.

LA PREMIÉRE FEMME

Je vaulx mieulx que tout ton lignaige,
Villain marault.

LE PREMIER MARY

Ça, ça, soufflez.

LA PREMIÈRE FEMME

Allez, de par le dyable, allez;
Il n'y en a point en ma lignie 370
Qui ayt faict....

A *Bij, v°* LE PREMIER MARY

Quoy?

LA PREMIÉRE FEMME

La villennie,
B *p.* 103 Comme a faict ta seur Guillemine.

LE PREMIER MARY

Par la chair bieu, vieille mastine,

363 B *En plorant.* — 364 Et *est suppléé.* — 366 B A rosty bouilly n'y a potage. — 368 AB Ouy, dea, soufflez. — 370 y en *sont comptés pour une syllabe Cf. v.* 67. — AB lignée. — 371 B ayent. — 373 B charbieu.

Quoquelicocq, *Alleluya*,
Je vous tueray.

LA PREMIÉRE FEMME

Scez tu qu'il y a ? 375
Par la croix bieu, se tu me touche,
Je t'arracheray ja la bouche ;
Advise bien que tu feras.

Il la bat.

LE PREMIER MARY

Par bieu , tu t'en repentiras.

LA PREMIÉRE FEMME

Mais que dyable me veulx tu faire ? 380

LE PREMIER MARY

Le corps bieu, je vous feray taire
Toute coye, ou bien je verray
Qui sera le plus fort.

LA PREMIÉRE FEMME

De vray ?
Mais qui de toy l'eust bien pensé ?

LE PREMIER MARY

B *p.* 04 Quand tu auras assez tensé, 385
Tu te tairas.

375 y a *est compié pour une syllabe,* Cf. v. 67. — 376 B si. — 377 ja *est suppléé.* — 382 bien *est suppléé.* — 383 B Qui se sera. — 384 AB Mais qui l'eust pensé.

LA PREMIÉRE FEMME

Par adventure.

LE PREMIER MARY

Or es tu bien la creature
De ce monde que plus dois hayr.
Helas ! tu me deusses obeyr,
Et je t'obeys ; c'est au contraire. 390

LA PREMIÉRE FEMME

Tu fais cela que tu doys faire,
Si tu le fais. Ha, le feu m'arde !
Si tu avoys une paillarde
Espousé, tu la traicteroys
De tresbon cueur et l'aimeroys 395
Cent foys plus que tu ne fais moy.

LE PREMIER MARY

Il est possible.

LA PREMIÉRE FEMME

Par ma foy,
J'ose bien dire et maintenir,
Que jamais tu ne vis venir
Ces gaudelureaux a mon huys 400
p. 105 Prescher avec moy ne gaudir,
Comme d'aultres.

387 B bien *m.* — 391 AB Je fais. — 394 AB Espousée. — 398 AB Je l'ose bien. — 400 B Ces gaudereaux.

LE PREMIER MARY

Pour Dieu tais toy.
Je sçay bien la raison pour quoy :
A *Biij* Ilz ne cerchent point de telz rosses ;
Tu es trop layde.

LA PREMIÈRE FEMME

Tes malles bosses! 405
C'est du soulcy que m'as donné.

LE PREMIER MARY

En effect, pour dancer aux nopces
Tu es trop layde.

LA PREMIÈRE FEMME

Tes malles bosses!

LE PREMIER MARY

Qu'on te priast de telz negoces,
L'homme seroit bien abusé. 410
Tu es trop layde.

LA PREMIÈRE FEMME

Tes malles bosses!
C'est du soulcy que m'as donné.
Au jour malheureux fortuné,
B *p.* 106 Que tu me prins, estoysj e telle ?

404 B Ils ne cherchent point de telles roses. — 406-412 B m'as.

LE PREMIER MARY

Nenny vrayment, tu estoys belle. 415

LA PREMIÉRE FEMME

Qui m'a faict donques si villaine ?

LE PREMIER MARY

La mauvaistié dont tu es plaine,
Car mauvaistié est de tel sorte
Que, ou elle est, beaulté est morte.
L'on ne dit point, ne te desplaise : 420
« Ceste femme est belle et maulvaise »,
Car le langaige mieulx s'adonne,
En disant : « Elle est belle et bonne ».
Mais toy, tu n'es bonne ne belle.

LA PREMIÉRE FEMME

Que dyable suis je donc ?

LE PREMIER MARY

Rebelle, 425
Mal gracieuse et mal plaisante.

LA PREMIÉRE FEMME

Je ne suis que trop advenante
Pour le sainct a qui suis offerte.

LE PREMIER MARY

p. 107 Mais, pour Dieu, regardez quel perte

415 AB vrayement.— 418 AB telle. — 422 B ce langage. — 424 B ne bonne. — 428 AB a qui je suis. — 429 AB quelle.

Ce seroit de ce gentil corps. 430
Que de fiebvre soit il retors !
Aussi bien est il mal fillé.

LA PREMIÉRE FEMME

Sçais tu qu'il y a, Jehan l'anguillé !
Se tu es ayse, si t'y tiens.

LE PREMIER MARY

A *Biij, v°* Dea, m'amye, je ne dis riens. 43
Que Dieu vous doint mal adventure,
Car vous estes la creature
De ce monde que j'ayme mieulx !

Elle le prend au visaige et dit

LA PREMIÉRE FEMME

Par la croix bieu !

LE PREMIER MARY

Gardez les yeulx !
Vertu bieu, comme elle esgratigne ! 440
Ma femme, ma doulce poupine,
Corps advenant, plaisante et belle,
Fassonnée comme une chandelle,
Je vous ayme tant que c'est raige.

421 B fiévres. — 433 y a *sont comptés pour une syllabe. Cf. v* 67.— B Jean d'Anguillé. — 434 B Si tu.— AB bien ayse. — 435 AB je vous dis rien. — 438 AB le mieulx. — 442 A plaisant. — 443 AB comme une. — *Le même v. se retrouve dans Coquillart, éd. d'Héricault*, II, 96.

LA PREMIÉRE FEMME

A *p.* 108 Je t'arracheray le visaige, 445
Traistre, marault, villain infame.

LE PREMIER MARY

Non feras, car, par Nostre Dame,
Je m'en vays, c'est le plus sortable.
A Dieu, Alix.

LA PREMIÉRE FEMME

Et toy au dyable,
Qui te puisse rompre le col! 450

LE PREMIER MARY

Escoutez qu'elle est amyable.
A Dieu, Alix.

LA PREMIÉRE FEMME

Et toy au dyable!

LE PREMIER MARY

N'est pas bien l'homme miserable
Qui se marie? Il est bien fol.
A Dieu, Alix.

LA PREMIÉRE FEMME

Et toy au dyable, 455

LE PREMIER MARY

Qui te puisse rompre le col!

445 AB Je t'en arracheray.— 448 B pour le plus sortable.— 454 A qui se marie, et bien fol.

Corbieu, si j'avois ung licol,
B p. 109 Je croy que je m'en iroys pendre.

LE SECOND MARY

Dea, Colin, il te fault attendre ;
Ta penitence n'est pas faicte. 460

LE PREMIER MARY

Si joué n'eusse de retraicte,
Le corps bieu, elle m'eust battu.
Mais que t'en semble ? Qu'en dis tu ?
En veis tu jamais de la sorte ?

A B iiij LE SECOND MARY

Nenny, ou le dyable m'emporte. 465

LE PREMIER MARY

Conseille moy que je feray.

LE SECOND MARY

Endure.

LE PREMIER MARY

C'est bien enduré.
Je mourray donc en endurant ?

LE SECOND MARY

Puisque ta femme a tant duré,
Endure.

457 B Corps bieu — 458 AB je m'iroys. — 469 A t'a.

LE PREMIER MARY

C'est bien enduré. 470

p. 110 Avant l'an maint ahan duray.

LE SECOND MARY

Je diray : c'est en endurant.
Endure.

LE PREMIER MARY

C'est bien enduré.
Je mourray donc en endurant?

LE SECOND MARY

Sus, après, a ce demeurant, 475
Il fault aller ouyr la mienne,
Mais il fauldra que tu te tienne
Caché, ainsi comme j'ay faict.

LE PREMIER MARY

Ne dictz motz ; il sera parfaict.

LE SECOND MARY

Je voys devant a la maison. 480

Hola, ho !

LA SECONDE FEMME

J'ay ouy le son

471 B endureray. — 472 AB Je te. — 479 AB Ne me dictz.

De mon mary. Qui est la ?

LE SECOND MARY

C'est moy.

LA SECONDE FEMME

B *p.* 111 Esse vous, mon mary ?

LE SECOND MARY

Je croy
Que en voyez ung qui luy ressemble.
Et puis, m'amour, que vous en semble? 485
Suis je celuy que vous querez ?

LA SECONDE FEMME

S'il vous plaist, vous me baiserez,
Et puis après je vous diray
Ce qui en est.

A *Biiij*, v^0 LE SECOND MARY

Je le feray
Voluntiers et de bon couraige. 490

Il baise sa femme.

LE PREMIER MARY

Je fais veu a Dieu, voyla raige !
Est il rien plus doulx ne plus beau ?
Ils s'entreleschent le morveau,

482 Qui *est élide. Cf. v.* 43, 72. — 484 A Que en voyez cy ung. — 490 AB Voluntiers, de bon cueur et de bon couraige. — 493 B mourveau

Comme les chatz au moys de may.

LA SECONDE FEMME

Je vous supply que vous et moy 495
Disions ung mot de chanson.

LE SECOND MARY

C'est bien dit, Or sus, commençon.

Ilz chantent.

B *p.* 112 LA SECONDE FEMME

Mon mary, a mon appetit
Que nous banquetons ung petit ;
Dis je bien ?

LE SECOND MARY

Vous me faictes rire ; 500
Impossible il est de mieulx dire,
Qui ne vouldroit recommencer.

LA SECONDE FEMME

Voicy de la perdry d'arsoir,
Que vostre compére apporta.

LE SECOND MARY

Ce m'est tout ung ; mettez la la. 505
Et de vin ?

LA SECONDE FEMME

Ne vous souciez ;

496 A Disons. — 497 B commençons.— 498 A Mon mary y a — 501 il *est supplée.*

Mais aussi, vous me promettez....
Escoutez ; l'avez vous ouy ?
Le ferez vous ?

LE SECOND MARY

Par bieu, ouy ;
Apportez vin tant seullement. 510

LA SECONDE FEMME

B *p.* 113 Je le veulx, mais, par mon serment,
Je voys en boire la premiére.

LE SECOND MARY

C'est bien dit ; faisons bonne chére.
Est il bon ?

LA SECONDE FEMME

Il n'est rien meilleur.

LE SECOND MARY

Or en versez. Hé ! la couleur 515
En est rouge comme sendal.

LA SECONDE FEMME

Et puis, Matthieu ?

LE SECOND MARY

A *Ci* Il n'y a rien mal.
Ou l'avez vous eu ?

512 en *est suppléé.* — 515 A Et. — 516 B sandal. — 517 a *sont comptés pour une syllabe. Cf. v.* 67.

LA SECONDE FEMME

Ne vous chaille ;
Nous n'en devons denier ne maille,
Je l'ay payé en beau contant. 520

SECOND MARY

Comment, Jehanne? En avez vous tant?

LA SECONDE FEMME

Si j'en ay! Et qu'auray je donques?
B p. 114 Par sainct Jacques, il n'en fust oncques
Que je n'en eusse quelque poy,
La Dieu mercy.

LE SECOND MARY

Je vous en croy; 525
Mais, belle dame, je vous prie,
Versez la.

LA SECONDE FEMME

Par saincte Marie,
Vous me baiserez.

LE SECOND MARY

Je le veulx
Et si ferons, par bieu, nous deux,

518 AB Ne vous en chaille. — 519 A ne denier. — 523 B il ne fut oncques. — 524 B Que si j'en eusse. — AB quelque peu. — 526 AB je vous en prie. — 528 AB baiserez doncques.

Ceste nuyct... Vous m'entendez bien ? 530

LA SECONDE FEMME

J'ay grant peur que n'en faciez rien ;
Vous faictes assez de parolle,
Mais quoy ? c'est tout.

LE SECOND MARY

Vous estes folle.
Versez a boire seullement.

LA SECONDE FEMME

Par sainct Jehan, c'est entendement, 535
Et avez tresbonne memoyre.

B p. 115 LE SECOND MARY

Le marché est faict ; j'en voys boire,
A vous ; c'est d'autant.

LA SECONDE FEMME

Grans mercys.
Vous beurez aussi bien assis
Comme debout.

LE SECOND MARY

Ce m'est tout ung. 540

LA SECONDE FEMME

Il fault que je boyve a mon rum ;
Ne faict pas ?

530 A Encores nuyct.— B Encores la nuict.— 538 A Grant. — B Grand. — 539 B beuvrez. — 541 B rume.

LE SECOND MARY

Vous avez raison.

LA SECONDE FEMME

Or tenez, soufflez le thyson,
Entreprenant que mangeray.

A *Ci, v°* LE PREMIER MARY

Corbieu, mon homme est demonté. 545
Matthieu, hau ! Viendrez vous ?

LE SECOND MARY

Je voys.
Mais que j'aye beu neuf ou dix foys,
B *p.* 116 Je seray tout prest ; attendez.

LA SECONDE FEMME

Il fault bien que vous entendez
Que vous n'irez meshuy dehors. 550

LE SECOND MARY

M'amour, par la foy de mon corps,
Present me verrez revenir.

LA SECONDE FEMME

Le dyable l'a bien faict venir.
Non pas Dieu.

Plorando.

543 B LA PREMIÉRE FEMME.... tison. — 544 A que je mangeray.— B que je le mangeray.— 545 B Corps bieu.— 549 B entendiez.— 550 B Que vous n'alliez. — 554 B *En plorant.*

LE SECOND MARY

Estes vous sotte !
Fault il pleurer ? Que de riotte ? 555
Je reviendray tout a ceste heure.

Parlant a Mathieu.

Tu ne sçais pas ?

LE PREMIER MARY

Et quoy ?

LE SECOND MARY

El pleure.

PREMIER MARY

Non faict ?

B *p.* 117 LE SECOND MARY

Si faict, sur mon ame.

LE PREMIER MARY

Par bieu, c'est une bonne femme,
Et vouldroy, le dyable m'emporte, 560
Que la mienne fust de la sorte,
Quelque tendre du cul qu'el soit.

LE SECOND MARY

Mais si ma femme le faisoit.

557 AB Elle. — 562 AB qu'elle.

LE PREMIER MARY

Par ma foy, Martin le becu,
A peine de perdre ung escu 565
Qu'elle le faict!

LE SECOND MARY

Je n'en croy rien.

LE PREMIER MARY

Le corps bieu, vous estes coqu,
A peine de perdre ung escu!

LE SECOND MARY

Certes, ce seroit mal vescu
S'el le faisoit.

LE PREMIER MARY

Il y a ung bien. 570
B *p.* 118 A peine de perdre ung escu,
Qu'elle le faict!

LE SECOND MARY

A *Cij* Je n'en croy rien.
Encor qu'il soit vray, je maintien
Que je suis mille foys plus ayse
Que tu n'es.

566 AB Ha ! je.— 567 AB Par le corps bieu. — 568 AB de perdre la vie. — 570 B Si elle. — y a *sont comptés pour une syllabe. Cf. v.* 67, 370, 375, 433, 517.— 573 AB Encores. — B vray *m.* — 575 A Que tu n'ays

LE PREMIER MARY

Point ne le confesse, 575
Se tu ne me dis la maniére.

LE SECOND MARY

Une foys, ta femme est maistresse,
Tanceresse, orguilleuse et fiére.

LE PREMIER MARY

La tienne est tendre du derriére.

LE SECOND MARY

Et la tienne est dure de teste. 580

LE PREMIER MARY

Aussi elle est seine et entiére
De son corps, sans rien deshonneste.

LE SECOND MARY

Aussi en douleur et tempeste
Uses ta vie, et en tourment,
B *p.* 119 Et scés tresbien que l'homme est beste 585
S'il n'a pas ung peu d'aysement.
Se ma femme secrétement
Le preste a ung ou bien a deux,

576 B Si. — 577 A ta femme en est maistresse.— B est ta maistresse. — 583 A et en tempeste. — 584 et *est suppléé.* — B en dormant. — 585 A Ce il. — tres *est suppléé.* — 586 pas *est suppléé.* — 587 B Si. — 588 bien *est suppléé.*

C'est tout ung, car, par mon serment,
J'en ay encor plus que ne veulx. 590
Outre plus, congnoistre tu peulx
Comment ta femme est acoustrée :
Femmes ne tiennent compte d'eulx
S'ilz ne s'aydent de leur derriére.

LE PREMIER MARY

Tu dis vray. Elle est esventrée, 595
La plus orde, la plus villaine,
La plus crottée et mal coiffée
Qui soit en la nature humaine.

LE SECOND MARY

Il n'est que une femme mondaine
Pour estre propre et mignonnette. 600
Raison pourquoy ? Elle prent peine
A s'acoustrer et tenir nette.
Aulcunes foys on se deshette,
Mais, tant soit ung homme esbahy,
Quant il voit sa femme proprette, 605
B *p.* 120 Il s'en treuve tout esjouy.
N'est il pas vray ?

LE PREMIER MARY

A *Cij, v°* Par bieu, ouy,

590 AB encore. — B que je ne veux. — 595 A evantrée.— 598 la *est suppléé*. — 604 ung *est suppléé*. — 606 B trouve.— 607 B *place les mots* N'est il pas vray *en tête du couplet suivant.*

Et est ta raison bien entiére ;
Par quoy conclus, ton cas ouy
Et le mien sur ceste matiére, 610
Qu'il vault trop mieulx femme de [bonne chére,
Presupposé qu'el preste le derriére
Secrettement, que femme a malle teste,
Ce neantmoins qu'el soit chaste et [honneste ;
Pour vivre en paix l'autre est plus [singuliére. 615

LE SECOND MARY

Ne me parlés jamais de femme fiére ;
Il vauldroit mieux que l'homme fust en biére
Que d'en avoir.

LE PREMIER MARY

Il est tout manifeste
Qu'il vault trop mieux femme de [bonne chére,
B p.121 Presupposé qu'el preste son derriére 620
Secrettement, que femme a malle teste.
La raison est : el vous a la maniére
De vous traicter ; la peine n'est point chére ;

611 B Qu'i vaut mieux. — 612 A qu'elle preste en derriére. — B qu'elle preste le derriére. — 614 AB qu'elle. — 617 A que homme. — 619 AB Qu'il vauldroit. — 620 AB qu'elle. — 622 AB elle.

Elle se rit tousjours, chante, ou faict faiste,
Mais de l'autre qui pleure puis tempeste, 625
N'en parlez point.

MATHIEU

Conclusion derniére,
Il vauldroit mieulx femme de bonne [chére,
Presupposé qu'el preste le derriére
Secrétement, que femme a malle teste,
Ce neantmoins qu'el soit chaste et [honneste; 630
Pour vivre en paix l'autre est plus [singuliére.

COLIN

Avant que tirer plus arriére,
Ainsi comme il est de raison,
La petite chanson gorriére!
Ce faisant, a Dieu vous dison. 635

Fin.

624 Elle rit. — 626 AB Conclusion derriére. — 628 AB qu'elle preste en derriére. — 630 AB qu'elle. — 632 A tirez. — 635 A *Cy fine la Farce des deux Marys et de leur deux Femmes. Imprimé a Lyon, a la maison de feu Barnabé Chaussard, près Nostre Dame de Confort.*

p. 122

FARCE

JOYEUSE ET RECREATIVE

a deux personnaiges, c'est a sçavoir :

LE PELERIN,
LA PELERINE, accompagnée
de deux petis enfans.

Au Lecteur.

CLAUDE MERMET

Comme plusieurs sont curieux avoir
Leur passe-temps de farce ou comedie,
Amy lecteur, je t'en veux faire voir
Un coup d'essay, lequel je te dedie
De tresbon cœur; mais, si a l'estourdie 5
Et mal a point tu le trouve dressé,
T'excuseras, car j'estois empressé
En ung subject pour chacun contenter.
Rien toutesfoys je n'ay sceu inventer,
Mais, s'il te plaist ceste presente lire 10
p. 123 En t'esgayant, pour ta joye augmenter,
Tu choisiras le bon, laissant le pire.

LE PELERIN

Je suis las ; j'ay faict grand voyage ;
Ah ! si je fusse esté bien sage,
Je ne l'eusse pas entreprins !
J'ay bien esté si mal apprins
Que suis entré, par grand simplesse, 5
Au chemin de peine et tristesse,
Au chemin de bon temps d'un jour,
Au chemin de trop long sejour,
Au chemin qui par fantaisie
Trop de gens met en frenesie, 10
Au chemin duquel on ne sort
Que le plus foible ne soit mort,
Au chemin dont la penitence
Suit de si près la repentance,
Que jamais n'y retourneray ; 15
Et le premier que trouveray
Acheminé en ce voyage,
Je luy diray : « Si tu es sage,
» Amy, garde bien d'y aller,
» Car l'on t'y fera avaller 20
p. 124 » Souvent mainte poire d'angoisse,
» Toute succrée de tristesse.
» Tu boiras d'eau ou vin poussé,
» Et si seras bien repoussé

5 grande. — 6 et de tristesse.

» Si tu grondes en nulle sorte ; 25
» Encor faudra il que tu sorte
» Le plus souvent de ta maison,
» Pour eviter bruit sans raison.
» Et, si veux faire les approches
» Pour y r'entrer, tant de reproches 30
» Te seront mis devant le nez !
» Tu seras bien tant estonné
» De voir madame en grand cholére
» Estre lassée de bien faire,
» A son lever, — desja trop tard —, 35
» Qui te dira : Vien ça, cocard,
» Mastin, mutin, vilain, infame ;
» Tu ne meritois d'avoir femme
» D'honneur et reputation,
» Comme je suis, sans fiction. 40
» Ne sçais tu pas que tu n'as tiltre
» Que d'un coquin ou d'un belistre ?
» Quand tu me vins faire la cour,
125 » Tu disois : Madame, tout court,
» J'ay bien mille livres de rente 45
» Pour nourrir maistresse et servante ;
» Vous porterez, suyvant le cours,
» Un beau chapperon de velours...
» Avec toute la consequence,
» Pour mieux venir a la cadance 50

25 gronde.— 26 Encore.— 34 Estre toute lassée - 44 cour.

» Puis, le mariage estant faict,
» Il ne s'y trouva rien d'effect;
» Tu devois prou et n'avois guiére,
» Tant qu'il fallut que la premiére,
» Te voyant si tresindigent, 55
» Je deboursasse mon argent
» Pour t'exempter d'ingratitude
» Et t'affranchir de servitude
» Vers ceux qui t'avoient faict plaisir.
» Je fus aveugle a te choisir : 60
» Ha! que trop coquin ou trop chiche,
» Se sent qui cherche femme riche!
» Je vois bien qu'en extremité
» Vertu n'a jamais habité.
» Mais quelque jour, par providence, 65
» J'en auray belle delivrance
p. 126 » De ce fantastique coqu,
» En te donnant du pied au cul.
» En usant de ce beau langage,
» Tu maudiras le mariage 70
» Et le premier qui t'y a mis,
» Et te plaindras a tes amis,
» Mais, las! il ne sera plus l'heure. »
Cependant qu'icy je demeure,
Mon voyage ne se faict pas; 75
Si vois je venir a grands pas

54 fallu.

Une friande pelerine,
Portant assez joyeuse mine,
Et deux pelerins avec elle;
Je recevray quelque nouvelle, 80
Si Dieu veut qu'ils parlent a moy.

LA PELERINE

Helas! je suis en grand esmoy
De trouver quelque personnage
Qui m'enseigne le droit passage.
Mais icy s'approche quelqu'un; 85
Je voys bien qu'il n'y en a qu'un.
Dieu gard, amy! Quel vent vous meine?

LE PELERIN

127 Pour vray, je suis en ceste plaine
Bien estonné; voicy comment:
J'ay enduré si grand tourment 90
Au chemin que je viens de faire
Que, s'il estoit plus a refaire,
Par moy ne seroit entreprins;
A mes despens je l'ay apprins,
Tant que j'en suis en grand malayse. 95

LA PELERINE

Dites moy donc, ne vous desplaise,

83-84 *Ces deux vers sont intervertis dans l'original.*

Tout maintenant d'ou vous venez.

LE PELERIN

Or par trop vous m'importunez ;
Je vien d'un pays bien sauvage,
Que l'on appelle Mariage. 100

LA PELERINE

Sauvage ? De par le grand Dieu,
Tant s'en faut, car c'est le vray lieu
De passe-temps et de plaisance,
De bon temps et resjouyssance ;
Nous y allons tout promptement. 105

LE PELERIN

Ne vous hastez pas seulement ;
p. 128 Allez tout beau ; je vous asseure
Que vous y serez de belle heure,
Car souvent tel y va courant,
Que puis s'en retourne en plorant. 110

LA PELERINE

En plorant doncques ? Voire, voire,
Quelque sotte le pourroit croire,
Mais, de moy, je ne le croy pas.
Mais, d'autant plus hastant mes pas,
De brief y sera ma venue, 115

113 Mais est *supplée*.

Car une chose defendue
Se faict avec plus grant desir.
Comptez moy un peu a loisir
De quel viande on y sert a table.

LE PELERIN

De quel viande ? De par le diable, 120
Premiérement a desjeuné
L'on a le parfum embrené
Du berceau d'un enfant qui pisse,
Et d'une vesse de nourrisse ;
L'on boit tout son saoul puis après. 125

LA PELERINE

Aignant, voila de beaux apprests !
b. 129 Et du disné, que s'y appreste ?

LE PELERIN

Quelque viande tresmal honneste,
Car la chambriére en l'apprestant,
Se va tousjours le cul grattant, 130
Laquelle, ayant prins une puce,
La ou vous sçavez, par excuse,
Lavant le verre promptement,
Sans le rafraischir nullement,
Le mary boit la residence, 135
Sans en avoir la cognoissance.

119-120 quelle. — 128 tres *m*.

Il a bien autre pensement;
Sa femme tout premiérement
Luy apportera des nouvelles
Qui ne sont ny bonnes ny belles ; 140
Tantost l'une demande argent,
L'autre menasse du sergent;
Tantost la femme est accouchée,
Et encor plus tost relevée
Avec un plein feu de petits, 145
Pour luy oster ses appetits,
Lesquels l'on ne peut faire taire,
Pource qu'ils sont de divers péres.
p. 130 Tel souvent le pére aymera
Et son heritier nommera, 150
Qui aura prins son origine
De quelque autre estrange racine
Ou le bon homme ne pensoit.
Il est a luy, quoy qu'il en soit.
Pour le regard de la deserte, 155
Quelque prune dure, bien verte,
Sans dire mot avallera,
Et puis la femme apportera,
Des cardons et quelque noisette.
Tousjours en luy lavant la teste, 160
De quelque vieux debat passé ;
Il voudroit estre fricassé.

141 d'argent. — 144 encore

N'y allez pas, je vous en prie.

LA PELERINE

Amy, moy et ma compagnie,
Y allons sans plus arrester. 165

LE PELERIN

Ces enfans, qui devroient teter,
Veulent ils estre de la feste ?

LA PELERINE

Vous voyez que chacun s'appreste
p. 131 Pour en sçavoir le *tu autem*.

LE PELERIN

Le *tu autem ?* Ha ! je t'enten ; 170
Tu dis que chacun s'y hazarde :
Enfans y vont a la moustarde ;
Et je dy que ne valent rien
Ceux qui, pour accroistre leur bien,
Vont pratiquer le mariage 175
Des enfans de si petit aage.
Et ceux qui femmes riches vendent
Nous monstrent fort bien qu'ils entendent
Le moyen de prendre la beste.
Je ne m'y rompray plus la teste ; 180
Retournez vous en, mes amis.

LA PELERINE

Puisqu'en chemin nous sommes mis,
Nous poursuyvrons nostre voyage.

LE PELERIN

Je voy bien qu'avez bon courage,
Mais, pour tromperie eviter, 185
Au long vous veux admonester,
Et donner advertissement.

LA PELERINE

p. 132 Nous le recevrons humblement.
Commencez, s'il vous plaist, a dire.

LE PELERIN

Gardez vous bien doncques de rire, 190
Et respondez bien a propos.

LA PELERINE

Chantez doncques de cœur dispos.

Legende des Femmes.

1. De femme pleine de tempeste,
Qui a une mauvaise teste
Et le cerveau embeguiné, 195
Gardez vous d'y estre trompé.

193 - 196 *Ce couplet se trouve a peu près textuellement dans l'ancienne farce du* Pelerinage de Mariage :

De femme plainne de tempeste,
Qui a une mauvaise teste
Et le cerveau contaminé,
Libera nos, Domine.

2. De femme qui porte momons
Et a faict tant de beaux sermons
Que son bien est tout fricassé,
Gardez vous d'y estre trompé. 200

3. De femme qui, le soir des nopces,
Au mary fait tirer ses chausses,
Pour a bien servir l'enseigner,
Gardez vous d'y estre trompé.

4. De femme qui se trouve grosse 205
Bien a point le soir de ses nopces,
p 133. Dont un espoux est bien troublé,
Gardez vous d'y estre trompé.

5. De femme qui, par sotte guise,
Veut faire chauffer sa chemise 210

200 *Le refrain ou répond n'est indiqué dans l'original, à partir de ce second couplet, que par le mot* Gardez.

210 On a vu dans la *Farce du Cuvier* (ci-dessus, p. 10) une femme qui prétend obliger son mari à lui chauffer sa chemise. Cette opération était d'autant plus importante que, au XVIe siécle, hommes et femmes avaient encore l'usage d'enlever jusqu'à leur chemise avant de se coucher. Entre autres preuves de cet usage, nous citerons les figures qui ornent les diverses éditions de l'*Ars moriendi*, de *Patelin*, etc..

Par son sot enjobelliné,
Gardez vous d'y estre trompé.

6. Femme qui se léve matin,
Sans avoir prins son picotin,
Le jour ne fait que rechiner; 215
Gardez vous d'y estre trompé.

7. De femme fardant son visage,
Qui pense ailleurs plus qu'au mesnage,
Portant miroir cristalliné,
Gardez vous d'y estre trompé. 220

8. De femme qui boit sa feuillette,
Pendant que le disné s'appreste,
Et ne perd pas un desjeuné,
Gardez vous d'y estre trompé.

9. D'une femme fausse et meschante, 225
Qui se courrouce a sa servante,
Souvent luy donne sur le nez,
Gardez vous d'y estre trompé.

10. De femme monstrant sa tetasse,

213 De femme. — 215 *Ici et plus loin, les rimes sont fort négligées, au point de se réduire à de simples assonnances (cf. v. 265-266); nous avons cru ne devoir faire aucune correction dans cette litanie, dont le caractère est tout populaire.*

134 Pour tesmoigner de sa fendasse, 230
Et pour sot mary attraper,
Gardez vous d'y estre trompé.

11. De femme qui faict la grimasse,
Quand son mary va a la chasse,
Et, l'attendant, s'en faict donner, 235
Gardez vous d'y estre trompé.

12. De femme tranchant du grobis,
Qui depend tant en ses habits,
Que son mary est mal disné,
Gardez vous d'y estre trompé. 240

13. De femme sotte et glorieuse
Et de chascun contreroleuse,
Qui se deust tenir par le nez,
Gardez vous d'y estre trompé.

14. De femme qui, par fantaisie, 245
Tant malade est de jalousie

237-240 *Le 12e couplet se retrouve, comme le premier, dans l'ancienne farce du* Pelerinage de Mariage :

De femme trenchant du gros bis,
Qui despense (*ms.* despendent) tant en abis
Que le mary est mal diné,
Libera nos, Domine.

Que son mary est estonné,
Gardez vous d'y estre trompé.

15. De femme foireuse en la dance,
Qui laisse cheoir de la substance, 250
Faisant semblant de cheminer,
Gardez vous d'y estre trompé.

p. 135 16. De femme qui, par sa paresse,
Fait un pet au lieu d'une vesse,
Et puis se trouve un pied de nez, 255
Gardez vous d'y estre trompé.

Or ayant esté sur les femmes
Assez long temps, les bonnes dames
Desirent ouyr la leçon
Des hommes ; voicy leur chanson : 260

1. D'un homme meschant et infame,
Qui bat a tort sa pauvre femme,
Après qu'il a bien taverné,
Gardez vous d'y estre trompé.

2. D'un homme qui suit la taverne, 265
Sans argent dans son escarcelle,
Et revient decasaquiné,
Gardez vous d'y estre trompé.

3. D'un homme qui sa femme frappe,
Ne trouvant rien prest sur la nappe, 270
N'ayant rien fourny ny donné,
Gardez vous d'y estre trompé.

4. D'un mauvais mesnager superbe,
Qui mange et boit sa prinse en herbe,
Et puis faut vendre ou engager, 275
p. 136 Gardez vous d'y estre trompé.

5. D'un glorieux sot qui se vante
Qu'il a cinq cents livres de rente,
Mais c'est de paille ou de fumier,
Gardez vous d'y estre trompé. 280

6. D'un emprunteur opiniastre,
Qui n'a qu'un liard et en doit quatre,
— De la terre il faict le fossé, —
Gardez vous d'y estre trompé.

7. D'un homme qui ne veut point faire 285
Provision de vin pour boire,
Du charbon, du bois, ny du bled,
Gardez vous d'y estre trompé.

8. D'un homme qui perd sa parolle,
Qui fera mettre dans le roolle 290

Que les credits seront cassez,
Gardez vous d'y estre trompé.

9. D'un barbier a qui la main tremble,
Et d'un cousturier qui va l'amble,
Quant il a du drap grobiné, 295
Gardez vous d'y estre trompé.

10. D'un homme qui fait la diette;
De la grand faim qu'il a il pette,
p. 137 C'est pour avoir long temps jeusné;
Gardez vous d'y estre trompé. 300

11. Je souhaite qu'un medecin,
Qui defend de boire du vin,
De foire puisse estre abreuvé;
Gardez vous d'y estre trompé.

Messieurs, ne soyez estonnez 305
Si nous sommes abandonnez
De vous parler du mariage
En espouventable langage;
Ce n'est pas pour le mespriser,
Mais pour d'autant plus le priser 310
Que l'on voit peu de gens atteindre
Au blanc sans flatter ou sans feindre.
Mais un tas de jeunes goulus,
Qui font icy les resolus,

Pensans rencontrer femme sage, 315
Sans la regarder qu'au visage,
Meritent bien d'estre surprins,
Car ils sont par trop mal apprins ;
Et souvent, pour femme incogneue,
Prennent bien un chat par la queue, 320
De quoy je ne suis soucieux,
p. 138 Notamment des gens glorieux,
Car des fols le premier passage
Est de s'estimer estre sage.
Ils ne suyvent pas le dicton, 325
Que si bien enseigne Caton,
Quand il dit que feindre simplesse,
En temps et lieu est grand sagesse.
Il dit puis, pour garder d'abus :
Uxorem ex aequalibus, 330
Duce, en maniére si ample
Que chacun y deust prendre exemple,
Mais nous faisons tous au rebours.
Voila pourquoy de si beaux tours
Nous sont faits que je n'ose dire ; 335
Je me contente bien d'en rire.
Les uns, d'avarice menez,
Pour argent sont prins par le nez ;
Les autres, par beauté de femme,
Souvent peschent en eau infame ; 340

328 grande. — 332 Qui.

Les mecaniques apparens
Vont recherchant les gros parens
Et ceux qui d'eux n'ont souvenance,
Et se nourrissent d'esperance.
p. 139 Par quoy, messieurs, pour abbreger, 345
Vueillez vos esprits alleger,
Et celuy qui veut estre libre,
Prenne femme de son calibre;
Vivant jusque a la mort, je croy
Qu'il aura autant que le roy. 350

Fin.

343-344 *Ces deux vers sont intervertis dans l'original.* — — 349 jusques.

p. 140.

LA
PRESENTATION DES JOYAUX

a deux personnages, c'est a sçavoir :

LE SOT
ET LE MESSAGER

LE SOT *entre premier, et dit :*

Dieu gard la noble fiancée
Avec sa noble compagnie
Et qui l'a si bien addressée !
Dieu gard la noble fiancée !
Volontiers vous eusse baisée, 5
Mais j'ay grand peur qu'on ne s'en rie.
Dieu gard la noble fiancée,
Avec la noble compagnie !
Je viens tout droit de Picardie,
Et pour vous voir tant seulement. 10

LE MESSAGER

Dame, d'honneur le parement,
p. 141 Dieu vous doint honneur et liesse,
Et maintienne ceste noblesse

En vivant tresjoyeusement!
Venu suis tout presentement 15
Pour accomplir notre promesse.
Dame, d'honneur le parement,
Dieu vous doint honneur et liesse!

LE SOT

Je vous jure par mon serment,
Mon bien, m'amour, et ma maistresse, 20
Une andouille pleine de gresse
On vous garde bien chérement.

LE MESSAGER

Dame, d'honneur le parement,
Dieu vous doint honneur et liesse,
Et maintienne ceste noblesse, 25
En vivant tresjoyeusement.
Vostre amy, qui tresloyaument
Vous veut servir de corps et d'ame,
Ce vous envoye, belle dame,
Pour vous donner resjouyssance. 30

LE MESSAGER *lui presente le coffre, et dit :*

p. 142 Tenez le coffre de plaisance,
Ou sont de precieux joyaux,
Les plus honnestes, les plus beaux,
Qu'on sçache par deça les monts.

33 et les plus beaux.

LE SOT

Le cuysinier si m'a semons 35
Pour boire du vin de la feste.

LE MESSAGER *ouvre le coffre*

Tenez ce miroir treshonneste
Pour mirer ceste douce face.

LE SOT

Advisez, il a bonne grace;
Recevez le de cœur joyeux. 40

LE MESSAGER

Tenez ce chappeau gracieux,
Qui est honneste, riche et gent.

LE SOT

Il a bien cousté de l'argent;
Pleust a Dieu qu'il fust en ma bource!
Baille luy, qu'elle ne se cource, 45
Le demourant sur ceste table.

LE MESSAGER

p. 143 Recevez ce present notable,
Ou sont de belles bagues d'or;
A bien parler, c'est un thresor,
Paré de riche pourtraicture. 50

LE SOT

Si j'eusse sçeu ceste adventure,

45 courouce.

Sainct Jean, je t'eusse destroussé,
Mais, puis qu'ainsi il est passé,
Il ne m'en chaut ; je n'en ay cure.

LE MESSAGER

Tenez le surcint et ceinture, 55
Bourse, pendant et gros cousteaux.

LE SOT

C'est pour tailler mignons morceaux,
Quand serez en banquet ou feste.

LE MESSAGER

Pour mieux adouber vostre teste,
Cheveliéres et oreillettes, 60
Le pigne aurez bel et honneste,
Et cinq cens mille besongnettes.

LE SOT

Ce sont choses bien godinettes ;
p. 144 M'amie, n'en refusez rien,
Prenez tout ; prendre faut le bien 65
Quand il vient ; prenez hardiment.

LE MESSAGER

D'espingles aurez largement,
Qui sont bien fines et poignantes ;
A vostre estat sont bien duysantes ;
Vostre amy si les vous envoye. 70

LE SOT

Il vous en garde bien en braye,
Qui vous poindra si doucement
Qu'il vous semblera proprement
Que vous soyez en paradis.

LE MESSAGER

Ne prenez pas garde en ses dits, 75
Mais recevez joyeusement,
De franc cœur, le joyau present,
Car vostre amy le vous envoye

LE SOT

Il y aura des coups en voye
Ruez, devant qu'il soit mardy ; 80
On verra qui sera hardy
Au combatre.

p. 145 LE MESSAGER

Tais toy, follastre.

LE SOT

Sans aller par trois ne par quatre,
Je suis esbahy grandement
Qui se rendra premiérement ; 85
Qu'en dis tu ?

LE MESSAGER

C'est a eux affaire ;

79 roye. — 86 a faire.

De cela tu n'en as que faire,
Car bien s'accorderont sans toy.

LE SOT

Mais je suis esbahy pourquoy
On faict si grant solemnité, 90
Tant en hyver comme en esté,
Pour adjouster deux œufs ensemble.
Par mon serment, bien il me semble
Que c'est une grande folie;
Et puis, il faut que je le die, 95
Chacun n'en fait pas si grand bruit.

LE MESSAGER

Prendre faut soulas et deduit,
Et surtout quand on se marie.

p. 146 LE SOT

M'amie, ne soyez marrie,
Prenez hardiesse et courage, 100
Car la premiére nuict c'est rage,
Combien qu'un petit vous cuira,
Mais jamais plus ne vous nuira.
Rien cher que la premiére empainte;
Depuis qu'une fois serez ointe, 105
Jamais ne vous fera douleur.

LE MESSAGER

Ce seroit bien un grand malheur

90 grande. — 93 bien *est suppléé.*

Qui seroit tousjours en tel peine.

LE SOT

Oncques tabourin ne doucine
Ne fut plus doux.

LE MESSAGER

Laissons cela, 110
Et nous en allons par dela ;
Nous avons assez sejourné.

LE SOT

Je n'en seray pas adjourné ;
J'en suis content.

LE MESSAGER

p. 147 Prenons congé
De ceste noble compagnie. 115

LE SOT

Moy aussi je l'avois songé ;
J'en suis content.

LE MESSAGER

Prenons congé,
Puisque je me suis deschargé.

LE SOT

De quoy ?

108 telle — 115 comgagnie. — 116 Moy *est suppléé.*

LE MESSAGER

De ma messagerie ;
J'en suis content.

LE SOT

Prenons congé 120
De ceste noble compagnie,
Et nous en allons.

LE MESSAGER

Je t'en prie.

LE SOT

Sus, devant torches allumez.

LE MESSAGER

Prenez en gré cet entremets
p. 148 De vostre amy, qui vous l'envoye. 125

LE SOT

Or, puisqu'a vous je le remets,
Prenez en gré cet entremets.

LE MESSAGER

D'autres n'aurez je vous promets.
A Dieu, tant que je vous revoye.

LE SOT

Prenez en gré cet entremets
De vostre amy, qui vous l'envoye.

LE MESSAGER

Jesus vous doint honneur et joye,
Vous preservant de vilenie.
A Dieu toute la compagnie!

Fin.

NOUVEAU ET JOYEUX SERMON

CONTENANT LE MENAGE ET LA CHARGE DE MARIAGE,

pour jouer a une nopce,
a un personnage.

Libertas est, et caetera.
Ces parolles, on trouvera
Au livre des tripes d'un veau,
Qui jadis fut faict de nouveau,
Capitulo plein d'herbe verde, 5
Folio illuminé de merde.
Il est escrit en mondit livre,
Que qui veut joyeusement vivre
Se doit en liberté tenir
p. 150 A son pouvoir, car, sans mentir, 10
C'est de tous les biens le meilleur.
Doncques est ce trop grand erreur,

Le titre est reproduit une seconde fois comme suit : Nouveau et joyeux Sermon du mesnage et des charges du mariage, a un personnage. — 1 *Libertas est, &c.*

Et perversité de fortune,
Qui vient a aucuns ou aucunes,
Quant celuy qui a liberté 15
Veut entrer en malheureté,
Pour soy subjuguer en servage
De l'estache de mariage,
Et, pour ce qu'ils sont tous maudicts,
Vous direz un *De profundis*. 20
Libertas est, et caetera.
Ces parolles on trouvera,
Comme je l'ay ja recité.
Seigneurs, je me suis appresté
Pour vous donner enseignement 25
Que vous pourrez sçavoir comment
On ne doit pas tenir a sage
Celuy qui vient a mariage,
Car tout homme qui se marie
Ne peut faire plus grand folie, 30
p. 151 Et, si vous voulez tenir quoy,
Je vous diray raison pourquoy.
Car, tout premier, il faut maison
Et garniment a grand foison
Et tant que ce sont grans merveilles, 35
Comme mantis, toalles, corbeilles,
Chalits, bancs, selles et cuilliéres,

14 ou a aucunes. — 35 grand. — 36 et corbeilles. — 37 Bancs, selles, cuilliéres.

Couppes, verres et esguiéres,
Seilles, bouteilles et barraux,
Entonnoirs, tines et tonneaux, 40
Casses, hastes et des landiers,
Gratuises, pilons et mortiers,
Grilles, escuelles et plateaux,
Couches, bassines et cousteaux,
Tables, treteaux et des banchiers, 45
Coutres, coussins et oreilliers,
Lincieux, farges et couvertures,
Et tapis d'estranges figures,
Surciels, courtines et buffets,
Fil, esguilles, arches, coffrets, 50
Rasteaux, forches, houes, et puis
Cordes et seaux pour l'eau du puis,
152 La tinette pour la buée
Et baignoire bien ordonnée,
Chauderons et tupins de terre, 55
Grappes de fer et une serre,
Gouges, tenailles et marteaux,
Destraux, pics, faucilles et faux;
De tout cela fournir te dois,
Et de provisions de bois. 60

40 et *m.* — 42 et *m.* — 50 et coffrets. — 52 COMPLAINCTE DU NOUVEAU MARIÉ, *v.* 39 :

Les ceaux pour tirer l'eau du puis.

— 57 Goy, tenailles. — 60 Et tousjours provisions.

Après, il faut des victuailles :
Froment et foins et aussi pailles,
Bon vin, chair fraische et puis sallée,
Aux, oignons, percil et porée,
Sel, huilles, verjus et moustarde, 65
Et vinaigre qui bien se garde,
Fromages, œufs, et du poisson,
De la salade ou du croisson,
Torches, chandelles a foison,
Pour allumer a la maison, 70
Noix, noisilles, figues, chastaignes,
Et tout cela faut que tu gaignes.
Si convient tenir des gelines,
Et relier tonneaux et tines;
p. 153 Nourrir convient enfans et filles 75
Et pages bien garnis d'estrilles,
Vallets, nourrisses, chambriéres,
Qui maintes fois ne vallent guéres,
Et bref pour bercer les enfans
Tant qu'ils ayent passé trois ans, 80
Chevaux, asnes, vaches et boeufs,
Chévres et pourceaux, si tu peux

62 Froment, foins. — 63 puis *est suppléé*. — 64 et *m*. — 68 de *est suppléé*. — 79 pour blesser lesnfans [*sic*]. *Il vaudrait peut-être mieux lire :* Et bers pour bercer les enfans, *mais il faudrait alors placer ce vers et le suivant après le v.* 48 — 81 vachent.

Et si faut nourrir chat et chien,
Qui mangent et si ne font rien.
Sçachez qu'il y a tant d'encombre 85
Qu'on ne sçauroit dire le nombre.
Or pouvez regarder comment
Il faut avoir grand pensement
Pour asserrer tant de fourrage ;
Bien est patient qui n'enrage. 90
Et puis faut le pauvre coucher
Tous les soirs auprès sa moullier,
Et, s'il ne fait bien son devoir
De ce que bien pouvez sçavoir,
Tout le jour il sera hué, 95
p. 154 Et de mal salut salué.
En après, la femme demande,
Cotte, pelisson, oppelande
Et robbe d'estrange façon,
Chausses, souliers et chapperon, 100
Ceintures, tissus a devises,
Pantoufles, chaussons et chemises,
Matines a riches fermeaux,
Patenostres, gans et anneaux,
Bendons, rubens et oreilliers, 10
Bourses, espingles et cisoires,

83-84 COMPLAINTE DU NOUVEAU MARIÉ, *v.* 41-42 :

En mesnaige fault chat et chien,
Qui mengusent et ne font rien.

Pignes, miroir, fus et quenouille,
Et souvent le bout de l'andouille,
Si bien la veux entretenir.
Et tout ce convient maintenir. 110
Si faut de l'argent pour offrir
Et pour visiter sa commére ;
Le pauvre homme tout ce compére.
Pourroit il mieux estre perdu ?
Mieux luy vaudroit estre pendu, 115
Car, quand plus y void plus y pense.
p. 155 Qui, diable, feroit tel despence
Comme il lui en convient porter ?
Elles ne font que demander,
Et, quand on faut d'une requeste, 120
Elles font si dure tempeste,
Que jamais en celle maison,
N'y a paix ne consolation.
Et, si le pauvre homme chastie
Sa femme de quelque folie, 125
Les uns diront qu'il est jalou,
Les autres diront qu'il est fou ;
De toutes parts il est hué.
Mieux luy vaudroit estre tué,
Ou au profond d'un puit fiché, 130

117 telle.— 118 en *est suppléé.* — 123 N'y a *ne sont comptés que pour une syllabe. Cf. ci-dessus,* V, 67, 370, 375, 433, 512, 517, 570. — 126 jaloux. — 127 tol.

Ou ars, ou tout vif escorché,
Ou estre au plus profond d'enfer,
Logé avecques Lucifer.
Encores luy convient payer,
De maison un tresgrand loyer, 135
Ou au moins le cens et la charge;
Et, si elle est sienne, il a charge
p. 156 De la reparer et couvrir.
Et maintes fois luy faut ouvrir
La bource pour payer la taille, 140
Et, s'il vend chose que rien vaille,
La gabelle faut advancer;
Et de payer luy faut penser
Ceux qu'il a prins pour luy servir.
Ses enfans luy convient nourrir, 145
Jusques a ce qu'ils soient en aage,
Aux filles donner mariage
Et d'argent une tresgrand somme,
Et les masles convient en somme
Faire apprendre science ou mestier. 150
De tant de choses ont mestier,
Les enfans, dès qu'ils sont venus,
Que le pauvre homme en est tout nud,
Et en grand peine vit et dure.
O Dieu, que le pauvre homme endure 155
De douleur, en diverse sorte!

133 avec.— 147 faut donner. — 153 en *est supplée*.

Ce sont les biens que femme apporte.
Dès que j'ay commencé a vivre,
Je n'ay sceu trouver aucun livre,
p. 157 Qui dise bien de mariage; 160
Et aussi a escrit le sage
Que tout homme qui se marie,
Prend congé de joyeuse vie,
Pour venir au val de misére.
Et pour ce, nous ferons priére 165
A Dieu qu'il vueille illuminer
Tous ceux qui sont a marier,
Que jamais n'ayent le courage
De soy ficher en mariage.
Pour eviter tant de miséres, 170
Je recommande les priéres,
Qu'avez accoustumé de faire.
A Dieu vous dis; je m'en vois boire.

Cy finit le Sermon du Mesnage.

171 Je vous recommande.

A
E, *fol. F ij*
F *p.* 158

MAISTRE HAMBRELIN,

SERVITEUR DE MAISTRE ALIBORUM,

COUSIN GERMAIN DE PACOLET.

A *Ai, v°* En ceste ville suis venus
Sur une mulle, a beaulx piedz nus,
Sçavoir si pourray trouver maistre
Avec lequel me puisse mettre
Pour le servir de mon mestier.
Je suis mason, forgeur d'estrier;
Il n'est de riens que je ne face;
Pource on m'appelle en toute place
Maistre Hambrelin qui tout sçait faire.
Je sçay jumentz et vaches traire; 10
Faire souffletz, faire lanternes,
Herpes, cymbales et guiternes;
F *p.* 159 Forger monnoye en bonne foy;
Je sçay plaider, alleguer loy;

A, *qui reproduit l'intitule comme titre de départ, porte la seconde fois :* Maistre Hamberlin.— F Le Serviteur qui se vante de sçavoir tout faire, lequel est fort plaisant et recreatif. — Maistre Ambrelin, serviteur de monsieur Pacolet. — 1 F suis venu. — 2 EF a beau pied nud. — 7 EF Il n'est rien. — 11 A lanterne. — 12 EF Harpes. — F quiternes.

Faire havetz pour cueillir meures, 15
Horeloge sonnant les heures;
Je sçay faire du tortu droict,
A *Aij* Tailler morceaulx d'ung bon endroict;
De tout cela sçay praticquer;
Je sçay charpenter, fournicquer; 20
Je sçay jouer farces sans rolles;
Je suis cousturier de parolles
Pour causer en faictz de procès;
Je sçais faire saulce a brochetz;
Je sçay, sur tous de ce royaulme, 25
Raboter lances et heaulme,
Faire panniers, faire corbeilles,
Tourner chaires bonnes et belles,
Faulcetz, quenouilles et fuseaulx,
Allumettes; coudre houseaux. 30
F *p.* 160 Je suis astrologue aux estoilles;
Je suis bon retondeur de toilles
Et bon tisseran de papier;
Je sçay venoisons espier;
Je sçay faire drap d'agnelin 35

15 F Faire crochets. — 16 E Horloges. — F Horologe. — 17 F du tort le droit.— 20 E forniquer.— F fabriquer.— 21 E rolle.— 22 E parolle. — 23 E Pour cause et en faits.— 26 E lance. — F heaumes. — 27 E paniers et corbeilles. — 28 E chaises. — 30 A Aullumettes. — F bourceaux. — E *intervertit l'ordre des v.* 29 *et* 30 *et porte* hesseaux. — 34 EF venaison.

Nommé je suis maistre Hambrelin,
Homme de sçavoir et science;
Ce que je sçay me vint d'enffance.
A *Aij*, r° Je sçay chanter a la vollée,
Aussi bien en mont qu'en vallée; 40
Je sçay prendre poisson de mer;
Je sçay asnes faire rumer;
Je sçay humer laict doulx et sur;
Je sçay paindre d'or et d'azur
Et piller pois en une jatte; 45
Je sçay courir la poste en hatte;
Je suis bon maistre rasenaire;
Je sçay battre, fouir une aire,
Venner, brasser houppe, goudalle
Et hacquebat; faire une malle, 50
Selles, brides, poitras, harnas;
F *p.* 161 Ouvrer d'argent, pollir hanaps,
Et esgouster, s'il y a vin;
Je suis tailleur, je suis devin;
Je sçay forger a seau une ance, 55
Arracher dentz sans doleance.
Je suis nommé maistre Hambrelin,
Qui sçait filler estouppe et lin,

38 E vient. — 40 E a mont qu'a vallée. — 42 F asne. — CHRISTOFLE DE BORDEAUX : Je fais chanter les asnes cler. — 43 F soit doux et pur. — 49 F gondalle. — 53 F les esgouter. — 55 D au. — 58 F Estoupes.

Gens barbier et seigner veines,
A *Aiij* Mesurer bledz, semer aveinnes, 60
Medeciner chevaulx et mulle;
Il n'est de medecine nulle
Dont je n'en aye experience;
Je guery femmes de la tance
Avec herbe qui croist aux bois, 65
Et si oste aux chiens les abbois
En leur frottant et rains et dos;
Je fais bien la beste a deux dos
Quant trouve compaignie a poinct;
Je sçay chanter en contrepoinct 70
Quant j'ay bien beu, voire et du bon;
J'ayme bien au matin jambon
F *p.* 162 Avec vin blanc pour desjeuner;
Je n'aymay jamais a jeuner,
Pourveu que j'eusse argent en bourse; 75
Je sçay gouverner ours et ourse;
Je sçay jouer de passe passe;
Je sçay bien guerir de la trace,
Du mal des rains, de trotterie,
De verolle, de baverie; 80

59 E Sans barbier, je sçay seigner veines.— F Bon barbier et seigner les veines.— 60 F avoines.— 64 E danse. — F dance. — 66 E Et si j'oste. — 67 A frottans. — E les reins. — 69 E je trouve compaigne.— 71 E voire du bon.— 74 EF Je n'aime. — 75 D qu'eusse.— E que j'aye.— 77 F de passe en passe.— 78 E guarir. — 79 F de reins.

A *Aiij, v°* De plusieurs autres maulx aussi
Je sçay guerir ; il est ainsi.
On ne me sçauroit rien aprendre,
Ni en rien qu'il soit me reprendre.
J'oste aux bestes les dens en gueulle ; 85
Je couvre de chaulme et d'esteulle,
De coquilles, planches et tieulles ;
Je suis oublieur, je vend nieulles ;
Cousin je suis a dame Alix ;
Je sçay faire bancz et challis, 90
Estables, maisons et bacquetz ;
Je sçay servir aux grandz bancquetz,
F *p.* 163 J'ouvre d'argent, d'or et de soye ;
Je fais faucilles, je fais soye ;
Je fais vouges, haches, espées, 95
Haubergeons ; je fais des poupées ;
Aussi fais je chapprons d'oyseaulx ;
Je fais souliers a gros museaulx ;
Savetier suis, ou en partie ;

82 E J'en sçay guarir — 84 EF qui soit. — 85 F beste. — 87-88 E De coquilles blanches. — F De tuilles blanches et coquilles ; || Je sçay fort bien jouer aux quilles.—88 E mieulle. — 90 E chassis. — 94 E et fais.— 95 E rouges. — F gouges. — 96 E et fais. — 97 E Aussi fais les chaperons. — F chaperons. — 99 E Savatier.

89 Il s'agit évidemment de cette Alix pour qui Marot a composé une épitaphe satirique (éd. de La Haye, 1731, in-12, III, 236) et dont le nom est si souvent cité dans ses œuvres (ib., III, 142, 146, 147, 175 ; VI, 240, 245).

Je sçay deschanter ma partie ; 100
Je forge escu d'or et de poix ;
A *Aiv* Je me congnois a cuire pois ;
Je suis advocat, procureur,
Et si suis de puis bon cureur ;
Je sçay parler divers langaige ; 105
Je sçay tout ; je sçay faire rage,
De ce nul n'en convient songer ;
Je sçay ma jacquette engaiger ;
Je suis limeur et serrurier,
Ymagineur et menuzier, 110
Sergent de baillifz et prevostz ;
Je sçay planter oignons, civotz
Et lyer aulx, forger esprons,
F *p.* 164 Bruller voleurs, pendre larrons,
Et au besoing faire la corde. 115
De tout instrument qui s'accorde
Sçay jouer : d'espinettes, d'orgues ;
Je sçay faire les bonnes morgues,
Porter la picque et hallebarde,
Faire boudins, broier moustarde ; 120
Je sçay user du bulleteau,

101 F escus. — 104 F Et si je suis des puits. — 105 F langages.— 109 A Serruzier.— 110 F Imagineur de menuisier.— 111 F baillif. — 112 E cibots. — 113 E Et limer aux forges esprons.—F esperons.—114 F Brusler velours, prendre larrons. —117 F Je sçay jouer.—121 DF Je sçay bien user du bluteau.

Tuer chiens pour avoir la peau ;
A *Aiv, v°* Je sçay faire gardes et pigne,
Et si sçay guerir de la tigne,
Tiltre coultis, couldre pourpoinctz, 125
Congnoistre les detz et les poinctz ;
Je sçay entretenir les dames,
Et au besoing ayder les femmes,
Comme faict celle qu'on dit saige.
De mon premier mestier fus page ; 130
Je sçay bien user de promesse,
Chanter et respondre a la messe ;
F *p.* 165 Je sçay faire le vert bois ardre,
Faire les clicquettes d'un ladre,
Et si sçay faire du bigot ; 135
Mesurer foin, lyer fagot,
Faire poix, ballances, pattins,
Tiltre velours, toilles, sattins,
Et taffetas et drapperie ;
Je suis expert en tromperie ; 140
Je sçay faulcher, je sçay pescher ;
Je me sçay aussi advancer
De mettre a point une espousée,

123 E Je sçais carder et pegner laine. — F Je sçay faire cardes et pignes. — 124 E guarir de la teigne. — F Je sçay bien guerir de la tigne. — 125 DE Tistre. — F Ordir coltis. — 126 E les ditz. — 127 F contrefaire les dames. — 128 F ayder aux femmes.— 135-136 F Et si sçay bien taster gigot || Encores mieux boire au pot. — 138 F Ordir velours.

A *Bi* Et si sçay bien faire risée
Sans passer le gosier souvent ; 145
Je sçay pisser contre le vent,
Mesurer laict, battre le beurre,
Mettre le fromage en presure,
Faire chaperons, couvrechefz ;
Je sçay faire pour les beaulx chefz 150
Petis chappeletz de vergay ;
Je sçay appateler ung gay,
Couldre, tailler manteaulx, habis,
Faire du raminagrobis,
F *p.* 166 Petrir le pain, faire une miche, 155
Courir la lance en une lice.
Menger pastez et michelot,
Boire en ung traict de vin ung lot,
Tourner escuelles sans marteaux,
Tondre draps, pour faire manteaux, 160
Tiltre sac et faire une mande ;
Faire sçay ce qu'on me commande
Et plus encore la moitie ;
Je sçay a quoy sert une ortie ;
A *Bi, v*° Je crois qu'on entend mes menées. 165
Oultre je sçay lier menées,

147 F du beurre.— 150 F pour *m.*— E Je sçay bien faire de beaux chefz.— 155 E la miche.— 161 D Tistre. — E coudre. — F ordir. *Cf. v.* 125. — 162 F Faire tout ce qu'on me commande.— 163 EF moitié.— 164 E un mortier.— 166 A mennées.

Vendre sel, huille et autre chose ;
J'entre au logis la porte close,
Et si dis la bonne adventure ;
Je vend bourses, lassetz, ceinture ; 170
Je sçay renferrer esguillettes,
Faire mirouer pour les tendrettes,
Rempieter chausses, et sonner
Et les festes carillonner ;
Faire balletz, faire vergettes 175
F *p.* 167 Pour tenir les robes tresnettes ;
Je sçay rentraire et regrater ;
Je sçay bien le bon vin taster ;
Tondre brebis en la saison
Et trop mieulx garder la maison 180
Que ne feroient trois chambriéres ;
Je dors voluntiers es bruiéres.
Je viens de la ville de Reims,
Relier des poilles d'arains ;
Je sçay prendre perdris, chouettes, 185
A *Biij* Et tendre aux jeunes alouettes ;
Je sçay nettoyer basses chambres
Et enfiller chappelez d'ambres ;
Je sçay housser la cheminée,
Menger pastez de chair venée, 190

170 F bource. — 171 F referrer eguilletses. — 177 F retraire. — 178 E les bons vins. — 181 D chamberiéres. — 184 F d'airains. — 187 A chambses. — 189 F Je sçay racler la cheminée

Reinser les verres et godetz,
Jouer aux cartes et aux detz;
Je suis foullon et forgeur d'ain;
Je sçay courir plus fort qu'ung dain,
F *p.* 168 Prendre moinneaulx a la pippée, 195
Servir aulcuns pour la lippée.
Je suis du pays des grans nains;
Je sçay faire veu de nonnains,
Gecter couleuvrinne et cannon;
Je sçay par cueur mon droit canon, 200
Fourrer aumuce de chanoine;
A tout faire je suis ydoine.
Je sçay au trou mettre un tacon,
Esgouter bouteille et flacon;
J'ayme mieulx a tresbien disner; 205
Je sçay labourer, jardiner;
A *Biij, v°* Je suis grand avalleur de trippes,
Cousin germain de Frippelippes;
Je sçais mettre a point ung rideau;
J'ayme mieulx le bon vin que l'eau; 210
Saulse je fais de toutes guises;

191 D les verres, les godetz. — 195 F Prendre passereaux. — 197 F grands mains. — 204 F Et esgouter. — 205 EF J'ayme bien.

208 Allusion à la querelle de Marot et de Sagon. Frippelippes était le nom facétieux donné au valet de Marot (voy. *Œuvres de Cl. Marot,* éd. de 1731, in-12, VI, 51, 61, 67. 71, 80, 85, etc.).

Je sçay couldre brayes, chemises,
Remouldre rasouers et cousteaulx;
F *p.* 169 Je sçay faire pour les tonneaulx
Faulcetz fort bons *pro omnibus;* 215
Faire sçay pouldre d'oribus;
Mon sçavoir est de grant valeur.
Du vin je suis bon avalleur;
Je sçay abbatre aux boys hallotz,
Faire espinceaux et bibelotz; 220
Je sçay esprouver le triacle,
Bien acoustrer ung tabernacle,
Paindre crucifix, marmouset,

212 DEF et chemises. — 215 D *pre.* — E *prae.* — F et fort bons *preomnibus.* — 218 F De. — 221 E la triacle. — 223 E Peindre tresbien un marmouset. — F Taindre beau chappeau et bonnet

224 Quel est ce monseigneur Guilloset ? MM. de Montaiglon et de Rothschild n'ont pas élucidé cette question, et nous sommes fort embarrassés pour y répondre.

Hambrelin se vante de savoir faire des crucifix et des anges, en un mot de savoir décorer les églises; or, d'après une tradition fort ancienne, les célèbres figures placées au-dessus du portail de Notre-Dame de Paris étaient l'œuvre de l'évêque Guillaume, que les alchimistes regardaient comme un de leurs patrons (voy. Sauval, *Histoire et Recherches des Antiquités de la ville de Paris,* III, XIV, 55). Il n'est pas impossible que dans le langage populaire monseigneur Guillaume ne soit devenu « monseigneur Guilloset »; c'est une hypothèse que nous hasardons sous toutes réserves.

Tesmoing monseigneur Guilloset;
Oncques tel serviteur ne fut. 225
Je sçay allumer ung bon feu,
Mettre la marmitte bouillir,
A *Biij* Faire les poix du pot saillir,
Sans eau ni aultre chose mettre;
Je suis de tout mestier bon maistre, 230
Sans en chose que soit clocher;
Nombrer sçay le hault d'ung clocher,
F *p* 170 La profundeur d'une riviére;
Je sçay faire chasteau de pierre,
Faire bricque, mortier et chaulx; 235
Je sçay crier : « Pastez tous chaulx! »;
Chappellier suis, porteur au sac;
Je sçay pillier et mettre a sac,
Faire une nef, une gallée;
Je fais confitures, gelée, 240
Je sçay au mal mettre une emplastre;
Escurer sçay, ouvrer de plastre;
C'est de moy tout sens et tout soing.
Si quelqu'ung a de moy besoing,
De le servir je suis tout prest. 245
Je sçay a d'aulcuns faire prest,
Quant ilz m'en viennent requerir;

225 F tel serviteur je n'eu. — 231 F qui. — 240 De confiture et gelée — F gelées. — 241 DE ung. — F un. — 242 E Escouter. — 246 F a aucuns.

Je sçay de tous maulx reguerir,
A *Biij, v°* Pour argent et non aultrement,
Car je vous jure mon serment 250
Que beaucoup ont tresfort affaire.
F *p.* 171 Je sçay escripre breviaire,
Reigler papier, entailler lame,
Faire enclume, faire pseaulme,
Faire estrier, aller aux eschace, 255
Et me sçay mesler de la chasse
Après le liévre et le connin,
Tesmoing en est maistre Gonin.

250 F sur mon serment. — 251 F en ont fort affaire. — 252 F Je sçay escrire et bien faire. — 254 F Faire enclume et faucher chaume. — 255 F eschasses. — 256 E a la chasse.

258 Maître Gonin, dont Brantôme a raconté les tours, était un farceur qui vivait à la cour de François Ier. Il nous suffira de renvoyer aux notes que lui a consacrées M. Fournier, *Variétés hist. et litt.*, III, 53; V, p. 209. Aux témoignages réunis par M. Fournier nous ajouterons seulement les deux petites pièces suivantes. La première est extraite des œuvres de François Habert (*La Jeunesse du Banny de Liesse*; Paris, 1551, pet. in-8, fol. 72 *b*) :

De maistre Gonin, enchanteur subtil et renommé :

La Mort aux grandz et petitz est nuisible,
Quand [prend] le fort comme le foible et tendre;
Maistre Gonin, si souvent invisible,
Ne s'en est peu aulcunement deffendre.

Je sçay faire bonne chandelle,
Taindre couleur noire et vermeille, 260
Perse, jaulne, verte, morée;
Je sçay aussi chasser marée
Et tenir ma vaisselle nette;
Je suis plus sage que vous n'estes,
Vous qui riés; je vends aguilles; 265
Je sçay pescher carpes, anguilles;

Pour le deduyct des gobelets apprendre, 5
Ne pour son art magicque et cautelleux,
N'a sceu charmer tant la Mort oultrageuse
Qu'il soit vivant; or, puisque mort est il,
Prions a Dieu qu'en cette place heureuse
Soit si heureux qu'il fut ça bas subtil. 10

La seconde pièce est extraite du *Vingt-troisiéme Livre de Chansons à quatre et cinq parties d'Orlande de Lassus et autres* (Paris, Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1583, pet. in-8 obl.), fol. 4 :

Maistre Gonin disoit en plain marché
Qu'il monstreroit le dyable à tout le monde;
Sy n'y eut cil, tant fust-il empeché,
Qui ne courut pour voir l'esprit immunde.
Lors une bourse assez large et profonde
Leur desliant, il leur dit : « Gens de bien;
« Or çà, messieurs, voyez; y a-il rien? »
— « Non », luy dit un des plus près regardans.
— « Et c'est », dit-il, « le diable, oyez-vous bien,
« D'ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans ».

Je sçay cueillir cresson, pourpied ;
Faulte d'asne je vois a pied ;
Je suis musnier, avalleur d'œuf ;
A *Biv* Je sçay des mestiers plus de neuf ; 270
Je suis Picard, je suis Flameng ;
Je sçay ainsi respondre : « *Amen* » ;
F *p.* 172 Je scay choffer gaide, garance,
Jouer a trois detz, a la chance,
A l'ours, au brelent et a table ; 275
J'ayme mieux a disner sans table
Que je ne fais poinct sans viande ;
Faire sçay ce qu'on me commande ;
Je me congnois en pierrerie
Et en toute aultre mengerie, 280
En diamantz et en rubis,
En tailler cristal jaulne et bis,
Colorer pierre crapauldine ;
Je sçay venir droict quand on disne,
Affecter vermeil et blanc vins ; 285
Je sçay des mestiers plus de vingtz.
Il me fauldroit quatorze ans estre
Pour vous dire de quoy suis maistre ;
Je sçay chanter, crier et braire ;

267 F croisson. — 269 F meusnier. — A d'œufz. — 272 EF aussi. — 273 F Je sçay chauffer, garder garence. — 275 E A l'ouche, au brelent, a la table. — 278 E demande — 285 F Desirer vermeil et blanc vins.

Hambrelin suis qui sçait tout faire. 290

Finis.

A *Biv, v°* } F *p.* 173 } *De par ledit maistre Hambrelin.*

Sçavoir ne fais a deux n'a ung.
En general c'est a chascun,
Pour chose que ce soit a faire :
Qui a de Hambrelin affaire 295
Pour son sçavoir ou son art gent,
Il est logé au Plat d'argent,

290 F Fin. — F *De par ledit serviteur Ambrelin.* — 295 EF qui a d'Ambrelin. — 296 F Pour s'en servir pour son art gent.

297 Ce jeu de mots paraît avoir eu un grand succès au commencement du XVIe siècle. On lit dans l'*Arrest du Roy des Rommains*, de Maximilien (1509) :

Dont on mettra sus quelque taille
Sur le menu peuple indigent,
Lequel souvent si fort on taille
Qu'il est logé au Plat d'argent

(Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VI, 143),

et dans la *Sottie* de Gringore :

Entre vous qui estes logez
Au Plat d'argent.....

(*Œuvres de Gringore*. I, 211).

Cf. le *Monologue des Sots joyeulx de la nouvelle bande* (Montaiglon, III, 18) et les *Noelz nouveaux faitz sous le titre du Plat d'argent* (Catalogue Pichon, n° 663).

Ou se tient son train et sa court,
Avec le seigneur d'Argent Court,
Marchands de beurre et d'aguillettes 300
En la rue des Trois Caillettes.

Finis.

Hardy en fortune.

1537.

300 F esguillettes. — 301 EF *ne donnent ni le mot Finis, ni la devise, ni la date.* — D *se termine par deux chanson*

301 Peut-être faut-il voir ici une allusion à une rue véritable. Nous ne connaissons pas de rue « des Trois Caillettes », mais il existe à Paris, près de Notre-Dame, une rue des « Trois Canettes », qui commence rue Saint-Christophe et finit rue de la Licorne. Cette rue, appelée d'abord « rue de la Pomme », prit son nom actuel vers la fin du XVe siècle. Voy. Sauval, I, 122; Piganiol de la Force, éd. 1765, X, 87.

que nous n'avons pas cru devoir reproduire, mais sur lesquelles nous donnerons quelques renseignements bibliographiques :

1 Il estoit une fillette,
Qui vouloit sçavoir le jeu d'amours...

Cette pièce se retrouve avec diverses variantes dans les recueils suivants : Plusieurs belles Chansons nouvelles (*Paris, Alain Lotrian, 1542, pet. in-8 goth.*), *n*° 4 (*p. 5 de la réimpression publiée à Genève, chez J. Gay, et fils en 1867*); — Chansons nouvellement composées sur divers chants tant de musique que de rustique (*Paris, Jehan Bonfons, 1548, pet. in-8 goth.*), *n*° 32 (*fol. F. 5 a de la réimpression publiée par Baillieu à Paris, en 1869*); — Fleur des Chansons (*Lyon, Benoist Rigaud, 1586, in-16*), *n*° 38 (*p. 195 de la réimpression donnée par Techener dans les* Joyeusetez.

2 On dict que le mal des dens
C'est une maladie diverse...

Cette pièce se retrouve dans les Chansons nouvellement composées (*Paris, J. Bonfons, 1548*) *n*° 33 (*fol. F 6 v*° *de la réimpression*). *Le recueil d'Alain Lotrian, 1542* (*n*° 5) *contient une chanson chantée sur le même air :*

La douleur que mon cœur sent,
C'est une maladie diverse.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET

GLOSSAIRE.

A moins d'indication contraire, les chiffres renvoient au n° de la pièce et au n° du vers.

Les noms propres cités dans le corps du texte ou en note sont imprimés en caractères romains.

Les noms des personnages sont en petites capitales.

Abbois, aboiements, IX, 66.

Abonny, Ia, 59, 60, 62.

Adouber, VII, 59.

Adventure (Dire la bonne), IX, 169.

Affecter le vin, le préparer, l'arranger, IX, 285.

Affermer, affirmer, Ia, 8.

Affiquets, III, 257.

Agios, Ia, 45.

Agnelin (drap d'), IX, 35.

Aguille, IX, 265.

Ail, pl. *aux*, VIII, 64 ; *aulx*, IX, 113.

Ain, hameçon, IX, 193.

Aire (Fouir une), IX, 48.

Aysement, aise, V, 586.

Alençon. II, 19.

Aliboron (Maistre) pp. LIV, LXXIII ; — Aliborum, IX (titre).

Alibi, Ia, 214 ; Ib, 197.

ALIX, V, 307, 362, 449.

Alix (Dame), IX, 89. — M. G. Guiffrey nous apprend, d'après des documents qu'il a découverts aux archives nationales, que c'était la reine des filles de joie de Paris.

Allumette, IX, 30.

Alouette, IX, 186

AMBRELIN, voy. HAMBRELIN.
Amen, IX, 272.
Amiral (L') de France, II, 55.
AMOUREUX (LE PREMIER), III.
AMOUREUX (LE SECOND), III.
Amoureux (*Le viel et le jeune*), p. XXXVII.
An (*Entrer en bon*), IV, 4.
Ancenis, II, 40.
Ançoys que, II, 26.
Andouille (obsc.), VIII, 108.
Angiers (Le Lyon d'), II, 97.
Anglois, II, 16.
Anguille, IX, 266.
Anguillé, V, 433.
Anieuse (Dame), p. IX.
Anjou, II, 213.
Anne, interrogation latine (?), V, 231.
Ante, tante, V, 220.
ANTITUS (MAISTRE), IV (voy. p. LII).
Antitus des Cressonniéres, p. LIV.
Appateler, IX, 152.
Arain, airain, IX, 184.
Arche, coffre, bahut, VIII, 50.
Archier (*Le franc*) *de Cherré*, p. XXII.
Ardre, brûler, IX, 133.
Argent Court (Le seigneur d'), IX, 299.
Arnoullet (François), libraire, p. LXV.
Arracher dentz, IX, 56.
Arsoir, hier soir, V, 503.
Asnes (*Faire rumer les*), IX, 42.
Asserrer, serrer, VIII, 89.
Astrologue, IX, 31.
Attaingnant (Pierre), imprimeur, p. XXIV, 92.
Aumuce, aumusse, IX, 201.
Avalleur d'œuf, IX, 269; — *de vin*, IX, 218; — *de trippes*, IX, 207.
Aveinne, avoine, IX, 60.
Avoir. — *En avoir d'ung*, recevoir un coup, II, 105.
Babington (Benjamin), p. XII.
Bacquet, IX, 91.
Bague, bagage, objet quelconque, II, 258. — Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec. de Poésies franç.*, VI, 116.
Bague, femme légère, fille, II, 121. Cf. Rabelais, V, XXXVI. Dans le *Mistére du viel Testament* (fol. 275 *a*), un des deux juges dit de Suzanne, faussement accusée: Ce n'est que *bagaige*. L'all. moderne a conservé le mot *bagage* avec un sens péjoratif.
Baignoire, VIII, 54.
Baignolet, II (titre).
Ballance, IX, 137.
Banchier, banc, VIII, 45.
Barbe (Saincte), II, 46.
Barbier, raser, IX, 59.

Baronnat (Le), II, 52.
Barrau, VIII, 39.
Barraud, libraire, p. VIII
Barthelemie, III, 23.
Bartsch, *Chrestom. provenç.*, p. LXXII.
Basme (*C'est*), V, 10.
Bassine, VIII, 44.
Baston, arbalète, II, 201.
Battre le beurre, IX, 147; — *le grain*, IX, 48.
Baverie, salivation mercurielle, IX, 80.
Beaudiner, seigneurie, p. 51.
Beaulieu (Eustorg de), p. 92, 93.
Beaumont (Jacques de), seigneur de Bressuire, II, 53.
Beauvais (Romain de), libraire, p. XIV.
Bec jaune, IV, 111.
Bendons, cordons (?), VIII, 105.
Benoistier, bénitier, III, 175.
Berthelin (Andry), libraire, p. XLI.
Besongnette, VII, 62.
Beste a deux dos (*Faire la*), IX, 68.
Bibelot, jouet, IX, 220.
Bieu : Chair bieu, V, 573; — *Char bieu*, II, 343, 363; — *Corps bieu*, *Corbieu*, II, 340, 342; IV, 160; V, 365, 381, 462, 545, 567; — *Croix bieu*, V, 439; — *Morbieu*, II, 312, 344; — *Parbieu*, IV, 115, 179, 194, 201, 212, 267; V, 78, 213, 216, 335, 379, 559, 607; — *Sang bieu*, IV, 24, 36; — *Ventre bieu*, II, 33; — *Vertu bieu*, V, 440.
Bignon (Jehan), imprimeur, p. XLII, XLVII.
Bigot (*Faire du*), IX, 135.
Blanc (*Atteindre au*), atteindre au but, VI, 312.
Blanzac, seigneurie, II, p. 52.
Bluter, Ia, 109, 122, 241; Ib, 98, 112, 224.
Boire : beurez, V, 539.
Boire du bon, IX, 71.
Bonfons (Jehan), libraire, p. 215.
Bonnemére (Anthoine), imprimeur, p. XXVII.
Border, bourder, V, 322.
Boudin, IX, 120.
Boulenger verbe, Ia, 108, 121; Ib, 98, 1.
Boulongne (Nostre Dame de), Ia, 83.
Bouquet (Basile), libraire, p. LXIV LXV
Bourbon (Louis, bâtard de), amiral de France, II, 55.
Bourdigné, *Chroniques*, p. XXII.
Bourre, II, 78.
Bourse, VIII, 106; IX, 170.
Boussac, vicomté, p. 53.

Bouter, mettre à bas, II, 329.
Bozonville, seigneurie, II, p. 51.
Brairie, II, 79.
Brasser houppe (bière), IX, 49.
Braye, VII, 71 ; — *brayes*, IX, 212.
Brelent, sorte de jeu, IX, 275.
Bressoire, voy. Bressuire.
Bressuire (Jacques de Beaumont, seigneur de), II, 53.
Bretons (Les), II, 93.
Brockhaus, p. XIII.
Bromyard, *Summa*, p. XIII.
Brosse (Jean II de), comte de Penthièvre, II, 57.
Brouiller des flustes, II, 181.
Bruière, IX, 182.
Brunet (Charles), p. VIII.
Buée, lessive, Ia, 186, 280 ; Ib, 170, 263 ; VIII, 53.
Buer, lessiver, Ia, 108, 121, 240 ; Ib, 99, 111, 223.
Bueil (Jean V, sire de), II, 55.
Buffet, VIII, 49.
Bulleteau, IX, 121.
Bute : Tirer entre deux butes, II, 182.
Caillettes (*Rue des Trois*), IX, 301.
Campaux (Antoine), *Villon*, p. XX.
Canon, IX, 199 ; — *Canon* (*Droit*), IX, 200.
Capitulo, VIII, 5.
Carillonner, IX, 174.
Caron, *Collection*, p. VIII, XXV
Carpe, IX, 266.
Cartes, IX, 192.
Casse, VIII, 41.
Castel (Jehan), voy. Chastelet.
Castro (Jean), *Recueil des Fleurs*, p. XXIV.
Cathimini (*En*), V, 241.
Caton, VI, 326.
Causer en faictz de procès, plaider, IX, 23,
Ceinture, VIII, 101 ; — *Ceincture houppée*, III, 94.
Celle, maison, VIII, 122.
Cens, VIII, 136.
Cercher, Ib, 248 ; V, 76.
Chair bieu, voy. *Bieu*.
Chair fraische et sallée, VIII, 63.
Chaire, chaise, IX, 28.
Chalit, VIII, 37.
Challit, IX, 90.
Chambres (*Nettoyer basses*), IX, 187.
Chambrière, VIII, 77; IX, 181.
Chamfrains (d'un cheval), II, 156.
Chance, sorte de jeu de dés, IX, 274.
Chandelle, VIII, 69.
Chanter a la vollée, IX, 39 ; *en contrepoinct*, IX, 70.

Chantocé (Champ Toursé), II, 41.
Chappelet d'ambre, IX, 188, — *de vergay*, IX, 151.
Chaperon, IX, 149.
Chapperon, VIII, 100.
Chapperon en poupée, III, 95.
Chapprons d'oyseaulx, IX, 97.
Char bieu, voy. *Bieu*.
Chardon (Henri), p. XXIII.
Charente, seigneurie. II, p. 52.
Charpenter IX 20
Chartier (Allain), p. LVI.
Chastelet, Jehan Castel, chroniqueur, m. en 1476, p. LVI.
Chastellain (Georges), dit l'Adventurier, p. XIX, LVI.
Chauderon, VIII, 55.
Chaussard (Barnabé), imprimeur, p. XV, LX.
Chausse, VIII, 100.
CHAUSSETIER (LE), IV.
Chaussons, VIII, 102.
Cheoir : chet, p. 28; *cheute*, Ia, 289; Ib, 272.
Cheveliere, VII, 60.
Chiens (*Oster aux*) *les abbois*, IX, 66.
Chouette, IX, 185.
Chrestien (Nicolas), imprimeur, p. XXIX.
Cisoire, VIII, 106.
Civot, cive, IX, 112.
Claron, clairon, II, 74.
Cliquettes d'un ladre, IX, 134.
Clocher, boîter, II, 163; être défectueux, IX, 231.
Coac, III, 211.
Cocard, VI, 36. Voy. *Coquart*.
Coche, fem. de coq (?), II, 177,
Cocu, IV, 16; *Coqu*, V, 558.
Coffret, VIII, 50.
Coy, e, II, 289; V, 382.
Coifferie, IV, 293.
COLIN, V, 337, 459. 632.
Colle, bile, mauvaise disposition d'esprit, V, 186, 250.
Collerye (Roger de), *Dialogues*, p. XXXIX.
Commère, amie de la femme, VIII, 112.
Comparer : compère, VIII, 113.
Concressault, II, p. 51.
Condet (Bauduin de), p LXIX.
Confitures IX, 240.
Conflans, seigneurie, II, p. 51.
Connin lapin IX, 257.
Constantin (Antoine), libraire, p. L.
Continuation (*La*) *des Grands Jours interrompus d'Antitus*, p. LIV.
Contrepoinct (*Chanter en*), IX, 70.
Coqu, voy. *Cocu*.
Coquart, Ib, 194; III, 34; IV, 123 : — *Quoquart*, Ia, 211.

Coquericoq, II, 35 ; — *Quoquelicoq*, V, 374.
Coquillard, IV, 111; Ib, 150; — *Coquillart*, Ia. 166.
Coquillart (Guillaume), *Œuvres*, p. XXXI, LI, LIII, 146.
Coquillastre, IV, 112.
Coquille du collet, IV, 62, 84.
Corde, jeu de mots, p. LIX.
Corps bieu, Corbieu, voy. *Bieu*.
Corset, III, 86.
Cotte, VIII, 98.
Couche, VIII, 44.
Couleuvrinne, IX, 199.
Coullart, équivoque sur ce mot, II, 107, 115.
Couppe, VIII, 38.
Couraige, cœur, Ia, 309; Ib, 291, V, 490.
Courtault, équivoque sur ce mot, II, 118, 123, 127.
Courtine, VIII, 49.
Cousin (*Estre*) *a dame Alix*, IX, 89.
Coussin, VIII, 46.
Coustelier (A. U.), imprimeur, p. XXXI.
COUSTURIER (LE), IV.
Cousturier de parolles, IX, 22.
Coutre, VIII, 46.
Couverture, VIII, 47.
Couvrechef, IX, 149.
Couvrir de chaume et d'esteulle, IX, 86.
Cran [Craon], II, 53.
Craon (Georges de la Trémoille, seigneur de Craon), II, 53.
Cresot [Crussol], p. 52.
Cresson, IX, 267.
Cristal jaulne et bis, IX, 282.
Croire; jeu de mots sur croire (*credere* et *crescere*), II, 281.
Croisson, cresson, VIII, 68.
Croix (*La*) *bieu*, voy. *Bieu*.
Cruche (Maistre), joueur de farces, p. XXIII.
Crucifix, IX, 223.
Crussol (Louis, seigneur de), II, 53.
Cuillère, VIII, 37.
Cunningham (Robert), p. 50.
Cureur de puis, IX, 104.
Curso [Crussol], II, 53.
Cymbales, IX, 12.
Dain (*Courir plus fort qu'un*), IX, 194.
Dame (Nostre), Ia, 31; V, 327, 447.
Dame (Nostre) de Boulongne, Ia, 83.
Dance: *Femme foireuse en la dance*, VI, 249.
Daniel (Jehan), dit maistre Mitou, poëte, p. XXIII.
Danse (Maistre), joueur de farces, p. XXI.

Decasaquiné, VI, 267.
Delaunay, libraire, p. XXXII.
Denys (Sainct), Ia, 283; Ib, 266; II, 209.
De profundis, VIII, 20.
Derriére (*Prester le*), V, 612.
Desbender, II, 200, 287.
Deschanter sa partie, IX, 100
Deshetter (*Se*), se divertir, V, 603.
Desmarcher, reculer, II, 241.
Destrail, pl. *destraux*, hache, cognée, VIII, 58. Cf. Du Cange, v° *dextralis*.
Devis (*Le joyeux*) *de l'Esperit trouble*, p. XXVI.
Devises (*Tissus a*), VIII, 101.
Detz, dés, IX, 126, 192. — *Jouer a trois* — IX, 274.
Devin, IX, 54.
**Dialogue de deux Amoureux*, voy. Marot.
Dialogue de Messieurs de Mallepaye et de Baillevent, p. XXXIX.
Dyalogue de Placebo, p. XL.
Diamantz, IX, 281.
Divers, Ia, 340.
Doleance, douleur, IX, 56.
Dolet (Estienne), imprimeur, p. XLV, XLVII, XLVIII.
Dragée, III, 254.
Drap d'agnelin, IX, 35.
Drapeau, couche, linge pour emmailloter les enfants, Ia, 130; Ib, 120.
Dubois (l'abbé G. D.), p. XIII
Du Chemin (Nicolas), p. XXIV.
Du Chesne (Joseph), p. LIII.
Duysant, *e*, convenable, VII, 69.
Du Pré (Galliot), libraire, p. XXVII.
Duré, jeu de mots, V, 467-474.
Du Verdier (Antoine), p. LIV.
Ebrard, libraire, p. XXXII.
Egyptiennes, III, 144.
Embler, voler, II, 321, 323.
Empainte, VII, 104.
Emplastre, fém., IX. 241.
En, on, II, 298, 326.
Enjobelliné, VI, 211.
Enragerie, IV, 226, 294.
Entonnoir, VIII, 40.
Entrelescher (*S'*), V, 493.
Entremets, VII, 124.
Entreprenant, pendant, V, 544.
Epitaphe, m., II, 240.
Ermoit, armoit, II, 154.
Escarcelle, VI, 266.
Escarlatte verte, III, 90. — Il y avait de l'écarlate de toute nuance. Voy. Du Cange.
Eschace (*Aller aux*), forme picarde ?, IX, 255.
Eschaudez, sorte de gâteaux, III, 253.

Escourre, secouer, IV, 14.

Escu d'or et de poix, IX, 101.

Escurer, Ia, 258; Ib, 241; IX, 242.

Esgouster, boire la goutte, IX, 53.

Esguiére, VIII, 38.

Esguille, VIII, 50.

Esguillettes (*Renferrer*), IX, 171. — Ces mots doivent sans doute être pris au figuré; ils signifieraient alors « dénouer l'esguillette », faire cesser un maléfice s'opposant à la célébration du mariage, et par extension *fornicari*. — Il parut en 1614 un pamphlet intitulé: *Le sire Benoist, ferreur d'esguillettes.*

Espier venoisons, IX, 34.

Espinceau, épingle (mot picard), IX, 220.

Espinette, IX, 117.

Espingle, VIII, 106.

Esprevier (*Habillé comme ung*), Ia, 146.

Essanger, échanger, Ia, 109, 122, 241; Ib, 99, 112, 224.

Estache, VIII, 18.

Esteulle, paille (mot picard), IX, 86.

Estoc, II, 282.

Estouppe (*Filler*) *et lin*, IX, 58.

Estrader, II, 142, 147.

Estre, ce que l'on est, II, 212.

Estre : Je fusse esté, VI, 2.

Estrier (*Forgeur d'*), IX, 6.

Estrille, VIII, 76.

Estronc, Ia, 204; Ib, 187.

Esventré, ée, qui a le ventre usé, V, 595.

Faille, erreur, II, 91.

Faillir : faut, VIII, 120.

Fange (*Priser moins que*), III, 303.

**Farce de deux Amoureux*, voy. Marot, *Dialogue*.

Farce joyeuse du Meusnier, p LVIII.

**Farce joyeuse et recreative a deux personnages, c'est a sçavoir: le Pelerin, la Pelerine.* Voy. Mermet (Claude).

Farce joyeuse, tresbonne, a deux personnages, du Gaudisseur, pp. XL, XLVII

**Farce moralisée a quatre personnages, c'est assavoir: deux hommes et leur deux femmes*, pp. LVII-LXI, 115-162.

Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : l'Avantureux et Guermouset, etc., p. XXIV.

Farce nouvelle de Colin, fils de Thenot le maire, p. XXV.

**Farce nouvelle de deux jeunes femmes qui coiférent leurs maris par le conseil de mais-*

tre Antitus, pp. LII-LVI, 97-113.
**Farce nouvelle et plaisante des femmes qui font obliger leurs maris à faire tout le mesnage de la maison*, pp. I-XVI, 1-45.
**Farce nouvelle, tres bonne et fort joyeuse du Cuvier* (même pièce que la précédente).
Farce tresbonne et fort recreative pour rire des Cris de Paris, p. LXVII.
Farces (Jouer) sans rolles, IX, 21.
Farcin, II, 160.
Farge, probablement un couvre-pied ouaté ou un édredon, VIII, 47. — Cf. Du Cange, v° *Farcetus*.
Fassonnée comme (une) chandelle, V, 443.
Faucille, VIII, 58; IX, 94.
Faulcet, IX, 29, 215.
Faux, VIII, 58.
FEMME (LA), I.
FEMME (LA PREMIÉRE), IV.
FEMME (LA PREMIÉRE) [ALIX], V.
FEMME (LA SECONDE), IV.
FEMME (LA SECONDE) [JEHANNE], V.
Femme qu'on dit saige, sage-femme, IX, 129.
Ferer, arrêter la corde de l'arbalète, II, 311.
Ferir : feru, II, 28.
Fermail, fermoir, pl. *fermeaux*, VIII, 103.
Fezandat, libraire, p. XXIV.
Ficher, VIII, 130, 169.
Fièvre quartaine, II, 346.
Fillé (Corps mal), V, 432.
Flacon, IX, 204.
Flameng, IX, 271.
Fleurer, sentir, Ia, 203; Ib, 186.
Flustes (Brouiller des), II, 181.
Foireuse (Femme) en la dance, VI, 249.
Folastre, fou, IV, 171.
Folio, VIII, 6.
Fontaine, seigneurie, p. 51.
Forche, fourche, VIII, 51.
Forgeur d'estrier, IX, 6.
Formey, p. XXXI.
Fort (Au), en somme, II, 336, 360.
Fortuné, infortuné, V, 413.
Fouir une aire, IX, 48.
Fouldre (mettre en), II, 112.
Foullon, IX, 193.
Fournicquer, IX, 20.
Fournier, enfourner, Ia, 108, 121.
Fournier (Édouard), *Théâtre franç.*, p. XVI, XXXVI, LIII, LV, LVIII.
François (Sainct) de Paule, III, 99.
Frappart, frappin, frappeur, frapabo, frappe cul, IV, 76.

Fredelle, probablement le même mot que *fretel*. IV, 46.

Fretel, bruit, vacarme, V, 296. Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec. de Poésies franç.*, I, 29; II, 250; XI, 51.

Freteler, faire du bruit, V, 41.

Frippelippes, valet de Marot, IX, 208.

Fueillette, VI, 221.

Fus, fuseau, VIII, 107.

Fuseau, IX, 29.

Gabelle, VIII, 142.

Gaide, guède, pastel, IX, 273.

Gallée, galère, IX, 239.

Garance, IX, 273.

Garde, carde, IX, 123.

Garguille (Gautier), p. XXV.

Gaudelureau, V, 340.

Gaultier (Frére), p. 101.

Gambade, III, 164.

Gecter, fondre, IX, 199.

Gelée (*de fruits*), IX, 240.

Geline, poule, VIII, 73.

George (Sainct), II, 24, 255. *Vertu* —, Ia, 60, 158; Ib, 144; *Par le sang*—, III, 48.

Georges l'Adventurier (Chastellain), p. LVI.

Girault (Ambroyse), libraire, p. XLVII.

Godet, IX, 191.

Godinette, VII, 63.

Goy, leçon corrigée en *gouge*, VIII, 57.

Goy (*Je regny*), je renie Dieu, Ia, 132; Ib, 122. Cf. Littré, v° *Jarnidieu*.

Gonin (Maistre), IX, 258.

Gorge (*Rendre la*), vomir, III, 49.

Gorrier, e, qui est à la mode, V, 634,

Goudalle, petite bière; angl. *good ale*, IX, 49.

Goulu, VI, 313.

Gouppée, paraît avoir le sens de ration, Ia, 150. — M. Jannet, dans le glossaire qu'il a joint à l'*Anc. Théatre franç.*, dit: « bouchée, coup de dent en passant ».

Gramment, grandement, II, 185.

Grappe de fer, VIII, 56.

Gras : Chanson grasse, III, 315.

Gratuise, râpe (*gratusa*), VIII, 42.

Grever, accabler, II, 338.

Griboult (Saint), V, 238.

Grille, gril, VIII, 43.

Grobiner, VI, 295.

Grobis, important, VI, 237 —Aux exemples donnés par M. Littré (v° *Gros-bis*) nous ajouterons : Coquillart, éd. d'Héricault, II, 68; le *Mirouer et Exemple moralle des Enfans ingratz*, fol. Ki,

r⁰ ; Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, X, 156, 211; XI, 146, 297.

Grosnet (Pierre), poëte, p. XXIII, LIX.

Groing, IV, 163.

Groumeler, Ib, 12. — *Grumeler*, Ia, 14.

Guerir les femmes de la tance, IX, 64.

Guillemin, franc-archer, II, 88.

Guillemine, V, 372.

Gueridon, p. LIV.

Guilloset (Monseigneur), IX, 224.

Guiterne, IX, 12.

Hacquebat, sorte de boisson, IX, 50. Voy. Roquefort, *Suppl.*

Hain (Sire), p. IX

Hayr, monosyll., V, 388.

Hallebarde. IX, 119.

Hallot, bûche, morceau de bois à brûler, IX, 219. Voy. Du Cange, v⁰ *Halotus*.

HAMBRELIN (MAISTRE), IX.

Hanap, IX, 52.

Hardy en fortune, devise inconnue, p. 215.

Harié, fatigué, tracassé, Ia, 57. Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec. de Poésies franç.*, I, 152; II, 250; III, 129, 131, 169, 202; IV, 10; IX, 150; XII, 15.

Harnas, IX, 51.

Haste, broche (*hasta*), VIII, 41.

Haubergeon. IX, 96.

Havet, crochet, IX, 15.

Heaulme, pron. *he-aul-me*, IX, 26. Cf. *Pseaulme*.

Helmhack, *Fabelhannsz*, p. XIII.

Hen, II, 206.

Herbe (*Manger et boire sa prinse en*), VI, 274.

Herbe qui croist aux boys, un bâton, IX, 65.

Herpe, harpe, IX, 12.

Historier (*Tre hundrede*), p. XIV.

Hober, bouger, II, 341.

Hon, Ia, 36.

Horeloge, IX, 16.

Hoseaulx, houseaux, II, 252.

Houe, VIII, 51.

Houppe, sorte de bière (h.-all. *hopf*; angl., néerl. *hop*), IX, 49.

Houseaulx, IX, 30.

Housser la cheminée, ramonner, IX, 189.

Huys, II, 72.

Humer laict, IX, 43.

Hurel (Robert), p. LXII.

Huriel, vicomté, p. 53.

Ydoine, apte, IX, 202.

Illec, IV, 205.

Ymagineur, imagier, IX, 110

Introïte, V, 320.

Issoudun, seigneurie, p. 51.
Yve (Sainct), II, 209.
Yvon, II, 218.
Yvresse, ivrogne (fém.), Ia, 230; Ib, 213.
Jacques (Sainct), II, 231; III, 74; V, 204, 523.
Jacques, jaquette, II, 232, 277.
JACQUETTE, JAQUETTE, Ia, 43, 255; Ib, 238.
Jacquette, justaucorps, IX, 108.
JAQUINOT, I.
Janin, voy. *Jennin*.
Jannet, libraire, pp. XXXII, XXXIII.
Jardiner, IX, 206.
Jatte, IX, 45.
Je, avec un v. au pl., IV, 297.
Jehan (Sainct), Ia, 65; Ib, 60; IV, 50, 239, 262; V, 535; VII, 52.
JEHAN, Ia, 49, 52, 56; Ib, 46, 47, 49, 55.
Jehan, mari ridicule, Ia, 56, 193. — *Jean*, Ib, 55, 176. Voy. *Jennin*.
Jehan *l'anguillé*, V, 433.
Jehanne, V, 521.
Jennin, mari ridicule, IV, 171. — *Janin*, V. 61. Cf. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, I, 65.
Jesus, Ib, 21; II, 368.
Jeux de mots, p. LVIII.
Jonvelle, seigneurie, p. 51.
Joquesus, niais, IV, 110, 171. Cf. Coquillart, éd. d'Héricault, II, 185.
Jouaust, imprimeur, p. XXXIII, XXXIV.
Jouée, soufflet, Ia, 190.
Jouer farces sans rolles, IX, 21.
Jouer de passe passe, IX, 77.
Jours (*Les Grands*) *d'Antitus*, p LIV.
Joye (*Malle*), Ia, 164.
Jus, bas, II, 199. *Mettre* —, II, 277.
Keller, *Erzählungen*, p. XIII.
La, note de musique, V, 44.
La Chesnaye (Nicole de), p. LIII.
Lacroix (Paul), *Farces*, p. LIII, LV, LVIII; *Villon*, p. XXXII, XXXIV.
Ladam (Nicaise). p. LV.
Ladre, IX, 134.
La Fons Mélicoq, p. XXXII.
La Haultiviére, V, 168.
La Hire (Etienne de Vignolles, dit), II, 172.
L'Aigle (Le sieur de), II, 53.
La Marche (Olivier de), p. LVI.
Lame, plaque de métal recouvrant une tombe, IX, 253.
La Monnoie, p. XXXIII, LIII.
La Motte Sainte-Heraye, seigneurie, p. 51.

Landiers, VIII, 41.
Landit (Le), III, 260.
L'Angelier (Arnoul et Charles), libraires, p. XLIV.
Langlois (Jacques). p. LXII.
Langlois (Toussaint), p. LXII.
Langres (Le sieur de), p. 52.
Lanterne IX .
Lantriquet (Tréguier), II, 216.
La Pérouse, vicomté, p. 53.
La Roche (Jehan de), II, 178.
La Rochefoucauld (Jean, seigneur de), II, 55.
Lasset, IX, 170.
La Trémoille (Georges de.), * seigneur de Craon, II, 53.
Laurière (Eusèbe de), p. XXXI.
Laz, seigneurie, p. 51.
Lé, large, IV, 67.
Lecomte (Nicolas), p. LXII.
Le Converd (Jehan), libraire, p. XXXVIII.
Le Coq (Noël), libraire, p. LXIV.
Le Duchat, p. XXXI.
Lemerre (Alph.), libraire, p. XXXIII.
Lenglet-Dufresnoy, p. XXXV.
Le Pardonneur (Pierre), p. LXII.
Le Roux de Lincy et Michel, *Farces*, p. XXIV, XXXVII.
Le Roy et Ballard, imprimeurs, p. XXIV.
Libertas est, etc., VIII, 1, 21.
Lienard (Sainct), IV, 60.
Limeur, IX, 109.
Lin Filler estouppe et), IX, 58.
Lincieul drap VIII, 47.
Lyon (Le) d'Angiers, II, 97.
Lippée. IX, 196.
L'Isle Bouchard, seigneurie. p. 51.
Lissive, lessive, Ib, 135.
Longnon Aug), *Villon*, p. XXI.
Lonzac, seigneurie, p. 51.
Lormier (Charles). p. LXXIV.
Lot, mesure valant deux pintes de Paris, IX, 158.
Lotrian Alain), imprimeur, pp. XLVI, LIII, 92, 216.
Lucifer, Ia, 111, Ib, 101; VIII, 133.
Luscinius, *Joci*, p. XIII.
Mabille, *Farces*, pp. XXV, LIX.
Magistral de soy mesmes, V, 37
Magnin (Charles), p. LVIII.
Maille (*Ne craindre pas*), II. 35.
**Maistre Hambrelin*, pp. LXXII-LXXX, 199-216.
Mal des rains, IX, 79.
Malheureté, VIII, 16.
Mancherons, III, 90.
Mande, IX, 161.
Manlius, *Collectanea*, p. XIII.
Mantil, pl. *mantis*, VIII, 36.
Marault, V, 446.
Marcillac, seigneurie, p. 25.

Marcilly, seigneurie, p. 51.
Marée (*Chasser*), IX, 262.
MARY (LE PREMIER) [COLIN], V.
MARY (LE SECOND) [MATHIEU], V.
Marie (Saincte), Ia, 38; Ib, 34; V, 527.
Marmiteux, III, 272,
Marmouset, ange, IX, 223.
Marot (Clement), **Dialogue nouveau*, pp. XXXV-LI, 71-95. —*Cantiques de la Paix*, pp. XLI-XLVII. — *Œuvres*, pp XLVII-L.
Marrisson, V, 20.
Marthon, seigneurie, p. 52.
Martin (Sainct), II, 255.
Martin le Becu, V, 564.
Mason, maçon, VIII, 6.
Matines a riches fermaux, VIII, 103.
MATTHIEU, V, 294, 517, 546, 626.
Matthieu (Sainct), IV, 238.
Maulvaistié, V, 124, 417, 418.
Mecanique, ouvrier, homme qui travaille pour vivre, VI, 341
Medeciner, traiter, IX, 61.
Meistergesange, p. XIII.
Membrée (Antoine), libraire, p. LVI.
Memel, *Lustige Gesellsch.*, p. XIII.
Menécs, IX, 165, 166.
Mengerie, IX, 280.
Menu : par les menuz, III, 158.
Menuzier, IX, 110.
MÉRE (LA), I.
* Mermet (Claude), *Farce joyeuse et recreative a deux personnages, c'est a sçavoir : le Pelerin, la Pelerine, accompagnée de deux petis enfans*, pp. LXII-LXVIII, 163-180.
Merveiller, Ia, 92; Ib, 83.
Merville château, p. XIX.
Mescheoir, II, 327.
Meshaigné, II, 61.
Meshuy, II, I, 221; V, 550.
MESSAGER (LE), VII.
Mestier, besoin, IV, 219.
Mesurer bledz, IX, 60
Meun (Jehan de), p. LV.
Meurdrier meurtrier II, 248.
Meure, mûre, IX, 15.
Meyer (Paul), p LXXII.
Miche, IX, 155.
Michelot, dim. de miche, sorte de petit gâteau, IX, 157.
Millet (Jacques), p. LV.
Mirouer pour les tendrettes, IX, 172.
Mistére de sainct Martin, p. LVIII.
Mitaines de fer, II, 58.
Mitou (Jehan Daniel, dit maistre), voy. Daniel.

Moetjens (Adr.), libraire, p. XXXI.

Moinneau, IX, 195.

Moytie, moitié, forme picarde, IX, 163.

Mon (*Ce sera*), ce sera mon avis, IV, 156.

Monde (*Le nouveau*) *avec l'estrif du Pourveu et de l'Ellectif*, p. LIX.

**Monologue* (*Le*) *du Franc Archier de Baignollet*, pp. XVII-XXXIV, 47-70.

Monstier, monastère, III, 174.

Montagu, seigneurie, p. 51.

Montaiglon et Raynaud., *Fabliaux*, p. X.

Montaiglon et Rothschild, *Poésies françoises*, p. XXIII, LIX.

Montignac, seigneurie, p. 52.

Montpellier, II, 216.

Moralité de l'Aveugle et du Boiteux, p. LVIII.

Morbieu, voy *Bieu*.

Moré, *ée*, IX, 261.

Morgues (*Faire les bonnes*), IX, 118.

Morlini, p. XIII.

Mort, jeux de mots, p. LIX.

Mortier, VIII, 42.

Morveau, V, 493.

Moullier (lat. *mulier*), femme, VIII, 92.

Moustarde, VIII, 65; IX, 120.

Aller a la —, VI, 172. Cf. Littré, v° *Moutarde*; Marot, éd. 1731, in-12, VI, 216; Montaiglon et Rothschild, *Rec. de Poésies franç.*, III, 102; VI, 203.

Mux de couche, Ia, 203. *Musc —*, Ib, 186.

Nains (*Grands*), IX, 197.

Nef, navire, IX, 239.

Nieulle, hostie, pain-à-cacheter, IX, 88.

Noailleux, noueux, II, 161.

Noisille, noisette, VIII, 71.

Nompas, non pas, II, 95.

Nonnain, IX. 198.

Obeyr, disyllabe, V, 389, 390.

Odet (Leonard), libraire. p. LXIV, LXV.

Odo, (Maistre), p. LIII.

Oesterley (H), p. X.

Oignon (*Pleurer comme un*), III, 296

Oppelande, houppelande, VIII, 98.

Ord, *e*, sale, V. 596.

Oreillette, ornement pour les oreilles, VII, 60.

Oreillier, VIII, 46.

Orgues, IX, 117.

Oribus (*Pouldre d'*), IX, 216

Ortie, IX, 164.

Ost, armée, II, 69.

Oublieur, fabricant d'oublis, IX, 88.

Oudin (Antoine), p. LIV.

Ours et Ourse (*Sçavoir gouverner*), IX, 76.

Ours, sorte de jeu, IX, 275.

Ouvrer d'argent, IX, 52; — *d'argent, d'or et de soye*, IX, 93; — *de plastre*, IX, 242.

Pacolet, pp. LXXIII, 199.

Page garni d'estrilles, VIII, 76.

Pain d'espice, III, 252.

Paindre d'or et d'azur, IX, 44.

Paix, plaque d'or ou d'argent que les assistants baisent après le prêtre à la grand'-messe; on dit aujourd'hui un *agnus*. Baiser la paix après quelqu'un c'était lui témoigner une vive amitié. Voy. Marot, éd. Guiffrey, II, 117.

Panon, II, 166.

Pantcha-Tantra (*Le*), p. XII.

Pantoufles, VIII, 102.

Panurge, p. LIV, 55.

Papier (*Tisseran de*), IX, 33.

Paramartan (Gourou), p. XI.

Paraphe, II, 239.

Par bieu, voy. *Bieu*.

Paris, V, 177, 255.

Paris (Gaston), p. X.

Pasques, II, 273.

Passefillon (*Cheveulx en*), III, 96.

Passe passe (*Jouer de*), IX, 77. Cf. Gringore, *Œuvres*, I, 203, et la moralité de *Marchebault*, ap. Fournier, *Anc. Théâtre*, 38.

Passer le gosier, IX, 145.

Pasté, IX, 157.

Pastez tout chaulx, IX, 236.

Patenostre, chapelet, III, 194, VIII, 104.

Patins, III, 93. — *Pattins*, IX, 137.

Paucele (Hugues), p. IX.

Paul (Sainct), Ib, 46.

Pauli (J.), *Schimpf und Ernst*, p. X.

Pehon, II, 132, 133.

PELERIN (LE), VI.

PELERINE (LA), VI.

Pelerinage (*Le*) *de Mariage*, p. LXIII.

Pelisson, VIII, 98.

Peloté, Ia, 11.

Pendant, ornement suspendu à une ceinture, VII, 56.

Penotte (Saincte), III, 329.

Pense, panse, II, 176.

Penthièvre (Jean II de Brosse, comte de), II, 57.

Percil, VIII, 64.

Perdrix, IX, 185.

PERNET, nom du franc-archer de Bagnolet, II, 205, 234, 241.

Pers, e, bleu, IX, 261.

Pers, sorte d'étoffe, III 91.

Peser: *poise*, II, 370.

Phalése (Pierre), imprimeur, p. XXIV
Philippe d'Autriche [Philippe le Beau], p. LV.
Pic, VIII, 58.
Picard, IX, 271.
Picard, libraire, p. XXXIII.
Picardie, VII, 9.
Pichard (Jean), libraire, p. LXIV.
Picotin (*Prendre son*), VI, 214.
Picot Emile) *Sottie*, pp. XXV, XXXIX, LIX, LXII, LXVIII, 70.
Picque, IX, 119.
Pieça, II, 249.
Pied de nez, VI, 255.
Pierre (Sainct), II, 351; V, 189.
PIERRE ou PERNET, nom du franc-archer de Baignolet, II, 82.
Pierre crapauldine, IX, 283.
Pietonner, peut signifier marcher et boire, II, 73.
Pigne, peigne, VII, 61; VIII, 107; IX, 123.
Piller pois en une jatte, IX, 45.
Pilon, VIII, 42.
Pionnier (*Le*) *de Seurdres*, p. XXIII.
Pippée, IX, 195.
Pisser contre le vent, IX, 146.
Plaisance (*Coffre de*), VII, 31. —Nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici du nom de la ville de Plaisance, comme MM. de Montaiglon et Rothschild (*Rec. de Poésies franç* XI 98) sont disposés à le croire à propos des expressions *couvrechiefz de plaisance* et *toilles de plaisance*.
Plastre (*Battre comme*), IV, 42.
Plat (*Le*) *d'argent*, IX, 297.
Plateau, VIII, 43.
Plume (*Escourre sa*), se dit d'une femme qui court par la ville, IV, 14.
Place aux Veaux, à Paris, III, 183.
Poy, peu, V, 524.
Poignant, *e*, pointu, piquant, VII, 63.
Poille d'arain, IX, 184.
Point (*Mettre a*) *une espousée*, IX, 143.
Poire d'angoisse, jeu de mots, VI, 21.
Pois (*Piller*) *en une jatte*, IX, 45. *Faire les — du pot saillir*, IX, 228.
Poitrail, pl. *poitras*, IX, 51.
Pol (Sainct), Ia, 50.
Pongnée, poignée, Ia, 288.
Pont-à-Mousson (Jean, bâtard d'Anjou, marquis de), II, 52.
Ponthiévre [Penthièvre], II, 57.
Porée, VIII, 64.
Porteur au sac, IX, 237.
Posé que, quoique, II, 34.

Poterne, II, 71.
Pot a pisser, III, 171.
Pouldre d'oribus, IX, 216.
Poulaille, II, 36, 39, 319.
Poupin, *e*, V, 440.
Pourbondir, II, 148.
Pourchas, poursuite, III, 304.
Pourpied, IX, 267.
Pourpoinct, IX, 125.
PREMIER (LE), III.
Premier, auparavant, V, 214.
Present, tout de suite, V, 552.
**Presentation* (*La*) *des joyaux, a deux personnages*, pp. LXVII-LXVIII, 181-189.
Presure (*Mettre le fromage en*), IX, 148
Prompsault, *Villon*, p. XXXII.
Pro omnibus, IX, 215.
Pseaulme, pron. *pse-aul-me*, IX, 254.
Pultus (Maistre), p. LIII.
Quanque, lat. *quamtumque*, II, 113.
Que, qui, VIII, 141; IX, 231.
Quenouille, VIII, 107; IX, 29.
Querimonie (*Doloreuse*) *de Blès*, p. LX.
Qui, si l'on, V, 502; VII, 108; IX, 295. — *élidé*, II, 106; V, 43, 72, 482.
QUIDAM (UN), III, 325.
Quidem, quidam, II, 35.
Quoy, coi (au plur.), VIII, 31.
Quoquart, Ia, 211. Voy. *Coquart*.
Quoquelicoq, V, 374. Voy. *Coquericoq*.
Rabelais, pp. XXV, LIII, 55.
Rabotcr, IX, 26.
Rage : *C'est* —, V, 444; VII, 101. *Voyla* —, III, 235; V, 491. *Faire* —, II, 143; IX, 106.
Raimon d'Avignon, p. LXXII.
Rains (*Mal des*), IX, 79.
Raison pourquoy, V, 601.
Raminagrobis (*Faire du*), IX, 154.
Rasenaire, barbier, IX, 47.
Rasteau, VIII, 51.
Reclisse, III, 253.
Recueillir (*Se*), II, 10.
Regrater, réparer, IX, 177.
Reguerir, IX, 248.
Reims, IX, 183.
Rèlief (*Aller au*), II, 380. Voy. la note
Remoulàre, rémouler, IX, 213.
Rempieter chausses, IX, 173.
Renferrer esguillettes, voy. *Esguilettes*.
Rentraire, IX, 177.
Resolu (*Faire le*), être décidé à se marier, VI, 314. Le sens est expliqué par le *Rebours de Matheolus*, également appelé *Le Livre du Resolu en mariage*.

Restraintif, astringent, V, 137, 142.

Retondeur de toilles, IX, 32.

Retour (*Le*) *de Mariage*, p. LXIII.

Reus. mot latin, V, 338.

Rideau, IX, 209.

Rigaud (Benoist). libraire, p. LXV, 93, 215.

Rimes :

adre : *ardre, ladre*, IX, 133-134.

ai : *soif, vray*, V, 346-347. Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec. de Poësies franç.*, XI, 47 (*essay, soif*).

aire : *faire, boire*, VIII, 172-173. Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec.*, VII, 15 (*Gringoire, affaire*); IX, 198 (*boyre, chaire*).

allent : *parlent, ravallent*, IV, 71-72.

Les rimes où l'*r* semble éteint dans la prononciation sont assez fréquentes dans l'ancienne poésie. En voici quelques exemples appartenant à diverses époques :

merveillos, plors (*Drame d'Adam*, éd. Luzarche, p. 73); *face, harce* (*Guillaume de Palerne*, v. 4085); *rivage, barge* (ibid., v. 4573); *uevre, preuve* (*Dolopathos*, p 7); *dras, eschars*, (ibid., p. 247); *dames, armes* (*Richart le biel*, v. 839); *gros, fors* (ibid., 1381, 3151; *repos, reffors, descors* (*Mistère du Viel Testament*, II, p. 379); *rouges, courges*, Villon, éd. Jannet, p. 68); *merle, mesle* (ibid., p. 70); *sote, morte* (Paris, *Chansons du XVe siècle*, p. 82); *faulte, autre* (*Anc. Théâtre franç.*, II, 220;) *prelats, couards* (Montaiglon et Rothschild, *Rec.*, I, 152); *Mars, soldats* (ibid., VI, 323, 337). On en trouvera d'autres exemples dans *la Vie de Saint Alexis*, éd. Paris, p. 274, dans Andresen, *Ueber den Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim* (Bonn, 1874, in-8), p. 17, et dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, II, 545.

ame : *lame, pseaulme* (pron. *psé-a-me*, IX, 253-254.

ames : *ames, gendarmes*, II, 245-246.

Voy. la note sur la rime *allent*.

Une chanson citée par Henry Estienne (*Apologie pour Herodote*, éd. 1879. II, 363) contient les rimes *larmes* et *ames* que M. Ristelhuber propose à tort de corriger.

arme : *tresferme, gendarme*, II, 293-294.

Nous avons corrigé *genderme* à cause de la forme *ermoit* au v. 154 de la même

Rimes (suite).

pièce, mais la rime *erme-arme* serait autorisée par l'usage. On en trouve de nombreux exemples. Voy. notamment Villon, éd. Jannet, p. 44 (*appert. part, despart*), 52 (*aherdre, ardre*), 73 (*La Garde, perde*), 81 (*Montmartre, tertre*), 85 (*Marne, yverne*, *Pathelin*, v. 495 (*larmes, fermes*) et Montaiglon et Rothschild, *Rec.*, II, 213 (*proverbe, barbe; barbe, herbe*), II, 221 (*barbe, gerbe*), IV, 42 (*bequarre, enquerre*).

D'une manière générale la voyelle linguale *e* devant *r* suivi d'une autre consonne prenait souvent au XVe et au XVIe siècle le son d'*a*. Henri Estienne atteste qu'on disait : *piarre, guarre, Robart, Maubart*. Voy. Livet, *Les Grammairiens du XVIe siècle*, 340.

eine : *peine, doucine*, VII, 108-109.

MM. Darmesteter et Hatzfeld (*Le seizième Siècle en France*, I, 202), disent à tort, à propos des rimes *medecine* et *peine*, qu'on prononçait *pine*; on disait au contraire *douçaine* et *medeçaine*. M. Ulbrich (*Zeitschrift für rom. Philologie*, III, 290) cite à ce sujet un curieux passage de l'*Eschole françoise* de J.-B. Duval (Paris, 1604, in-12): Il y est dit qu'*impossible* se prononce *aimpossible*; mais, ajoute l'auteur, « ce doit estre fort sobrement, et n'en faut pas abuser comme font les Parisiens, qui prononcent mal *cousaine, raçaine, voysaine*, etc. » — Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec.*, I, 206 (*cuysine, hayne*), III, 324 (*royne, Cardine*), IX, 39 (*medecine, aleine*).

elle : *chandelle, vermeille*, IX, 259-260 ; *corbeilles, belles*, IX, 27-28.

er : *trotter, Lucifer*, Ia, 110-111 ; *descoifer, enfer*, III, 148-149 ; *mer, rumer*, IX, 41-42.

Ces rimes ne sont pas fort rares au XVe et au XVIe siècle, mais elles étaient déjà vicieuses. Théodore de Bèze (*De francicae Linguae recta Pronuntiatione*, éd. Tobler, p. 15) les appelle : « isti duri et francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi ». Cependant Malherbe lui-même se permet de faire rimer *vanter* avec *Jupiter*, mais le sévère Ménage fait sur ces rimes l'observation suivante : « *Vanter* et *Jupiter* ne riment pas, *er* en vanter estant fermé, et ouvert en Jupiter. Nostre poëte

Rimes (suite) :

emploie encore ailleurs ces rimes vicieuses, que nous appelons *normandes*, parce que les Normands, qui prononcent l'*er* ouvert comme *l'er* fermé, les ont introduites en nostre poësie »(*Les Poésies de Malherbe, avec les Observations de M. Ménage;* Paris, 1666, in-8, pp. 371, 579). Malgré les conseils des grammairiens, ces rimes se rencontrent encore chez les classiques du XVIIe siècle. On trouve dans Corneille : *air, donner* (*Le Menteur*, acte II, scène I) ; dans Molière : *arrêter, Jupiter* (*Amphitryon*, Prologue), *arracher, chair* (*L'Etourdi*, acte V, scène XIV) et dans Racine: *marcher, cher* (*Phèdre*, acte V, scène I).

esse : *prouesse*, *renverse*, II, 365-366.

Voy. la note sur la rime *allent*.

ettes : *femmelettes*, *testes*. IV. 210-211.

eu : *battu*, *feu*, Ia, 115-116 ; *fut*, *feu*, IX, 225-226. Cf. *jeu*, *feu*, Ia, 253-254.

eur : *peur*, *seur*, V, 101-102.

eure : *beurre*, *presure*, IX, 147-148 ; *asseure*. *heure*, VI, 107-108 ; *heure*, *seure*, III, 235-236 ; *meures*, *heures*, IX, 15-16.

Sur la prononciation incertaine et flottante des sons notés par *u* et par *eu* à cette époque voy. Darmesteter, dans la *Romania*, 1876, 394, et Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième Siècle en France*, I, 206. Cf. Montaiglon et Rothschild, I, 52 (*veu*=*votum*, *eu*), I, 99 (*cœur*, *seur*), III, 116 (*seurs* = *securae*, *seurs* = *sorores*), III, 198 (*seurs*, *transgresseurs*), IV, 143 (*seurs*, *escornifleurs*), I, 33 (*aventure*, *seure*), V, 183 (*nature*, *asseure*), X 31 (*murmure*, *heure*), X, 130 (*sepulture*, *demeure*, *procure*), X, 161 (*nature*, *eure*), X, 168 (*sepulture*, *eure*), XI, 349 (*figure*, *heure*), XII, 151 (*nature*, *frescheure*), XIII, 87 (*engraveure*, *œuvre*). — La rime de *eu* (= *ŏ*) avec *u* (= *ū*) est un phénomène dont l'ancienne langue elle-même fournit des exemples. On trouve dans le *Brut* de Munich *fus* et *surplus* (v. 1173-74). Cf. Mussafia dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, I, 408.

iche : *miche*, *lice*, IX, 155-156. — Cette rime est particulière au dialecte picard. Cf. Joret, *Du C dans les langues romanes*, 278 ; G. Paris, *Romania*, VI, 617.

Rimes (suite) :

ine : *esgratigne, poupine*, V, 440-441; *signes, fines*, II, 230.

D'après Théodore de Bèze (*De franc. linguae recta Pronunciatone*, éd. Tobler, p. 75[1]), le *g* ne se prononçait pas dans *signe, signer, resigner, regne, regner*. On trouve déjà dans le *Dolopathos* les rimes : *reïne, breïgne* (p. 39), *reïne, maligne* (p. 155), dans les *Miracles de Nostre Dame*, publiés par G. Paris et U. Robert, les rimes : *dignes, matines* (II, p. 201), *digne, fine* (II, p. 204), et dans Froissart les rimes : *fine, benigne, digne, imagine* et *sanguine, signe* (Bartsch, *Chrestomathie*, 3e éd., 422). Cf. Montaiglon et Rothschild, *Rec.*, IV, 29 (*maligne, racine*). Le *g* est encore muet dans *signet*.

oge : *desloge, George*, Ib, 143-144.

ous : *vous, tousjours*, IV, 219-220; *tousjours, coups*, IV, 243-244.

Voy. la note sur la rime *allent*.

Riotte, V, 45, 275, 555.

Robbe, VIII, 99.

Rochefort, seigneurie, p. 51.

Roffet (Estienne), libraire, p. XLIII.

Rolet, Ia, 181, 224. *Rollet*, Ia, 192, 236; Ib, 165, 207, 219, etc.

Rollant, II, 218.

Rolles (*Jouer farces sans*), IX, 21.

Rothschild (Le baron J. de) : sa bibliothèque, pp. LIV, LVI. —Voy. Montaiglon et Rothschild.

Roullet, Ia, 68. *Roulet*, Ia, 267, 294. Voy. *Rollet*.

Romme, V, 177.

Rousset (Nicolas), libraire, pp. VII, XXV.

Roussin, II, 159.

Ruben, VIII, 105.

Rubis, IX, 281.

Rue des Trois-Caillettes, IX, 301.

Rum, V, 541.

Rumer, braire (?), IX, 42. — Peut-être faut-il lire *runer*, mot qui se trouve en v. fr. avec le sens de « murmurer ». Voy. Diez, *Etymol. Wörterbuch*, II, 420.

Rutebeuf, *Erberie*, p. LXXII.

Sabon (Sulpice), imprimeur, p. L.

Sac (*Mettre a*), IX, 238.

Saillant (*Se demener comme ung*), Ia, 7. Cf. *Mistère du viel Testament* (fol. 275 *a*) : Et vecy venir ung gallant || Bien acoultré, legier, *saillant*.

Saint-Cannat, seigneurie, p. 50.
Sainct Gelais (Octavien de), évêque d'Angoulême, p. LVI.
Saint-Just, seigneurie, II, p. 51.
Sainct Martin, église, IV, 12.
Saint-Rambert, p. LIV.
Saint-Sévère, vicomté, p. 53.
Salade, sorte de casque, II, 64, 226.
Salazar (Jean de), p. 50.
Sancerre, comté, p. 52.
Sang bieu, voy. *Bieu*.
Sattin, IX, 138.
Saugrain (Jean), libraire, p. 93.
Saulse, IX, 211; — *a brochet*, IX, 24.
Savetier, IX, 99.
Schez mit der Warheyt, p. XIII.
Schreger, *Zeit-Vertreiber*, p. XIV.
Seau pour l'eau du puis, VIII, 52.
SECOND (LE), II.
Secourir : secueure, II, 286.
Seigner veines, IX, 59.
Seille, VIII, 39.
Selle, chaise, VIII, 37.
Semer aveinne, IX, 60.
Semondre, VII, 35.
Sendal, V, 516.
Sens, équivoque sur ce mot, II, 268.
Sequentement, II, 313.
**Sermon (Nouveau et joyeux) contenant le menage et la charge de mariage*, pp. LXIX-LXXI, 191-198.
Sermon joyeux de bien boire, p. XL.
Sexre, VIII, 56.
Serrurier, IX, 109.
Sibi : Qui parlera a ton sibi, IV, 171. *Je veux parler a leur sibi*, IV, 249.
Sip, sap, II, 103.
Sol, note de musique, V, 44.
SOT (LE), VII.
Sotise a huict personnages, p. LIX.
Soufflet, IX, 11.
Souliers a gros museaulx, IX, 98.
Souppée, Ib, 140
Soye, IX, 94.
Straparole, p. XIV.
Suée, Ia, 185; Ib, 169.
Surciel, ciel de lit, VIII, 49.
Surcinct, VII, 55.
Tabernacle, IX, 222.
Table, trictrac, IX, 275.
Tabourin, VII, 109.
Tacon (*Mettre au trou un*), IX, 203.
Taffetas, IX, 139.
Taille, impôt, VIII, 140.
Tailleur, IX, 54.

Talitz von Lichtensee, p. XIII.
Tance, maladie des femmes qui les porte à *tancer* leurs maris, IX, 64.
Tanceressse, V, 577.
Tantinet, Ia, 235 ; Ib, 218.
Tapis d'estranges figures, VIII, 48.
Taster le vin, le goûter, IX, 178.
Taverner, courir les tavernes, VI, 263.
Tenaille, VIII, 57.
Tendrette, IX, 172.
Tenir a sage, VIII, 27.
Tenson, V, 19.
Test, V, 111.
Tetins, III, 92.
Teton, III, 288.
Thyson, tison, V, 543.
Thouriers, seigneurie, II, p. 52.
Thresor des Recreations, p. XIV.
Tigne, teigne, IX, 124.
Tieulle, tuile, IX, 87
Tiltre, tisser, IX, 125, 138, 161.
Tine, baquet, VIII, 40, 74.
Tinette, VIII, 53.
Tip, *tap*, II, 103.
Tirer arrière, V, 632.
Tisseran de papier, IX, 33.
Tissus a devises, VIII, 101.
Toalle, VIII, 36.
Tonneau, VIII, 40.
Torche, VIII, 69.
Tordre : teurdant, Ia, 287.
Tortu droict (*Faire du*), IX, 17.
Trace, sorte de maladie des chevaux (voy. Littré), IX, 78.
Trancher : tranchy, II, 150.
Transcart (Nicolas), p. LXII.
Trebuchet, Ib, 7.
Tréguier, p. 62.
Treteau, VIII, 45.
Triacle, IX, 221.
Tric, *trac*, II, 165. Cf. *Mistère du Vieil Testament*, II, v. 11067.
Trippes (*Avalleur de*), IX, 207.
Trompille, trompette, II, 121.
Trotterie, maladie des femmes qui aiment à *trotter*, IX, 79.
Trouver : treuve, V, 82.
Truans, IV, 58.
Truffer, V, 322.
Tu autem, VI, 169.
Tupin de terre, VIII, 55
Ursinus, *Acerra*, p. XIII.
Val de misére, VIII, 164.
Velours, IX, 138.
Vener, chasser, IX, 190. — *Venner*, IX, 49.
Ventre bieu, voy. *Bieu*.
Ventre sainct Gris, III, 291.
Vergay (*Chappelet de*), IX, 151.

Vergette, IX, 175.
Verjus, VIII, 65.
Verolle, IX, 80.
Vertu bieu, voy. *Bieu*.
Vesse de nourrisse, VI, 124.
Viande, VI, 119, 120, 128.
Victuailles, VIII, 61.
Vignolles (Étienne de), dit La Hire, II, 172.
Villenaille, II, 137, 307.
Villon (Françoys), *OEuvres*, pp. XXVI - XXXIV, XLII, XLVI, XLVII.
Vin poussé, VI, 23.
Vinaigre, VIII, 66.
Viollet le Duc, *Anc. Th. franç.*, pp. XVI, XXV, XXXIII, LXVII, LXVIII.
Vollée (*Chanter a la*), IX, 39.
Vouge, f., épieu, IX, 95.
Waesberge (Jean), libraire, p. 92.
Walcourt (J.), p. 92.
Y = ait, aist (d'aider) : *Se m'y dieux*, IV, 176.
Y a, *y en* comptés pour une syllabe, V, 67, 370, 375, 433, 512, 517, 570; VIII, 123.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES.

Avant-Propos V

Notice sur les Pièces contenues dans le recueil de Copenhague IX

I. — Farce nouvelle, tresbonne et fort joyeuse du Cuvier, [*ou* Farce nouvelle et plaisante des Femmes qui font obliger leurs maris a faire tout le mesnage de la maison], a troys personnaiges, c'est assavoir : Jaquinot, sa Femme et la Mére de sa femme 1

II. — Le Monologue du Franc Archier de Baignollet, avec son epitaphe 47

III. — Dialogue nouveau, fort joyeulx, composé par Clement Marot 71

IV. — Farce nouvelle de deux jeunes femmes qui coiférent leurs maris par le conseil de maistre Antitus ; a cinq personnages, c'est a sçavoir : le Cousturier, le Chaussetier, la premiére Femme, la seconde Femme, maistre Antitus 97

V. — Farce moralisée a quatre personnaiges, c'est assavoir : deux Hommes et leurs deux Femmes, dont l'une a malle teste et l'autre est tendre du cul..... 115

PAGES.

VI. — Farce joyeuse et recreative a deux personnaiges, c'est a sçavoir : le Pelerin, la Pelerine, accompagnée de deux petis enfants, [par Claude Mermet] 163

VII. — La Presentation des joyaux, a deux personnages, c'est assavoir : le Sot et le Messager..... 181

VIII. — Nouveau et joyeux Sermon contenant le menage et la charge de mariage, pour jouer a une nopce, a un personnage..... 191

IX. — Maistre Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet, [*ou* Le Serviteur qui se vante de sçavoir tout faire, lequel est fort plaisant et recreatif]..... 199

Table alphabétique et Glossaire..... 217

FIN.

LILLE. IMPRIMERIE L. DANEL.